



Rapport d'activités 2019

Table des matières

1.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE AMO DE JODOIGNE.....	5
1.1.	<i>Le projet pédagogique</i>	5
1.2.	<i>Notre équipe éducative</i>	7
1.3.	<i>Organes de gestion.....</i>	8
1.4.	<i>Affiliation.....</i>	8
1.5.	<i>Financement.....</i>	8
2.	SOLIDARCIÉ, UNE ANNÉE CITOYENNE	10
2.1.	<i>Contexte</i>	10
2.2.	<i>Objectifs</i>	10
2.3.	<i>L'accompagnement des volontaires.....</i>	11
2.4.	<i>Les partenaires</i>	12
2.5.	<i>Evaluation des partenaires</i>	12
2.6.	<i>Calendrier des activités</i>	13
2.7.	<i>Bilan et perspectives.....</i>	18
3.	LE SUIVI INDIVIDUEL	21
3.1.	<i>Contexte</i>	21
3.2.	<i>Objectifs</i>	21
3.3.	<i>Méthodologie</i>	21
3.4.	<i>Bilan</i>	22
3.5.	<i>Perspectives</i>	22
4.	JOB & MOI.....	23
4.1.	<i>Contexte</i>	23
4.2.	<i>Objectifs</i>	23
4.3.	<i>Moyens mis en œuvre</i>	23
4.4.	<i>Méthodologie</i>	24
4.5.	<i>Calendrier des chantiers.....</i>	25
4.6.	<i>Bilan</i>	25
4.7.	<i>Perspectives</i>	25
5.	LES ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES	26
5.1.	<i>Origine.....</i>	26
5.2.	<i>Objectifs</i>	26
5.3.	<i>Méthodologie</i>	26
5.4.	<i>Outils.....</i>	26
A.	<i>Yoga Kiddy</i>	26
B.	<i>Le cercle de parole</i>	27
C.	<i>La boîte à foot</i>	27
D.	<i>Les ateliers de la pensée joueuse</i>	27
E.	<i>La marelle (Je règle mes conflits par la médiation)</i>	28
F.	<i>Le jeu des 3 figures (Je règle mes conflits par la médiation)</i>	29
5.5.	<i>Calendrier</i>	29
5.6.	<i>Bilan</i>	30
5.7.	<i>Perspectives</i>	30
6.	LES ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES	31
6.1.	<i>Origine.....</i>	31
6.2.	<i>Objectifs</i>	31
6.3.	<i>Méthodologie</i>	31

6.4.	<i>Outils</i>	31
A.	La carte coupée (Je m'exprime)	31
B.	Bonjour ! (Je m'exprime)	31
C.	La traversée (Je coopère).....	32
D.	Pont de chaises (Je coopère)	32
E.	Tapis rouge (Je règle mes conflits par la médiation)	32
F.	L'avatar pour lever les stéréotypes de consommation	32
G.	Les peanuts.....	33
6.5.	<i>Calendrier</i>	33
6.6.	<i>Perspectives</i>	34
7.	LE TRAVAIL DE RUE	35
7.1.	<i>Origine</i>	35
7.2.	<i>Objectifs</i>	35
7.3.	<i>Méthodologie</i>	35
7.4.	<i>Outils</i>	35
7.5.	<i>Bilan</i>	36
7.6.	<i>Perspectives</i>	36
8.	L'OUTIL Bus4YOU	37
8.1.	<i>Origine</i>	37
8.2.	<i>Objectifs</i>	37
8.3.	<i>Calendrier</i>	39
8.4.	<i>Bilan</i>	39
8.5.	<i>Perspectives</i>	39
9.	ÉTÉ SOLIDAIRE	40
9.1.	<i>Origine</i>	40
9.2.	<i>Objectifs</i>	40
9.3.	<i>Méthodologie</i>	40
9.4.	<i>Calendrier (voir annexe 4)</i>	40
9.5.	<i>Bilan</i>	41
9.6.	<i>Perspectives</i>	41
10.	LES STAGES ET PLAINES DE VACANCES POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS	42
10.1.	<i>Origine</i>	42
10.2.	<i>Objectifs</i>	42
10.3.	<i>Méthodologie</i>	43
10.4.	<i>Calendrier</i>	43
10.5.	<i>Bilan</i>	43
10.6.	<i>Perspectives</i>	43
11.	LE POINT RELAIS INFOR'JEUNES	44
11.1.	<i>Origine</i>	44
11.2.	<i>Objectif</i>	44
11.3.	<i>Méthodologie</i>	44
11.4.	<i>Calendrier</i>	44
11.5.	<i>Bilan</i>	44
11.6.	<i>Perspectives</i>	44
12.	LA PRÉVENTION EN MILIEU FESTIF	45
12.1.	<i>Origine</i>	45
12.2.	<i>Objectifs</i>	45

12.3.	<i>Méthodologie</i>	45
12.4.	<i>Calendrier</i>	46
12.5.	<i>Bilan</i>	46
12.6.	<i>Perspectives</i>	46
13.	DIAGNOSTIC SOCIAL	47
14.	ANNEXES	51

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE AMO DE JODOIGNE

1.1. Le projet pédagogique

L'essentiel du projet pédagogique vise à apporter une aide socio-éducative préventive à l'enfant et au jeune dans son milieu habituel de vie et dans ses rapports avec celui-ci.

Notre travail de prévention intègre comme mode d'intervention privilégiée le travail de proximité avec les jeunes dans leur lieu de vie. Cela implique donc notamment le travail de rue par la mise en œuvre de moyens spécifiques adaptés.

Le travail de prévention sociale et éducative s'adresse aux jeunes de moins de 22 ans.

Le développement de la personnalité de l'enfant et du jeune se construit au travers des relations qu'il entretient et des expériences qu'il fait au contact des différents agents de socialisation et d'éducation qu'il côtoie : expériences heureuses ou malheureuses, structurantes ou destructrices, en famille, à l'école, au travail, en société.

L'enfant ou le jeune ne se construisent cependant pas de manière passive par le simple jeu de l'assimilation des influences ou par imitation des modèles extérieurs auxquels ils sont confrontés quotidiennement.

La personnalité ne se réduit pas à la résultante d'une somme ou synthèse d'expériences. Elle est également le fruit d'une dynamique personnelle et originale qui doit être quelques fois éveillée, d'autres fois, encouragée, parfois encore structurée.

Le travail socio-éducatif que notre service veut mener s'oriente donc de façon indissociable vers la personne tout autant que vers son environnement. C'est là l'intérêt d'associer les axes individuel et communautaire dans une dynamique intégrée et réciproque.

Le service veut, par conséquent, mener au niveau de l'Est du Brabant wallon une politique socio-éducative préventive, en coordination avec les différents intervenants sociaux de la région, orientée vers le jeune dans son milieu habituel de vie, en se chargeant :

- De promouvoir la détection et la prévention des troubles de l'épanouissement de l'enfant ou du jeune ;
- D'instaurer une compensation socio-éducative individuelle précoce, par biais d'un travail d'écoute, d'accompagnement, d'orientation, de médiation permettant la prise en charge des difficultés du jeune, dans son milieu de vie ;
- De mener un travail systématique d'analyse des problématiques rencontrées à titre individuel et du contexte général dans lequel elles s'inscrivent, aux fins de mettre sur pied des initiatives susceptibles d'apporter des réponses globales au travers d'actions communautaires susceptibles d'induire un changement positif du milieu de vie ;
- De susciter la mise en œuvre d'actions collectives permettant aux jeunes de développer des projets propres s'inscrivant dans une dynamique de valorisation de soi, de responsabilisation et de solidarité sociale en interaction avec leur environnement. Le service intervient comme initiateur permettant aux jeunes de concevoir, de réaliser et de rendre autonome un projet qui leur est propre.

L'aide apportée doit être préventive, limitée dans le temps, acceptée et efficace. Elle doit, en tous cas, viser à éviter des prises en charge d'un type plus lourd en apportant des solutions adéquates et durables aux problèmes posés.

L'aide du service ne se substitue en rien à une aide existante qui serait dispensée par d'autres intervenants sociaux de première ligne. Une des constantes de l'aide, est qu'elle est apportée dans le cadre de vie du jeune, par une équipe pluridisciplinaire, au travers d'une relation de confiance, en coordonnant l'aide particulière que pourraient apporter certains intervenants sociaux.

L'aide du service est gratuite et dispensée en dehors de toute considération idéologique, politique, philosophique ou religieuse.

Action de prévention éducative

L'aide du service s'adresse au jeune lui-même de 0 à moins de 22 ans, vivant des situations lacunaires qu'elles soient familiales, sociales, administratives, juridiques ou professionnelles mettant sa santé, sa sécurité ou son avenir, en danger. La santé est, ici, entendue dans son sens le plus large telle qu'elle a été définie par l'O.M.S.

Les situations lacunaires peuvent se présenter directement chez l'enfant ou le jeune ainsi que dans son environnement de vie.

Notre aide s'adresse également au jeune dont les conditions d'éducation sont compromises par son comportement ou par celui des personnes qui sont en charge d'assurer son éducation.

Dans tous les cas nos interventions sont acceptées. Elles visent à aboutir à l'autonomie du jeune. L'aide est sollicitée par le jeune lui-même, sa famille ou par un proche. Le service intervient également lorsqu'une demande d'aide, sollicitée par le jeune, sa famille ou un proche, lui parvient, orientée par les institutions communautaires, les instances judiciaires ou les services et intervenants de première ligne. Cette aide peut être :

- Un travail de médiation en cas de situation conflictuelle avec la famille, l'école ou le travail ;
- Des démarches sociales, juridiques ou administratives ;
- Un accompagnement socio-éducatif.

Le jeune est informé du fait qu'il peut à tous moments mettre fin à l'aide entreprise.

L'aide apportée exclut toute intervention sous forme d'entretiens à caractère thérapeutique.

L'évolution temporelle de la relation, la fréquence et la durée de l'intervention varient selon chaque cas individuel.

Le travail de prévention éducative comprend :

- Un travail d'écoute et de valorisation ;
- Une orientation ;
- Un accompagnement social individuel ;
- Une mise en œuvre d'outils de médiation entre le jeune et sa famille ainsi qu'un soutien à celle-ci dans l'exercice de ses responsabilités parentales ;
- Des actions collectives en vue d'initier et de renforcer des liens de confiance entre les bénéficiaires et le service, ainsi que de faciliter l'émergence de la parole des jeunes.

Action de prévention sociale

Une politique de prévention sociale qui porte des fruits doit impérativement être réfléchi et coordonnée sur base d'une programmation précise, dans une région déterminée.

L'action de prévention sociale se nourrit des problématiques rencontrées à titre individuel ou collectif pour apporter des réponses globales et imprimer un changement dans le milieu de vie du jeune.

Lorsque l'on parle d'une politique d'aide aux jeunes orientée vers des actions communautaires, il y a lieu de s'assurer d'un certain nombre de préalables et notamment la connaissance du milieu dans lequel elle s'inscrit ainsi que l'analyse des problématiques qui s'y développent en rapport avec les jeunes.

Enfin, c'est un lieu commun que de dire qu'il faut connaître les différents intervenants psychosociaux de la région et de collaborer avec eux en vue de mener un travail transversal coordonné.

Une action coordonnée avec ces différents intervenants est essentielle dans le cadre d'une prévention réellement efficace.

Le service veut s'inscrire dans une dynamique de projets réalisés par et pour les jeunes vulnérables visant à développer la socialisation, l'émancipation, la responsabilisation et la valorisation du jeune au sein d'un groupe en interaction avec son environnement.

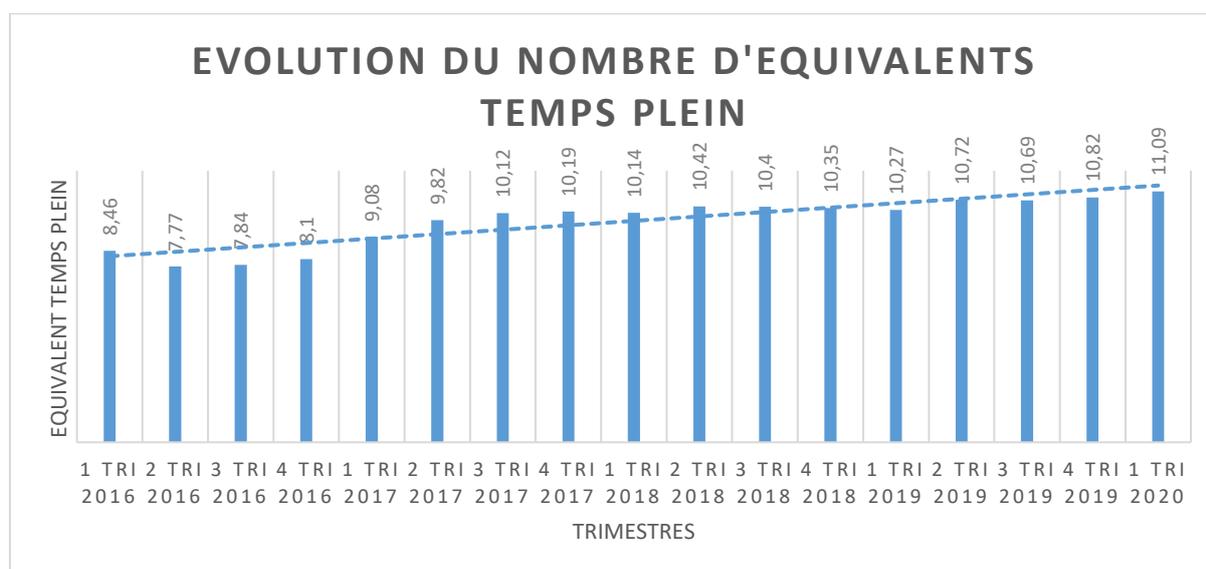
Les projets sont des moyens et non pas des objectifs.

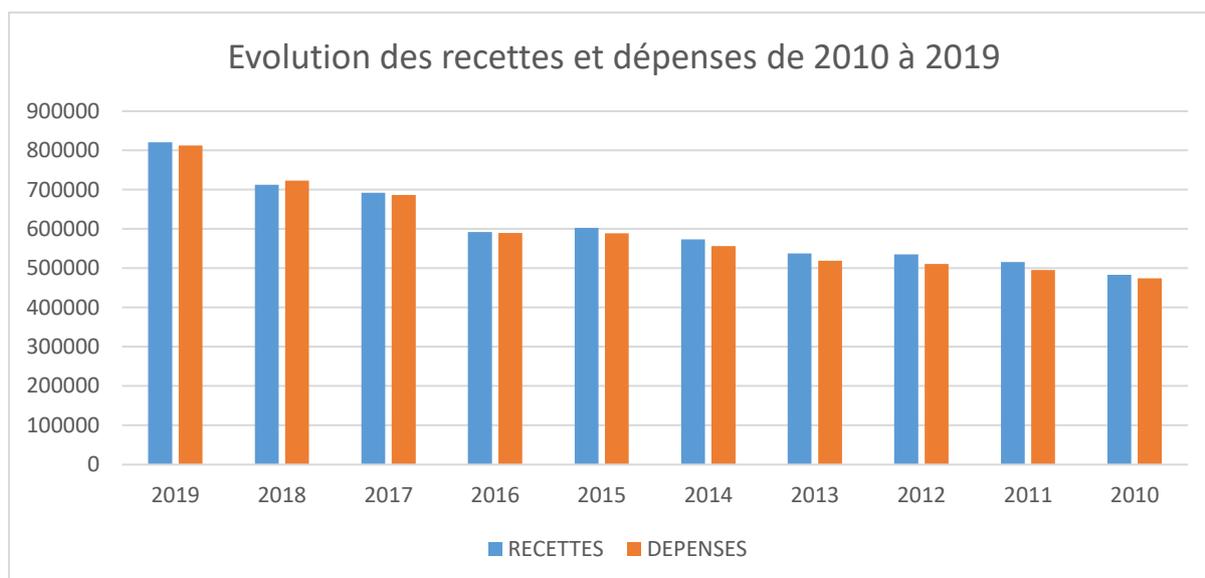
Le service se charge de susciter les initiatives, de les coordonner avec comme objectif de les rendre autonomes.

Il est à noter que conformément à l'arrêté spécifique des AMO, les travailleurs du service sont accessibles facilement, directement et physiquement dans un lieu fixe ou de manière ambulatoire, dans des horaires réguliers, notamment en dehors des heures de fréquentation scolaire. Le service est accessible directement et sans rendez-vous tous les mercredis après-midi et au moins 2 fois par semaine jusqu'à au moins 18h00. En outre, le service est accessible au moins 12 samedis, dimanches ou jours fériés par an. De plus, en vue de réaliser du travail social de rue, le service assure une présence de ce type au moins 12 heures par semaine, de façon régulière et permanente.

1.2. Notre équipe éducative

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Temps du travail</u>
Jacques DUCHENNE	Directeur	mi-temps
Isabelle BEAUJEAN	Criminologue	mi-temps (en maladie depuis 01/09/2019)
Virginie LECLERCQ	Psychologue	mi-temps
Virginie BYLOO	Educatrice	Temps plein
Kathleen LAUWERS	Assistante sociale	9/10 temps
François-Xavier BRIDOUX	Educateur	Temps plein
Mélanie GRAMME	Assistante sociale	4/5 temps
Thibaut DUCHENNE	Educateur	Temps plein
Simon DENIS	Educateur	Temps plein
Jessica DELHAXHE	Educatrice	4/5 temps
Mike VERHOEVEN	Administratif/Financière	Temps plein
Laure DARDENNE	Educatrice	Temps plein
Rose-Marie TEMPERVILLE	Educatrice	4/5 temps
Victor LECLERCQ	Educateur	mi-temps





1.3. Organes de gestion

Le Service d'Aide aux Jeunes en Milieu Ouvert ASBL (SAJMO) a un Conseil d'Administration qui délègue la gestion journalière à son directeur. Une Assemblée Générale a lieu une fois par an.

L'arrêté-cadre définit la fonction et la responsabilité du directeur.

« Article 18 - Le pouvoir organisateur confie la gestion journalière du ou des services à une direction qui est responsable de la mise en œuvre du projet éducatif, de la gestion du personnel, de la gestion financière, de la tenue de la comptabilité et du respect des réglementations en vigueur. La direction reçoit du pouvoir organisateur toutes les informations et tous les moyens, y compris financiers, lui permettant d'assumer cette charge »

1.4. Affiliation

Nous sommes affiliés à la FLAJ : Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse

1.5. Financement

	2019	2018
VENTES ET PRESTATIONS	821.049,26 €	712.662,40 €
740310 – Fonctionnement courants	38.871,96 €	34.482,96 €
740410 – Personnel courants	303.868,34 €	202.471,11 €
740429 – Régularisation Maribel définitif	- 11.025,34 €	- 7.413,93 €
740430 – Personnel rédacteur Madrane > 31/03/2018	0,00 €	4.281,04 €
740431 – Personnel rédacteur Madrane > 31/12/2018	0,00 €	14.250,00 €
740470 – Programmation salariale AAJ	0,00 €	30.302,88 €
740472 – Programmation salariale Maribel HC	5.156,45 €	30.68,85 €
740473 – Programmation salariale APE	39.385,60 €	33.713,77 €
740490 – Personnel trop perçu a rep. triennat	- 15.606,88 €	0,00 €
742218 – PG 2018 – Grandir avec les autres	0,00 €	5.000,00 €
742219 – PG 2019	5.000,00 €	0,00 €
742228 – CFWB Année Citoyenne 2018	0,00 €	17.500,00 €
742229 – CFWB Année Citoyenne 2019	20.000,00 €	0,00 €
742238 – CFWB Projet Hors Les Murs 2018	0,00 €	11.250,00 €
744100 – Congés éducations	0,00 €	3.067,20 €
744300 – APE	74.178,49 €	44.167,13 €
744310 – APE Renf. Madrane	0,00 €	4.949,88 €
744390 – APE années antérieures	1.704,66 €	1.378,98 €
744500 – Maribel	53.012,10 €	49.610,82 €
744510 – Maribel hors cadre	102.490,27 €	89.103,69 €

744600 - Avantages ONSS	461,00 €	468,98 €
744610 - Avantages ONSS APE	76.075,96 €	57.288,25 €
744620 - Avantages ONSS Maribel HC	394,18 €	380,27 €
744640 - Avantages ONSS Rosetta	356,94 €	494,99 €
744690 - Avantages ONSS Renf. Madrane	0,00 €	7.431,11 €
744700 - Rosetta	37.840,42 €	45.946,48 €
744910 - Réduction s/ prec. prof.	269,95 €	273,51 €
744912 - Réduction s/ prec. prof. QP Maribel HC	234,61 €	203,78 €
744913 - Réduction s/ prec. prof. QP APE	640,81 €	474,50 €
744914 - Réduction s/ prec. prof. QP Rosetta	67,22 €	86,18 €
744919 - Réduction s/ prec. prof. QP Renf. Madrane	0,00 €	61,13 €
745420 - Déplacements	0,00 €	29,00 €
745450 - Recette Job & Moi	1.294,25 €	1.191,25 €
745475 - Produits Solidarité ASBL	3.643,20 €	0,00 €
745810 - Participations jeunes/familles	1.430,00 €	2.126,00 €
745820 - Autres produits de fonctionnement AAJ	1.710,00 €	293,75 €
745920 - Personnel repris s/ projets	0,00 €	1.850,24 €
745921 - Personnel APE HC repris s/ projets	30.491,05 €	10.630,61 €
746100 - Dons en numéraires	47,00 €	0,00 €
746200 - Dons Loterie	0,00 €	5.750,00 €
748200 - Autres corr. ex. ant. AAJ s/ fonctionnement	0,00 €	4.560,90 €
749214 - BW Solidarité 01/07/2017>30/06/2018	0,00 €	15.000,00 €
749215 - BW Solidarité 01/07/2018>30/06/2019	14.230,91 €	769,09 €
749216 - BW Solidarité 01/07/2019>31/12/2019	15.000,00 €	0,00 €
749220 - Subsidés Incourt	6.000,00 €	13.500,00 €
749221 - Subsidés CPAS Incourt	2.500,00 €	0,00 €
749230 - Subsidés Orp-Jauche	1.500,00 €	1.500,00 €
749735 - Projet CERA > 31/12/2018 Bourse à projetd	0,00 €	1.168,00 €
749740 - Projet Européen 02/09/2019>01/11/2021	9.829,19 €	0,00 €

Les comptes ont été approuvés par l'Assemblée Générale. On peut observer une augmentation des recettes de plus de 100.000,00 € entre 2018 et 2019 et un résultat qui se solde par un boni de 12.866,00 € alors que la perte était de 6.591,00 € l'année précédente.

Il est également à noter que les années 2011 à 2017 viennent d'être inspectées par l'administration.

2. SOLIDARITÉ, UNE ANNÉE CITOYENNE

2.1. Contexte

Regroupés en équipe de huit et accompagnés par un référent, les volontaires s'engagent dans un projet dynamique reposant sur trois axes :

Un engagement citoyen sous forme de services à la collectivité et d'activités de rencontre

Tout au long du projet, les jeunes réalisent différentes actions de volontariat. Par exemple, retaper les locaux d'une association, distribuer des repas chauds aux plus démunis, participer aux travaux de gestion d'une réserve naturelle, soutenir l'organisation d'un événement culturel, animer un groupe d'enfants à l'occasion de la Saint-Nicolas, organiser une sortie avec des personnes handicapées, réaliser un film d'animation avec des aînés, participer à un projet international...

Un temps de formation et de sensibilisation

L'action est complétée par un vaste programme éducatif poursuivant deux objectifs majeurs :

- Préparer les volontaires aux actions qu'ils vont entreprendre (initiation aux travaux manuels, initiation aux techniques d'animation, initiation au secourisme, ...)
- Sensibiliser les volontaires à certaines grandes thématiques de société (développement durable, éducation à la démocratie, respect de la différence, relations Nord-Sud, ...).

Ces nouveaux acquis permettent aux jeunes de rendre des services de qualité mais également de mieux connaître et comprendre la société dans laquelle ils vivent.

Une étape de maturation personnelle

Étape au service des autres, l'engagement volontaire doit aussi être une étape pour soi, un moment de réflexion et d'investissement pour son propre avenir. Grâce à un encadrement personnalisé, chaque jeune est accompagné dans la construction de son projet post-Solidarité.

Pour ce faire, notre projet propose :

- Un module « *Mieux se connaître pour mieux s'orienter* » ;
- La visite d'associations spécialisées dans l'information et l'orientation des jeunes.

Ce tronc commun peut être complété par une bourse à projet (aide financière destinée à soutenir chaque jeune après son année de volontariat), un stage individuel, des visites d'entreprises, des ateliers d'expressions...

Remarque : Le temps d'activité restant est principalement consacré à des projets dits « *particuliers* » (projets d'expression, audio-visuels, artistiques, ...), ainsi qu'à la gestion collective du projet (espaces de participation, réunions, évaluations, ...).

2.2. Objectifs

L'ACS a pour principal objectif l'accompagnement social et éducatif de jeunes. Elle vise à favoriser leur développement personnel ainsi que leur intégration dans la société en tant que citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires (CRACS).

Le projet est orienté autour de 4 points forts qui se caractérisent par des objectifs spécifiques :

- Redonner à chaque jeune le goût et la possibilité concrète d'exercer sa citoyenneté de façon active et dynamique ;
- Offrir à tous les jeunes un plus pour leur avenir en améliorant leur statut socioprofessionnel ainsi que leur statut personnel ;
- Permettre le brassage des publics et favoriser la rencontre de jeunes ;
- Contribuer au développement associatif et au renforcement du « *vivre ensemble* ».

2.3. L'accompagnement des volontaires

L'accompagnement collectif

Chaque équipe de volontaires est encadrée au quotidien par un professionnel de terrain appelé « responsable d'équipe ». Ce dernier a pour mission de :

- Permettre à tous les volontaires de tirer un maximum de bénéfices de leur vie en équipe. Dans ce cadre, il veille à l'émergence d'une dynamique de groupe participative, positive et constructive ;
- Permettre à tous les volontaires de tirer un maximum de bénéfices des activités qui leur sont proposées. Dans ce cadre, il veille à la qualité et à la pertinence des activités proposées, mais également à l'implication et à la mobilisation des volontaires sur ces dernières ;
- Garantir, d'un point de vue pratique mais aussi philosophique, le cadre Solidarité. En tant que 1er référent pour les volontaires, il veille au respect des règles qui assurent la bonne marche du projet ainsi qu'au respect de ses principes fondateurs.

Dans la mesure où chaque équipe de volontaires est bien évidemment avant tout composée d'individus singuliers et que le responsable d'équipe est « la » personne de référence pour ces derniers, il est évident que sa fonction ne se limite pas à la seule dimension collective. Il assure également un suivi individuel de « première ligne ». Pour les situations plus complexes et/ou nécessitant un investissement plus important, il veillera à passer la main au travailleur en charge de l'accompagnement individuel. Soulignons, à ce titre, l'importance de la collaboration entre ces deux fonctions si l'on souhaite proposer aux volontaires un accompagnement cohérent.

L'accompagnement individuel

Le projet Solidarité est un projet qui s'inscrit dans la logique de l'aide individuelle telle que définie par « le décret du 4 mars 1991 relatif à l'Aide à la Jeunesse ».

Par aide sociale et éducative, on entend principalement :

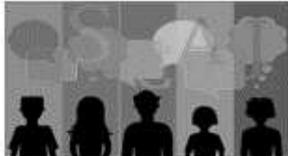
- Un travail d'écoute, d'accompagnement, d'orientation et une intervention socio-pédagogique visant à aider le jeune à surmonter ses difficultés dans les domaines familiaux, sociaux, scolaires, administratifs, juridiques, professionnels et économiques ainsi qu'à soutenir le jeune et s'il échert ses proches, dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets personnels dans ces mêmes domaines et à préparer le jeune à l'exercice de ses droits et devoirs et à l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté responsable ;
- Un travail de médiation entre le jeune et sa famille ainsi qu'un soutien à celle-ci dans l'exercice de ses responsabilités parentales.

Le travail en réseau

Soucieux de proposer un accompagnement de qualité aux volontaires, nous cherchons toujours à collaborer le plus efficacement possible avec toutes les personnes pouvant nous aider à optimiser le suivi proposé à un jeune. Dans cette logique, nous collaborons avec les personnes ou structures qui ont orienté un jeune vers Solidarité (parents et partenaires envoyeurs) ainsi qu'avec les personnes ou structures sollicitées en cours de projet afin de nous aider à répondre au mieux à une situation particulière.

Pour toute collaboration, nous plaçons la complémentarité des interventions au cœur même de notre action. Elle est en effet l'élément indispensable pour assurer la cohérence, le renforcement et la continuité des parcours éducatifs proposés aux jeunes. Dans cette logique, l'accompagnement mis en place à Solidarité doit permettre de conjuguer au mieux les ressources des différents dispositifs et réseaux afin d'offrir une prise en charge globale, adaptée et adaptable aux spécificités de chaque situation. Cette manière de travailler doit, autant que faire se peut, éviter le phénomène de « recouvrement », source d'incompréhensions et d'incohérences dans le suivi du jeune.

2.4. Les partenaires

		Résidence Le Cèdre Bleu
 CROIX-ROUGE de Belgique		 SALON SIEP ETUDES & PROFESSIONS
 natagora <i>la nature avec vous</i>	 INFOR JEUNES	 ARMONEA MAISON DE REPOS Résidence du Parc
		

2.5. Evaluation des partenaires

Nom partenaire	Organisation pratique	Dynamique collective	Appréciation générale	Niveau de pertinence	Qualité du travail	Total
Cèdre bleu	4	3	3	4	3	17
Cpas Incourt	3	3	4	4	4	18
Résidence du parc	2	2	2	2	2	10
Les Aubépines	3	4	4	4	4	19
Horizons neufs	3	4	4	4	4	19
Réserve Natagora	3	4	4	4	4	19
Réserve Genappe	3	3	4	4	3	17
Beps croix rouge	4	3	4	4	4	19
SIEP	3	3	4	4	3	17
Infor jeunes	3	3	3	3	3	15

Planning familial	3	3	4	4	3	17
Film (FWB)	4	3	4	4	3	18
BAP (SCAJ)	3	3	4	4	4	18
Breendonk	3	3	3	4	4	17
Territoire de la mémoire	3	3	4	4	3	17
Gégé (ferme pédagogique)	3	4	4	4	4	19
Théâtre (impro)	4	3	4	4	4	19
Réseau (activités sportives)	3	3	3	4	4	17
Réseau (activités rencontre)	3	3	3	4	4	17
AMO	3	3	3	4	4	17
Projet Européen	3	3	3	3	3	15
RTBF	3	3	3	3	3	15
Mine de Blegny	3	4	3	3	4	17
Serge Thiry	3	3	4	4	4	18
Sans abris	3	4	3	4	3	17

2.6. Calendrier des activités

Janvier 2019

Date	Matinée	Après-midi	Horaire
1	Congés d'hiver		
2			
3			
4			
5			
6			
7	Projet Vidéo		9h30 - 16h
8	Projet Vidéo		9h30 - 16h
9	Soupe	BAP	9h30 - 16h
10	Distribution Jouets	Guichet de l'énergie	9h30 - 16h
11			
12			
13			
14	Ferme pédagogique (Habits de travail)		9h30 - 16h
15	Cité Miroir		9h30 - 16h
16	Soupe	Activité Thématique	9h30 - 16h
17	Breendonk		9h30 - 16h
18			
19			
20			
21	Action SDF Liège		9h30-16h
22	Opération route	Préparation séjour inter-volontaires	9h30-16h
23	Projet Soupe	BAP (SCAJ)	9h30-16h
24	Séjour Inter-volontaires (Solidarité Bruxelles)		9h30-16h
25			
26			
27			
28	Ferme pédagogique	9h30-16h	
29	Activité SDF Liège	9h30-16h	
30	Soupe	BAP	9h30-16h
31	Ecole Les Moineaux	9h30-16h	

Février 2019

03			
04			
05	Cèdre bleu		09h30-16h00
06	Soupe	Préparation SIEP	09h30-16h00
07	Ecole les Moineaux		09h30-16h00
08	Salon du SIEP		09h30-16h00
09			
10			
11	Activité avec les SDF de Liège		09h30-16h00
12	Activité cohésion de groupe		09h30-16h00
16	Activité soupe	Evaluation réunion des parents	09h30-17h00
14	Ecole les moineaux		09h30-16h00
15			
16			
17			
18	Activité Audio-visuel : Création Court-métrage		9h30-16h
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25	Activité Audio-visuel : Création Court-métrage		9h30-16h
26	ASBL : Le bocage (Habits de travail)		9h30-16h
27	Evaluation P3 + Réunion de parents		9h30-16h
28			

Mars 2019

Date	Matinée	Après-midi	Horaire
1	Congés de carnaval		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11	Déménagement		9h30-16h
12	Journée mobilité internationale		9h30-16h
13		Visite Aubepines	13h-16h
14	Chantier Aubepines		9h30-16h
15			
16			
17			
18	Ecole les Moineaux		9h30-16h
19			9h30-16h
20	Préparation activité cèdre bleu		9h30-16h
21	Chantier Aubepines		9h30-16h
22			
23			
24			
25	Activité cèdre bleu		9h30-16h
26	Horizons neufs		9h30-16h
27	Activité cèdre bleu		9h30-16h
28	BAP		9h30-16h

29	
30	
31	

Avril 2019

Date	Matinée	Après-midi	Horaire	
1	Horizons neufs		09h30-16h	
2	Evaluation et réunion parents		09h30-16h30	
3	Préparation et présentation activité Héron (0 déchet)		09h30-16h	
4	Initiation Voile		09-16h30	
5				
6	Congés de printemps			
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23	Bocage		9h30-16h	
24	Déménagement + peinture		9h30-16h	
25	Activité de groupe		9h30-16h	
26				
27				
28				
29	Inc Rock		9h30-16h	
30	Inc Rock		9h30-16h	
31				

Mai 2019

Date	Matinée	Après-midi	Horaire
1	Féié		
2	Inc Rock		9h30-16h
3	Inc Rock		9h30-16h
4			
5			
6	Inc Rock		9h30-16h
7	Inc Rock	Infor jeune (DAE)	9h30-16h
8	Police	Pompier	9h30-16h
9	Inc Rock	Préparation journée Challenge Aubépines	9h30-16h
10			
11			
12			
13			
14	BAP	Infor Jeune (vote)	9h30-16h
15	Rencontre Fedasil		9h30-16h
16	Journée Challenge Aubépines		9h30-16h
17	Stoemp festival		9h30-16h
18			
19			

20	Journée sportive	9h00-16h
21	BEPS	9h00-16h
22	BEPS	9h00-16h
23	Animation 0 déchet Héron	09h00-16h
24	BEPS	09h00-16h
25		
26		
27	Prépa carnet fin d'année	9h30-16h
28	BAP	9h30-16h
29	Préparation soirée de Clôture + Evaluation réseau	9h30-16h
30	Féjé	
31		

Juin 2019

Date	Matinée	Après-midi	Horaire	
1				
2				
3		Préparation voyage Corrèze	13h-16h	
4	<h1>Voyage international en Corrèze</h1>			
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13	Préparation de la présentation orale BAP	Présentation devant le jury de la BAP	9h30-16h	
14				
15				
16				
17		Cérémonie de clôture Réseau	09h30-16h	
18		Carnet fin d'année et prépa cérémonie Jodoigne	09h30-16h	
19				
20		Soirée de clôture Jodoigne	18h-24h00	
21				
22				
23				
24	<h1>Fin</h1>			
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				

Octobre 2019

Date	Matinée	Après-midi	Horaire
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7		Rentrée SOLIDARCITE	13h30-16h
8	Achat équipements	Activité de groupe	9h30-16h
9		Rencontre Anciens - Jalhay	9h30-16h
10		Mise en place cadre du groupe	9h30-16h
11			

12			
13			
14	Activité Menuiserie		9h30-16h
15	Réserve naturelle – Natagora		9h30-16h
16	Présentation équipe AMO	Activité maturation personnelle	9h30-16h
17	Réserve naturelle – Natagora		9h30-16h
18			
19			
20			
21	Activité Menuiserie		9h30-16h
22	Présentation Réseau	Activité maturation personnelle	9h30-16h
23	Ferme pédagogique		9h30-16h
24	Evaluation 1		9h30-16h
25			
26			
27			
28	Vacances de Toussaint		
29			
30			
31			

Novembre 2019

Date	Matinée	Après-midi	Horaire
1			
2			
3			
4	Activité Menuiserie		9h30-16h
5	Explication CommuniTV (PE)	Activité Menuiserie	9h30-16h
6	Horizons Neufs (vêtements de travail)		9h30-16h
7	Ferme Pédagogique (vêtements de travail)		9h30-16h
8			
9			
10			
11	FERIE (ARMISTICE)		
12	Activité Sensibilisation		9h30-16h
13	Activité CV		9h30-16h
14	Ferme pédagogique (vêtements de travail)		9h30-16h
15			
16			
17			
Date	Matinée	Après-midi	Horaire
18	ASBL Argentine		
19	Résidence du parc		9h30-16h
20	Bourse à projets		9h30-16h
21	Chantier Réserve naturelle Genappe		9h30-16h
22			

23		
24		
25	Réunion inter-coordination	
26	Sensibilisation Handicap	Film : « Hors-Normes »
27	Opération Soupe	
28	Résidence du parc	

Décembre 2019

Date	Matinée	Après-midi	Horaire
1			
2	Eval (P2)		9h30-16h
3	Breendonk		9h30-16h
4	Opération Soupe		9h30-16h
5	Expo : « Plus jamais ça »		9h30-16h
6			
7			
8			
9	Visionnage du film : « L'expérience »		9h30-16h
10	Activités ASBL Argentine		9h30-16h
11	Opération Soupe		9h30-16h
12	Prépa Mobilisation internationale		9h30-16h
13	Journée Mobiliastion internationale		9h30-16h
14			
15			
16	Réunion inter-volontaires	Courses + responsabilités	9h30-16h
17	Patinoire		9h30-16h
18	Opération soupe		9h30-16h
19	Dîner de Noël		9h30-16h

2.7. Bilan et perspectives

Chaque volontaire intéressé de rejoindre le projet est passé par les différentes étapes de sélection : explication du projet, entretien individuel afin de connaître son projet de vie, entretien de candidature, formalités administratives, ... Chaque volontaire peut intégrer le projet quel que soit son profil à partir du moment où il montre un intérêt et une motivation pour celui-ci.

Nous soulignons que, cette année, nous avons eu 20 candidatures, soit une augmentation de 81% par rapport à l'année 2018-2019. Cette augmentation s'explique par le fait que beaucoup de jeunes sont en décrochage scolaire ou ne connaissent pas encore leur orientation. Malheureusement, nous n'avons pas pu accepter les 20 candidatures et avons dû faire un choix d'en sélectionner 10. Ce choix a été fait en nous basant sur la demande du jeune, sa motivation et son projet futur.

Cette année, les volontaires étaient 7 garçons et 3 filles, tous belges, dont la tranche d'âge est située entre moins de 15 ans et 20 ans, avec ou sans difficultés personnelles, habitant dans la région. La plupart d'entre-eux sont à charge de leur famille et sont hébergés par celles-ci. 2 volontaires n'ont aucun diplôme tandis que le dernier diplôme obtenu pour la moitié des volontaires est le CEB. La plupart des volontaires n'ont eu aucune expérience professionnelle. Leur motivation est propre à chacun. On notera cependant une plus grande volonté de participer à ce projet pour mieux s'orienter par la suite. Tous les volontaires ont terminé leur ACS jusqu'à son terme.

Cette année, 4 jeunes de l'ACS 2018-2019 ont manifesté un intérêt pour un suivi.

Chaque année en début de projet, nous organisons un séjour pour une prise de contact permettant aux volontaires de faire connaissance avec l'équipe éducative et avec les autres volontaires.

Cette année, nous avons abordés 7 approches :

1. Les services à la collectivité
2. Les projets de rencontre
3. La formation technique
4. La sensibilisation citoyenne
5. La maturation personnelle

6. La gestion du collectif
7. Les projets particuliers

LES ACTIVITES DE SERVICES A LA COLLECTIVITE

L'objectif premier de ces activités est de soutenir le partenaire associatif n'ayant pas les moyens humains et/ou financiers pour mener à bien certains de ses projets.

Plusieurs activités ont eu lieu dans ce cadre :

- Renovations légères de bâtiments
- Protection de l'environnement
- Soutien aux plus démunis
- Animations avec différents publics

LES ACTIVITES DE RENCONTRE

L'objectif de ces activités, n'est pas de rendre un service à un partenaire, bien que cela puisse être fait de façon minime, mais bien de découvrir un public et une réalité particulière. Il s'agit donc de projets visant à objectiver la connaissance de l'autre et ainsi lutter contre les préjugés, les stéréotypes et la discrimination.

Plusieurs activités ont eu lieu dans ce cadre :

- La rencontre inter-antennes Solidarité
- La rencontre avec le monde du handicap
- La rencontre intergénérationnelle

LES ACTIVITES PARTICULIERES

Ces activités ont été entreprises par les volontaires ayant un sens par rapport au projet pédagogique de l'ACS mais qui ne sont ni des services à la collectivité, ni des activités de rencontre.

LES FORMATIONS ET LES SENSIBILISATIONS

L'ACS est avant tout un projet axé sur l'action, le programme comporte également un vaste programme de formations et de sensibilisations poursuivant deux objectifs majeurs :

- Préparer les volontaires aux actions qu'ils vont être amenés à réaliser ;
- Sensibiliser ceux-ci à certaines grandes thématiques de société.

Ces nouveaux acquis leur permettent de vivre pleinement leur année citoyenne, de rendre des services de qualité mais également de mieux connaître la société dans laquelle ils vivent. Bien que ces formations soient non qualifiantes, à l'exception du BEPS, ils représentent néanmoins un atout non négligeable pour se lancer dans la vie active.

Afin de proposer des enseignements de qualité mais aussi d'ouvrir les volontaires à d'autres personnes de référence, la plupart des formations/sensibilisations sont dispensées par des formateurs extérieurs au projet.

LA MATURATION PERSONNELLE

L'engagement des volontaires dans le projet doit aussi être considéré comme une étape en soi, comme un moment de réflexion et d'investissement pour son propre avenir. La facette de maturation personnelle, omniprésente tout au long du projet, a donc pour objectif de favoriser le développement personnel de chaque jeune tout en lui permettant de prendre le recul nécessaire à la définition et à l'élaboration d'un projet post-solidarité constructif et réaliste.

Il y a quatre ans, des volontaires avaient proposé une activité afin de faire connaître leurs passions aux autres volontaires. Malheureusement, aucune activité n'a été proposée cette année.

Le système de responsabilités a été pratiqué tout au long de l'année et ce jusqu'au terme. Cela permettait au volontaire d'avoir également un rôle dans l'équipe et de se sentir « chef » d'une fonction.

Le temps consacré pour l'évaluation des volontaires se fait de façon formelle mais aussi de façon informelle. D'une part, le trajet de retour d'une activité est utile pour entendre ce que les volontaires ont pensé de l'activité vécue et leurs attentes. D'autre part, lors de leurs évaluations personnelles

(mensuellement), les volontaires sont amenés à partager leurs ressentis en ce qui concerne les activités.

En fin de chantier, il est important que les volontaires aient un retour concernant leur travail. C'est pourquoi, nous réalisons une évaluation avec le responsable de chantier et le partenaire. Le responsable de chantier en fera ensuite un retour au restant de l'équipe des volontaires.

Il y a également des réunions des volontaires toutes les deux semaines durant laquelle ils peuvent exprimer leurs attentes, leurs envies ainsi que leurs ressentis par rapport aux activités vécues et à venir.

A la fin du premier mois et en fin d'année, un bilan est réalisé avec chaque volontaire. Celui-ci est vraiment centré sur la situation du volontaire à un moment-clé (compétences, difficultés, objectifs, ...). De plus, lorsque cela nous semble nécessaire ou à la demande du volontaire, nous le voyons de manière individuelle.

Nous constatons que les volontaires ont tous une approche différente avec notre équipe éducative. Certains viennent spontanément nous donner de leurs nouvelles.

Notre souhait est bien évidemment de garder un contact avec ceux-ci mais nous ne pouvons malheureusement pas rendre cela obligatoire mais nous pouvons faire en sorte que cela se fasse naturellement, en ayant avec eux une réflexion dès la fin du projet.

3. LE SUIVI INDIVIDUEL

3.1. Contexte

La structure des aides reste inchangée par rapport à 2018.

En effet, pour rappel, depuis plusieurs années, nous nous attachons à établir des statistiques de nos interventions en matière d'aides individuelles.

Comme nous l'impose le nouveau décret de l'Aide à la Jeunesse, nous tenons un registre des demandes qui nous permet de nous tenir au plus près des besoins exprimés par les jeunes. L'analyse des dossiers individuels constitue donc une source importante d'informations quant aux besoins exprimés par les jeunes mais permet également de nourrir efficacement les actions communautaires entreprises.

Comme le souligne notre projet pédagogique, l'aide peut être directement sollicitée par le jeune lui-même, sa famille ou par un proche.

Nous intervenons également lorsqu'une demande d'aide, sollicitée par le jeune, sa famille ou un proche, nous parvient, orientée par les institutions communautaires, les instances judiciaires ou les services et intervenants de première ligne.

Notre aide s'adresse au jeune lui-même, de 0 à 22 ans, vivant des situations lacunaires, qu'elles soient familiales, sociales, administratives, juridiques ou professionnelles mettant sa santé, sa sécurité ou son avenir en danger.

Les situations lacunaires peuvent se présenter directement chez l'enfant ou le jeune ainsi que dans son environnement de vie.

Notre aide s'adresse également au jeune dont les conditions d'éducation sont compromises par son comportement ou par celui des personnes en charge d'assurer son éducation.

3.2. Objectifs

Nous visons plusieurs objectifs à travers cette action :

- Promouvoir la détection et la prévention des troubles de l'épanouissement de l'enfant ou du jeune ;
- Instaurer une compensation socio-éducative individuelle précoce, par le biais d'un travail d'écoute, d'accompagnement, d'orientation, de médiation permettant la prise en charge des difficultés du jeune, dans son milieu de vie ;
- Mener un travail systématique d'analyse des problématiques rencontrées à titre individuel et du contexte général dans lequel elles s'inscrivent, aux fins de mettre sur pieds des initiatives susceptibles d'apporter des réponses globales au travers d'actions communautaires susceptibles d'induire un changement positif du milieu de vie ;
- Susciter la mise en œuvre d'actions collectives permettant aux jeunes de développer des projets propres s'inscrivant dans une dynamique de valorisation de soi, de responsabilisation et de solidarité sociale en interaction avec leur environnement. Le service intervient comme initiateur permettant aux jeunes de concevoir, de réaliser et de rendre autonome un projet qui leur est propre.

3.3. Méthodologie

Notre service accueille les jeunes durant nos différentes permanences :

- Mardi : de 12h00 à 13h30
- Mercredi : de 13h00 à 18h00
- Jeudi : de 12h00 à 13h30
- Vendredi : de 16h00 à 18h00

Des permanences ont également lieu en dehors des bureaux (voir notamment « Travail de rue »).

Pour rappel, il est à noter que conformément à l'arrêté spécifique des AMO, les travailleurs du service sont accessibles facilement, directement et physiquement dans un lieu fixe ou de manière ambulatoire, dans des horaires réguliers, notamment en dehors des heures de fréquentation scolaire. Le service est accessible directement et sans rendez-vous tous les mercredis après-midi et au moins 2 fois par semaine jusqu'à au moins 18h00. En outre, le service est accessible au moins 12 samedis, dimanches ou jours fériés par an. De plus, en vue de réaliser du travail social de rue, le service assure une présence de ce type au moins 12 heures par semaine, de façon régulière et permanente.

Une demande d'aide peut également nous parvenir via les réseaux sociaux, par e-mail ou par téléphone. Dans ces cas, le jeune est redirigé vers une de nos permanences ou à défaut, un rendez-vous est fixé avec un travailleur social.

Lors du premier entretien, nous écoutons la demande du jeune et en relatons lors de notre réunion hebdomadaire, le vendredi matin, durant laquelle, chaque travailleur social relate ses suivis en cours.

Durant cette réunion, un travailleur social est attribué pour le suivi de la situation.

3.4. Bilan

Nous avons actuellement 628 dossiers ouverts ou en suspens.
185 dossiers ont été actifs du 01/01/2019 au 01/07/2020.

Des demandes d'aide nous sont également parvenues mais n'ont pas fait l'objet d'une ouverture de dossier car, bien souvent, il s'agissait d'une demande d'informations ou d'une orientation vers un autre service.

De manière générale, une centaine de dossiers reste en permanence ouverts.

Les problèmes principaux qui nous occupent sont, par ordre d'importance :

- Le harcèlement
- Le décrochage scolaire
- Les ruptures familiales
- Les violences
- Les toxicomanies

Un diagnostic social (voir notamment « *Synthèse du diagnostic social* ») est établi, nous permettant de développer des actions de prévention éducative et sociale qui visent à apporter des solutions globales aux différents problèmes rencontrés.

Nous constatons que les jeunes ont, de temps en temps, des difficultés à faire le premier pas pour nous contacter. Les réseaux sociaux sont un excellent moyen pour eux de franchir le pas.

3.5. Perspectives

Il est fort à parier que des nouvelles demandes d'aides nous arriveront au travers de nos différentes actions et par le biais de différents canaux :

- Nos animations dans les écoles primaires et secondaires
- Les actions de prévention en milieu festif
- Le travail de rue
- Notre présence sur les différents réseaux sociaux
- Nos stages organisés durant les congés scolaires

4. JOB & MOI

4.1. Contexte

Le projet « *Job & Moi* » a pour objectif l'accompagnement social et éducatif de jeunes fragilisés à travers la réalisation de chantiers intergénérationnels. Il vise à favoriser leur développement personnel ainsi que leur intégration dans la société en tant que citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires (CRACS). Indirectement, le projet « *Job & Moi* » contribue à lutter contre l'isolement des aînés et facilite leur maintien à domicile.

4.2. Objectifs

Les principaux objectifs de ce projet sont :

- Permettre aux jeunes de gagner un peu d'argent tout en exerçant leur citoyenneté de façon active et dynamique ;
- Offrir à des jeunes la possibilité de gérer une partie de leur temps libre de manière utile et constructive ;
- Permettre le brassage des publics et favoriser la lutte contre la pauvreté et l'isolement de manière intergénérationnelle ;
- Modifier positivement l'image des jeunes auprès de leurs pairs mais aussi de tout leur environnement proche (famille, adultes, ...) ;
- Valoriser ou revaloriser des jeunes à partir d'une activité professionnelle avec des adultes ;
- Contribuer à la valorisation des jeunes de l'Est du Brabant wallon.

4.3. Moyens mis en œuvre

La participation libre au projet

Aucun volontaire ne peut être forcé de participer au projet « *Job & Moi* ». La décision doit être prise librement et en connaissance de cause. Les candidats volontaires sont donc informés du déroulement du projet et de ses exigences avant le début de leur engagement.

L'accessibilité financière

Du côté du volontaire, aucun frais d'inscription n'est réclamé afin de garantir l'accessibilité du projet. En ce qui concerne le tarif des chantiers, une heure de travail est facturée 8,50 € à la personne demandeuse du chantier. Notre service rétrocède ensuite 7,50 €/h au volontaire comme défraiement (versé sur son compte en banque à la fin de chaque mois).

La pédagogie différenciée

En raison de l'hétérogénéité du public cible du projet, l'accompagnement proposé tient compte de la spécificité de chaque volontaire (personnalité, environnement, difficultés particulières, ...) et des besoins exprimés par la personne demandeuse du chantier. Sur chantier, chaque volontaire est encadré par un professionnel du travail social dit « *responsable d'équipe* » dont la mission est de :

- Accompagner et soutenir le volontaire sur les différentes activités proposées ;
- Assurer un suivi individuel de première ligne si besoin (aider le volontaire à surmonter ses difficultés) ;
- Soutenir le volontaire et ses proches dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses projets personnels ;
- Garantir le « *cadre* » du projet « *Job & Moi* ».

Le volontariat comme outil de travail social

Chaque volontaire signe un contrat de volontariat, ceci lui permettant notamment d'être défrayé 7,50 € par heure de travail presté. Le montant maximum des défraiements est établi par la Loi¹. Le volontariat ne doit pas être considéré comme une fin en soi mais doit être source d'enrichissement et de développement personnel pour chaque volontaire.

¹ Voir notamment « *SPF Finances – Le régime fiscal des bénévoles – Régime général* »
Quelles indemnités payées à des bénévoles sont exemptées d'impôt ?
<https://finances.belgium.be/fr/asbl/benevoles#q1>

La diversité des chantiers

Nous veillons à proposer un large choix de chantiers. Pour le volontaire, ceci permet de le nourrir de nouveaux apports et de le confronter à la richesse du monde qui les entoure. Pour les personnes âgées, cela permet de répondre aux besoins divers exprimés par celles-ci.

Le travail en partenariat

Le travail en partenariat et de réseautage poursuit divers objectifs. D'une part, nous établissons des collaborations pour consolider la démarche de formation des volontaires. D'autre part, le réseautage nous permet d'augmenter la visibilité du projet auprès des personnes âgées et d'atteindre ainsi des personnes plus fragilisées.

Rester indépendant

Le projet « *Job & Moi* » a été fondé indépendamment de tout mouvement politique ou religieux, ainsi que de tout groupe économique et veille à préserver cette indépendance d'action.

Le respect de la vie privée

Le service AMO qui est porteur du projet s'engage à respecter et à ne pas divulguer les informations relatives à la vie privée des volontaires, ni des bénéficiaires. Le secret professionnel assure notre discrétion (art. 458 du code pénal). Notre service se conforme également au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), règlement 2016/679 de l'Union Européenne.

L'importance de la dimension sociale

Le projet « *Job & Moi* » ne recherche pas la rentabilité et l'efficacité à outrance. Les chantiers se réalisent dans une ambiance conviviale, où un temps est donné pour le partage avec la personne âgée. La dimension sociale du projet occupe une place prépondérante, tant pour la personne âgée que pour le volontaire. Le responsable d'équipe veillera ainsi à favoriser une dynamique positive et constructive.

4.4. Méthodologie

Le projet se déroule en 4 phases continues :

1^{ère} phase : présentation auprès des partenaires et recrutement des volontaires

Nous prenons contact avec les jeunes qui font déjà partie du projet Solidarité (voir supra) afin de leur proposer ce projet. Ce sont en effet des jeunes bien connus de notre service et souvent demandeur pour ce type de projet. Nous contactons également nos jeunes suivis en aide individuelle afin de leur offrir cette possibilité et les CPAS qui pourraient être en relation avec le public cible.

Lorsqu'un jeune est intéressé par le projet, nous le rencontrons pour une séance d'information. Si suite à cette séance le jeune désire s'inscrire, il doit passer par plusieurs étapes :

1. Remplir un dossier de candidature : nous lui remettons le dossier qu'il reprend chez lui pour le compléter et vient nous le remettre par la suite ;
2. Nous fixons avec lui un entretien de candidature où nous le rencontrons afin de mesurer ses motivations ainsi que ses difficultés et objectifs ;
3. Nous lui transmettons des documents administratifs à remplir pour son inscription (contrat de volontariat, fiche médicale, autorisation parentale, droit à l'image, ...).

En parallèle, nous prenons contact avec des partenaires désireux de bénéficier de ce projet. La plupart des personnes contactées sont des personnes âgées qui ont déjà bénéficié d'une aide via le projet « *Eté solidaire* » (voir infra) mis en place par le CPAS d'Incourt. D'autres personnes ont également connus ce projet par le bouche à oreille.

2^{ème} phase : job en stock

Le projet a vu le jour en 2005 pendant le mois d'août. Nous l'avons par la suite étendu au moment des vacances scolaires ainsi que les mercredis après-midi et les week-ends.

3^{ème} phase : job en action

Chaque volontaire est accompagné par un travailleur social de notre service tant il est vrai que les objectifs sont plus larges que ceux de réaliser simplement une tâche. Il s'agit également de nouer des liens, de rompre la solitude et de construire une relation structurante et citoyenne.

4^{ème} phase : évaluation

A la fin de chaque chantier, nous demandons au partenaire de nous renvoyer un document d'évaluation complété par ses soins. Une rencontre est également possible si besoin.

Un formulaire d'évaluation est également complété par les volontaires.

L'évaluation consiste également en la mise en commun des expériences permettant ainsi un remaillage relationnel et la poursuite de l'aide.

4.5. Calendrier des chantiers

19/01/2019 : aide au déménagement d'un particulier (1 éducateur + 3 jeunes)
26/01/2019 : aide au déménagement d'un particulier (1 éducateur + 1 jeune)
23/03/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (1 éducateur + 1 jeune)
30/03/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (1 éducateur + 2 jeunes)
27/04/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (2 éducateurs + 3 jeunes)
18/05/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (2 éducateurs + 2 jeunes)
25/05/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (2 éducateurs + 2 jeunes)
08/06/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (2 éducateurs + 2 jeunes)
22/06/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (2 éducateurs + 2 jeunes)
30/06/2019 au 05/07/2019 : chantier en Corrèze (2 éducateurs + 6 jeunes)
09/07/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (1 éducateur + 2 jeunes)
10/07/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (1 éducateur + 2 jeunes)
12/07/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (1 éducateur + 2 jeunes)
15/07/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (1 éducateur + 2 jeunes)
22/07/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (1 éducateur + 2 jeunes)
20/08/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (2 éducateurs + 2 jeunes)
28/09/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (1 éducateur + 2 jeunes)
05/10/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (1 éducateur + 2 jeunes)
19/10/2019 : chantier de jardinage chez un particulier (1 éducateur + 1 jeune)

4.6. Bilan

Les chantiers sont, pour la plupart, des travaux de jardinage (tonte, taille de haie, ...). Les autres chantiers consistent essentiellement en des travaux d'évacuation de déchets divers, de rangement et de peinture. Les chantiers se déroulent principalement dans la commune d'Incourt mais également dans les communes voisines. Les partenaires chez qui les chantiers sont réalisés sont principalement des personnes âgées isolées.

Les volontaires sont âgés entre 15 et 18 ans. Ils proviennent, pour la plupart, de la commune de Jodoigne mais également des communes voisines. Tous sont scolarisés et sont hébergés dans leur famille. Aucune n'a d'hébergement indépendant.

4.7. Perspectives

Les perspectives pour ce projet restent les mêmes que pour 2018.

Nous favoriserons les jeunes qui font déjà partie du projet Solidarcité (voir supra) afin de leur proposer ce projet et continuerons à accueillir des volontaires venant de tous horizons confondus.

5. LES ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

5.1. Origine

La violence entre pairs est extrêmement présente dans les écoles, principalement dans les cours de récréation, mais parfois aussi en classe. Elle est souvent due à des incompréhensions liées à des non-dits, des sentiments non-exprimés, un manque de connaissance de soi et de ses propres ressentis et besoins ou un manque de confiance en soi.

Ne bénéficiant pas de formation pour parer à cette problématique, les enseignants se sentent démunis et en manque d'outils pour réagir face à cela. Les enseignants nous interpellent donc régulièrement et nous appellent à l'aide...

Nos animations ont pour but d'amener les enfants à identifier leurs ressentis, émotions, sentiments, besoins pour apprendre à les exprimer ensuite, et ainsi diminuer la violence entre pairs grâce à une meilleure communication. Ces nouvelles compétences acquises permettent également une meilleure gestion des conflits qui, petit à petit, peuvent se résoudre entre pairs sans intervention systématique de l'adulte.

5.2. Objectifs

Ce projet vise plusieurs objectifs :

- Développer des attitudes et des comportements sociaux respectueux de chacun ;
- Aider les enfants à améliorer leurs relations avec autrui et augmenter la compréhension et la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres (empathie) ;
- Encourager les enfants à acquérir des habiletés d'écoute, de jugement critique, d'expression verbale et de maîtrise de soi ;
- Développer l'estime de soi, la confiance en soi chez l'enfant, leur donner une vision positive d'eux-mêmes en renforçant ce qu'ils ont de positif en eux-mêmes (qualités, compétences, ...)
- Favoriser chez les enfants une vision différente des situations conflictuelles en développant chez eux une meilleure compréhension ainsi qu'une meilleure gestion de leurs conflits ;
- Développer des alternatives acceptables à la confrontation, l'opposition, l'hostilité ou l'agressivité ;

5.3. Méthodologie

Nous réalisons des ateliers pour les enfants de 5 ans à 12 ans au sein des classes et ceci à la demande des instituteurs.

Pour les enfants de 2,5 ans à 4 ans, nous sommes à votre écoute pour réaliser un projet particulier selon vos demandes.

Nous pouvons, de plus, mettre en place des ateliers/formations pour les enseignants lors des journées pédagogiques, sans oublier l'équipe encadrante (ATL, ...).

5.4. Outils

A. Yoga Kiddy

Aujourd'hui, l'enfant est souvent stressé par la vie qu'il mène (rythme scolaire, vie familiale) et arrive à l'école avec une tête trop « pleine » de son vécu émotionnel. Ce n'est pas un hasard si nos enfants sont dès lors agités, nous dirons peu « centrés ». A travers le yoga, la méditation et la relaxation, l'enfant explore différentes facettes de lui-même. Être à l'écoute de ses ressentis, émotions et sensations corporelles est une base essentielle pour se sentir bien dans sa tête, bien dans son corps, bien avec soi-même pour être ensuite bien avec les autres.

Cet outil vise plusieurs objectifs :

- Réduire le stress et l'anxiété
- Améliorer la concentration et l'attention
- Favoriser l'empathie et la communication
- Amener une meilleure connaissance de soi et des autres
- Développer la conscience du corps

- Augmenter l'estime de soi et le sentiment de sécurité
- Assurer un meilleur fonctionnement du système nerveux autonome
- Favoriser l'apprentissage de la latéralité et de la coordination motrice
- Développer la tolérance à la frustration
- Diminuer l'agressivité
- Générer des états de calme et d'harmonie
- Améliorer les relations avec l'entourage, encourager l'altruisme
- Encourager la coopération et le travail d'équipe

B. Le cercle de parole

En lien avec les divers projets déjà développés dans les écoles, nous avons constaté que le cercle de parole est assez complexe à mettre en place. En effet, pouvoir se sentir en sécurité et pouvoir prendre la parole devant un groupe n'est pas chose aisée. Pouvoir réfléchir ensemble à des solutions n'est pas inné. Les enfants évoluent de plus en plus dans un monde où tout est « *prémâché* » il est dès lors très complexe de pouvoir développer son esprit critique et son empathie. L'enfant actuel est bien connecté à ses émotions mais n'a pas toujours les mots pour les exprimer, ce qui parfois l'amène à des débordements parfois déstabilisant pour l'enseignant. C'est pourquoi nous avons pensé qu'un cheminement progressif vers le cercle de parole serait plus porteur.

Cet outil vise plusieurs objectifs :

- Apprendre à se connaître
- S'exprimer/écouter
- Prendre sa place
- Reconnaître ses qualités
- Vivre la confiance
- Coopérer /chercher ensemble des solutions

Sur 3 séances de 100 minutes, nous allons par le biais de petits jeux, pouvoir expérimenter les différentes étapes du processus. Lors du débriefing, nous ferons un lien entre ce que l'enfant a ressenti, ce qui s'est passé et le lien avec la vie quotidienne.

Lors de la 3eme séance, nous les mettrons en situation de cercle de parole par le biais de méthodes adaptées à l'âge, la classe et l'enseignant.

- Nous découvrirons la méthode du tapis rouge
- La méthode boîte aux lettres (boîte à message à dépouiller)
- Quoi de neuf ? (Qu'avez-vous de chouette à nous dévoiler ?)
- Cercle prodas (cercle de parole où on démarre d'un témoignage)

C. La boîte à foot

Lors de nos diverses interventions dans les écoles, nous avons pu constater que le terrain de foot reste un lieu propice au conflit. C'est en effet un lieu qui déchaîne les passions où des enjeux de « *pouvoir* » se jouent. Les grands étant souvent les « *maîtres* » des lieux. Les équipiers sont choisis en fonction des forces, de certaines affinités ou de désamour. Les filles sont souvent exclues ou doivent réellement faire leur preuve avant de pouvoir toucher un ballon.

Le terrain de foot n'est-il pas le lieu où la démocratie peut prendre racine.

Cet outil vise plusieurs objectifs :

- Créer un espace de coopération
- Permettre à l'enfant de construire un projet
- Responsabiliser le jeune
- Lui donner confiance en lui
- Expérimenter la différence entre une norme et une règle
- Coconstruire un projet qui sera porté par le groupe

D. Les ateliers de la pensée joueuse

Cet outil agit sur 3 axes :

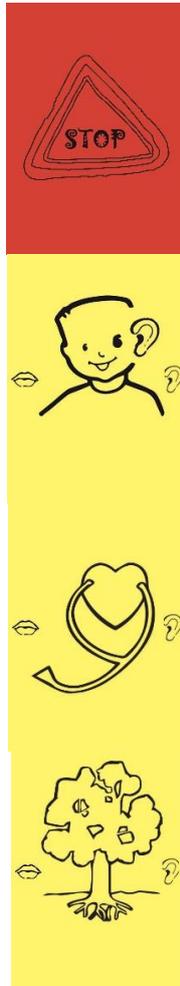
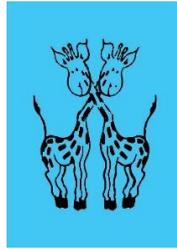
- Agir sur l'empathie et le sens moral

- Agir sur l'esprit critique
- Agir sur le processus de socialisation dans un cadre éducatif/ouvrir à la diversité

Cet outil vise plusieurs objectifs :

- Développer l'empathie
- Soutenir le vivre ensemble et la mise en place d'un processus collaboratif
- Développer l'autonomie, la libre pensée, le débat, l'esprit critique
- Ne stigmatiser aucun enfant
- Activité éducative qui répond aux objectifs scolaires
- Ne spécialiser aucune question et agir sur la prévention en général, de la violence, du harcèlement...

E. La marelle (Je règle mes conflits par la médiation)

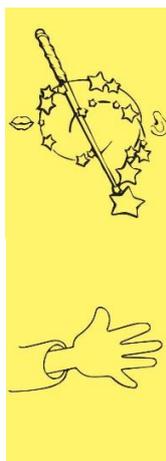


STOP ! Je respire...
je me calme...
je prends du recul...

Je décris ce qui s'est passé...
Pas de TU qui TUE !
Pas d'avis ni de jugement...
On s'écoute chacun son tour...

Je dis ce que je ressens...

Je dis quels sont mes besoins...



On cherche ensemble une solution qui convient à chacun :
GAGNANT-GAGNANT

On se serre la main pour montrer qu'on est d'accord.

F. Le jeu des 3 figures (Je règle mes conflits par la médiation)

Cette animation est un projet qui vise à former les enseignant(e)s maternelles au jeu théâtral des 3 figures. Jouer une heure par semaine à l'agresseur, à la victime et au redresseur de torts soutient non seulement les objectifs classiques de l'enseignement maternel, mais a également des effets bénéfiques en termes de prévention de la violence.

Et de plus... on s'amuse !

Des parents le remarquent, des pédagogues s'en plaignent. Beaucoup d'enfants semblent ne plus savoir jouer. Ils s'ennuient dès qu'on éteint la télévision ou qu'on leur retire la console de jeu. La faute à qui ? Ils n'ont pas appris à jouer parce qu'on ne leur en a pas laissé le temps. Dès l'âge de deux ans, ils sont en effet partagés entre les apprentissages scolaires d'un côté et la télévision de l'autre. Or la télévision n'est pas un jeu, mais un spectacle. Et les effets de la consommation télévisuelle du jeune enfant ont des conséquences problématiques bien au-delà de trois ans !

C'est pourquoi il est urgent de mettre en place des activités qui permettent aux enfants de réapprendre à jouer, et leur permettent de se déprendre des effets de la surconsommation télévisuelle. Le « *Jeu des Trois Figures* » en fait partie. Pratiqué chaque semaine par les enseignants en maternelle, il permet aux enfants de prendre du recul par rapport à l'impact des images sur eux, réduit les violences scolaires et développe la tendance à faire appel à l'adulte pour résoudre les conflits.

Ce dispositif proposé par Serge Tisseron a fait l'objet d'une recherche action, suite à quoi il est progressivement implanté en France. A partir de septembre 2010, Yapaka le propose en Belgique (toujours sous la supervision de Serge Tisseron).

5.5. Calendrier

08/01/2019 :	Animation en 3 ^{ème} maternelle (Athénée)
17/01/2019 :	Animation en 3 ^{ème} maternelle (Athénée)
17/01/2019 :	Animation en 3 ^{ème} maternelle (Saint-Joseph)
29/01/2019 :	Animation à l'école communale de Perwez
31/01/2019 :	Animation en 3 ^{ème} maternelle (Athénée)
05/02/2019 :	Animation en 3 ^{ème} maternelle (Saint-Joseph)
05/02/2019 :	Rencontre avec les enseignants d'Hélécine et de Hamme-Mille
07/02/2019 :	Animation en 3 ^{ème} maternelle (Athénée)
14/02/2019 :	Animation à l'école communale de Perwez
19/02/2019 :	Animation en 3 ^{ème} maternelle (Saint-Joseph)
20/02/2019 :	Animation en 6 ^{ème} primaire (Hélécine)
21/02/2019 :	Animation en 2 ^{ème} primaire (Hélécine)
26/02/2019 :	Animation en 2 ^{ème} primaire (Hélécine)
27/02/2019 :	Animation en 5 ^{ème} primaire (Hélécine)
28/02/2019 :	Animation en 2 ^{ème} primaire (Hélécine)
12/03/2019 :	Rencontre avec la direction des écoles d'Hélécine, de Ramillies et de Jodoigne
13/03/2019 :	Animation en 1 ^{ère} primaire (Hélécine)
14/03/2019 :	Animation à l'école de Hamme-Mille
19/03/2019 :	Rencontre avec la direction de Perwez

20/03/2019 :	Animation en 5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaire (Hélécine)
21/03/2019 :	Animation en 2 ^{ème} primaire (Hélécine)
27/03/2019 :	Animation en 1 ^{ère} primaire (Hélécine)
28/03/2019 :	Animation en 3 ^{ème} maternelle (Athénée)
30/04/2019 :	Animation en 5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaire (Hélécine)
22/05/2019 :	Animation en 3 ^{ème} maternelle (Saint-Joseph)
29/05/2019 :	Animation en 3 ^{ème} maternelle (Saint-Joseph)
06/06/2019 :	Rencontre avec les enseignants de Beauvechain
12/06/2019 :	Animation en 3 ^{ème} maternelle (Saint-Joseph)
25/06/2019 :	Rencontre avec les enseignants avec d'Hélécine
17/09/2019 :	Rencontre avec les enseignants de La Bruyère
03/10/2019 :	Animation en 2 ^{ème} primaire (Opprebais)
04/10/2019 :	Animation en 1 ^{ère} primaire (Tourinnes-la-Grosse)
05/10/2019 :	Animation en 1 ^{ère} maternelle (Tourinnes-la-Grosse)
05/10/2019 :	Animation en 3 ^{ème} primaire (La Bruyère)
15/10/2019 :	Animation en 5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaire (La Bruyère)
15/10/2019 :	Animation en 1 ^{ère} primaire (Tourinnes-la-Grosse)
18/10/2019 :	Animation en 3 ^{ème} primaire (La Bruyère)
22/10/2019 :	Animation en 1 ^{ère} primaire (Tourinnes-la-Grosse)
24/10/2019 :	Animation en 1 ^{ère} primaire (Tourinnes-la-Grosse)
25/10/2019 :	Animation en 3 ^{ème} primaire (La Bruyère)
05/11/2019 :	Animation en 5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaire (La Bruyère)
05/11/2019 :	Animation en 1 ^{ère} primaire (Tourinnes-la-Grosse)
05/11/2019 :	Rencontre avec les enseignants de Ramillies
06/11/2019 :	Animation en 3 ^{ème} primaire (La Bruyère)
12/11/2019 :	Animation en 1 ^{ère} primaire (Tourinnes-la-Grosse)
12/11/2019 :	Animation en 2 ^{ème} primaire (Opprebais)
14/11/2019 :	Animation en 2 ^{ème} et 3 ^{ème} maternelle (Tourinnes-la-Grosse)
21/11/2019 :	Animation en 2 ^{ème} et 3 ^{ème} maternelle (Tourinnes-la-Grosse)
26/11/2019 :	Animation en 6 ^{ème} primaire (Opprebais)
27/11/2019 :	Animation en 3 ^{ème} primaire (La Bruyère)
28/11/2019 :	Animation en 1 ^{ère} maternelle (Tourinnes-la-Grosse)
29/11/2019 :	Animation en 5 ^{ème} primaire (Opprebais)
03/12/2019 :	Animation en 2 ^{ème} primaire (Opprebais)
04/12/2019 :	Animation en 5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaire (Piétrebais)
05/12/2019 :	Animation en 1 ^{ère} maternelle (Tourinnes-la-Grosse)
10/12/2019 :	Animation en 5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaire (Opprebais)
12/12/2019 :	Animation en 1 ^{ère} maternelle (Tourinnes-la-Grosse)
13/12/2019 :	Animation en 5 ^{ème} primaire (Opprebais)

5.6. Bilan

A la fin de chaque animation, une évaluation était faite avec les enseignants, puis globalement, lorsque le cycle fut terminé. Nous demandions également aux enseignants de nous faire un retour sur l'utilisation de la farde « *Grandir aujourd'hui avec les autres* » afin de pouvoir l'améliorer.

Une réunion générale a également été prévue avec les parents pour leur présenter les outils reçus par leurs enfants.

Une évaluation interne a également été organisée (*voir annexe 3*)

Voir annexe 2 : Réunions de direction – synthèse des thématiques principales

5.7. Perspectives

Suite à l'évaluation interne que nous avons eue, nous allons continuer un travail d'approche en allant à la rencontre des directions d'école, des enseignants, des centres PMS, des écoles normales, ... afin de cerner leur réelle demande et d'avoir une réflexion sur les animations qu'ils souhaitent que nous développons.

Les animations en maternelle et primaire continueront dans l'intervalle, à la demande des enseignants et/ou directions.

6. LES ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES

6.1. Origine

La violence entre pairs est extrêmement présente dans les écoles, principalement dans les cours de récréation, parfois aussi en classe, mais également en dehors du réseau scolaire.

Elle est souvent due à des incompréhensions liées à des non-dits, des sentiments non-exprimés, un manque de connaissance de soi et de ses propres ressentis, un manque de confiance en soi mais suite également à des faits de harcèlement.

Ne bénéficiant pas de formation pour parer à cette problématique, les enseignants se sentent démunis et en manque d'outils pour réagir face à cela. Les enseignants nous interpellent régulièrement et nous appellent à l'aide...

Nos animations ont pour but d'amener les étudiants à identifier leurs ressentis, émotions, sentiments, besoins pour apprendre à les exprimer ensuite, et ainsi diminuer la violence entre pairs grâce à une meilleure communication. Ces nouvelles compétences acquises permettent également une meilleure gestion des conflits qui, petit à petit, peuvent se résoudre entre pairs sans intervention systématique de l'adulte.

6.2. Objectifs

Ce projet vise plusieurs objectifs :

- Lutter contre la violence entre pairs
- Initier les enfants à la connaissance de soi et des autres
- L'expression et l'identification des sentiments et ressentis
- Le renforcement de la confiance en soi ainsi que la gestion des conflits

6.3. Méthodologie

Des cycles de 5 à 6 animations par classe, réparties sur minimum un trimestre, à raison d'une animation toutes les 2 à 3 semaines sont organisées dans les classes de secondaires.

6.4. Outils

A. La carte coupée (Je m'exprime)

Chaque participant reçoit une demi-carte. Un participant d'un autre groupe est en possession de l'autre moitié de la carte. Au son de la musique, les différents participants évoluent dans la pièce et s'échangent leurs morceaux de carte. Lorsque la musique s'arrête, les participants doivent retrouver l'autre participant qui possède la moitié de sa carte. Les couples ainsi constitués doivent se mettre face à face et parler pendant une minute sur un thème proposé par l'animateur :

- Un super moment pendant les vacances
- Ce que j'aime faire à la maison
- Mon plat favori
- Ma plus grande peur
- Plus tard je serai...
- Mon jeu préféré à la récréation

En fin d'animation, un débriefing a lieu avec les participants :

- Ai-je échangé des informations avec tous les « copains du groupe » ?
- Est-ce facile d'échanger avec des copains que je connais moins ?
- A quoi peut bien servir ces petits jeux ?
- En quoi est-ce important de dire son prénom ?
- Ai-je découvert de nouvelles choses sur les copains ?

B. Bonjour ! (Je m'exprime)

Chaque participant choisit une carte avec une émotion. Une fois les cartes tirées au sort, le participant cite une phrase, exemple : « *Il est 20 heures, j'attends depuis une heure et on doit aller au cinéma* »

en utilisant le langage verbal et non-verbal (voix, mimiques, gestes, ...) illustrant le sentiment tiré au sort. Grâce à l'observation et à l'écoute, le reste du groupe tente de trouver le sentiment.

C. La traversée (Je coopère)

Les participants sont disposés en carré. Ils se déplacent ensuite en ligne droite, face à face. D'abord les yeux ouverts, ensuite les yeux fermés.

- Quelles sont les principales sensations ressenties ?
- Était-ce facile ou difficile ?
- Qu'avez-vous mis en place pour réussir ?

D. Pont de chaises (Je coopère)

L'animateur se met debout sur une chaise. Le premier participant passe sa chaise à l'animateur qui la pose à côté de lui, de façon à commencer à constituer une ligne de chaises. Ensuite, le participant grimpe sur la chaise de l'animateur et avance vers sa chaise et ainsi de suite. Si le groupe est bien disposé, il fera le retour également.

E. Tapis rouge (Je règle mes conflits par la médiation)

A l'origine, le rituel du tapis rouge était utilisé dans le monde du spectacle et plus particulièrement dans celui du cirque. Ainsi, tous les matins, les artistes se retrouvaient au centre du chapiteau, autour du tapis rouge, afin de partager les moments positifs ainsi que les moments de tension qu'ils avaient vécus le jour précédent ou lors de la représentation précédente. Il était essentiel pour eux de pouvoir exprimer et gérer les différents afin de se sentir suffisamment en sécurité pour mener à bien la représentation suivante.

Cette animation vise plusieurs objectifs :

- Exprimer des moments agréables et désagréables au reste du groupe
- Développer une écoute bienveillante
- Stimuler l'empathie
- Expérimenter une procédure de gestion de conflits se basant sur les ressources du groupe

Des règles de fonctionnement sont établies pour le bon fonctionnement de cette animation :

- Le participant ne désigne personne
- Le participant ne contredit pas une émotion/un sentiment
- Le participant n'interrompt personne
- Le participant parle en « je » (de lui uniquement)
- Le participant rentrant dans le cercle, a le droit de choisir s'il expose sa situation ou non

F. L'avatar pour lever les stéréotypes de consommation

Une série de photos sont déposées sur une table. Durant une durée de +/- 10 minutes, les participants regardent les images et collent des dialogues (post-it) sur chaque image. Les dialogues collés pourraient être ceux évoqués par les personnages.

Après avoir regardé les photos, nous retournons en groupe pour définir les différents thèmes développés par les photos.

Chaque participant va choisir ensuite 3 post-it (ou plus) et le colle dans les différentes thématiques.

Par la suite, en petit groupe, les participants vont créer un personnage à partir des dialogues et de la thématique choisie (une discussion a lieu en petit groupe pour le choix de la thématique final).

Chaque groupe aura une mission de demande de solution en fonction des outils à disposition :

- Rédaction d'un mot dans un journal intime
- Sur un blog
- Sur Facebook
- Par un sms
- Une bouteille à la mer

G. Les peanuts

Cette animation se fait en sous-groupe. Dans chaque sous-groupe, les participants reçoivent un carton avec une consigne. Ils doivent la cacher au reste du groupe :

- 4 participants reçoivent la consigne d'influencer les autres
- 1 participant ne doit pas en manger

Par la suite, un plat de cacahuètes est proposé.

Un retour en groupe est opéré ensuite une analyse est faite de la stratégie mise en place.

Par la suite, chaque participant explique un risque qu'ils ont pris et choisissent un porte-parole.

Pour chaque situation, des questions sont posées :

- Est-ce que tu penses que tu aurais pu éviter cette situation ? Sinon, qu'est-ce qui t'en aurait empêché ?
- Avais-tu choisi de prendre ce risque ? Que recherchais-tu ?
- Que t'apportait la situation ? Quels en étaient les inconvénients ?
- Qu'as-t-u appris sur toi, sur les autres, sur la situation ?

6.5. Calendrier

15/01/2019 :	Animation sur le harcèlement en 4 ^{ème} (CEPES)
24/01/2019 :	Animation sur le harcèlement en 4 ^{ème} (CEPES)
20/02/2019 :	Animation en 2 ^{ème} différenciée (CEPES)
27/02/2019 :	Animation sur le harcèlement en 4 ^{ème} (CEPES)
28/02/2019 :	Animation sur le harcèlement en 4 ^{ème} (CEPES)
13/03/2019 :	Animation en 2 ^{ème} différenciée (CEPES)
21/03/2019 :	Animation sur les consommations en 3 ^{ème} (CEPES)
26/03/2019 :	Animation sur les consommations en 4 ^{ème} (Athénée)
02/04/2019 :	Animation sur les consommations en 4 ^{ème} (Saint-Albert)
03/04/2019 :	Animation sur les consommations en 4 ^{ème} (Athénée)
04/04/2019 :	Animation sur les consommations en 4 ^{ème} (Saint-Albert)
23/04/2019 :	Animation sur les consommations en 4 ^{ème} (Athénée)
24/04/2019 :	Animation en 2 ^{ème} différenciée (CEPES)
02/05/2019 :	Animation sur le harcèlement en 3 ^{ème} et 1 ^{ère} (CEPES)
10/05/2019 :	Animation « <i>No Blame</i> » en 2 ^{ème} (CEPES)
15/05/2019 :	Animation « <i>No Blame</i> » en 2 ^{ème} (CEPES)
17/05/2019 :	Animation « <i>No Blame</i> » en 2 ^{ème} (CEPES)
21/05/2019 :	Animation sur les consommations en 4 ^{ème} (Perwez)
22/05/2019 :	Animation en 2 ^{ème} différenciée (CEPES)
23/05/2019 :	Animation sur les consommations en 3 ^{ème} (CEPES) et en 4 ^{ème} (Perwez)
28/05/2019 :	Animation sur les consommations en 4 ^{ème} (Perwez)
13/06/2019 :	Evaluation des animations à Saint-Albert et à l'Athénée
25/06/2019 :	Evaluation en interne des animations
11/09/2019 :	Animation en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} différenciées (CEPES)
25/09/2019 :	Animation en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} différenciées (CEPES)
01/10/2019 :	Animation « <i>Samosung</i> » en 1 ^{ère} (Saint-Albert)
02/10/2019 :	Animation « <i>Samosung</i> » en 1 ^{ère} (Saint-Albert)
03/10/2019 :	Animation « <i>Samosung</i> » en 1 ^{ère} (Athénée et Saint-Albert)
22/10/2019 :	Animation sur le harcèlement en 1 ^{ère} (Athénée)
24/10/2019 :	Animation sur le harcèlement en 1 ^{ère} (Athénée)
19/11/2019 :	Rencontre avec les Rhétos de Saint-Albert pour leur projet de soirée
20/11/2019 :	Animation en 2 ^{ème} différenciée (CEPES)
27/11/2019 :	Animation en 1 ^{ère} différenciée (CEPES)
04/12/2019 :	Animation en 2 ^{ème} différenciée (CEPES)
18/12/2019 :	Animation en 1 ^{ère} différenciée (CEPES)

6.6. Perspectives

Les animations continueront durant l'année scolaire 2019-2020 tout en mettant en pratique de nouveaux outils, de nouvelles méthodes d'animations, tout en tenant compte des remarques suite à notre évaluation.

Notre équipe éducative suivra de nouvelles formations afin de perfectionner leur méthode d'animation et de connaître de nouveaux outils.

Compte tenu du phénomène de harcèlement scolaire et compte tenu également que les professeurs ne sont pas outillés pour faire face à cette problématique, il est fort à parier que d'autres écoles fassent appel à nos services.

7. LE TRAVAIL DE RUE

7.1. Origine

Depuis 2018, notre service a développé un travail de rue et de proximité avec les jeunes de l'est du Brabant wallon. Un bus aménagé avec eux sillonne les villages, les lieux de rassemblement, les événements festifs avec comme souci d'aller au plus près des jeunes fragilisés. Chaque mercredi après-midi, notamment, nous assurons une permanence avec notre bus au Skatepark de Jodoigne, le lieu de rendez-vous des jeunes de la région de Jodoigne. Le bus permet de rencontrer des membres de notre équipe éducative, de leur faire part de leurs problèmes rencontrés (scolaire, logement, ...) ou tout simplement leur demander des renseignements sur des thématiques les concernant. Ce bus nous permet également d'assurer une présence au Skatepark et d'être un repère, tant pour les enfants, adolescents et parents. Au fil des semaines, nous avons pu nouer une relation avec ceux-ci, des projets ont été créés avec eux et ces derniers sont demandeurs que nous les accompagnions dans l'appropriation du lieu et dans l'organisation de nouvelles activités.

7.2. Objectifs

Le travail de rue vise 3 objectifs :

- L'accompagnement individuel
- L'action collective
- L'action communautaire

Le travail de rue se définit, plus que par ses objectifs et sa visée, par son processus qui se développe en exploitant les potentiels d'une situation donnée.

C'est ainsi que le travailleur de rue se gardera bien de mettre sa propre solution en œuvre, attendant plutôt que certaines conditions convergent, pour finalement accompagner une dynamique devenue inéluctable.

Les demandes d'aide varient selon les personnes et présentent des difficultés diverses, ceci à court et à long terme. Dans tous les cas, l'aide doit être fournie en respectant les droits individuels, la confidentialité et le besoin d'émancipation.

7.3. Méthodologie

Depuis le mois de janvier 2019, plusieurs fois par semaine et notamment tous les mercredis après-midi, nous assurons une permanence avec notre bus dans lequel les jeunes peuvent rencontrer des membres de notre équipe éducative, leur faire part de leurs problèmes rencontrés (scolaire, logement, ...) ou tout simplement leur demander des renseignements sur des thématiques les concernant. Ce bus nous permet également d'assurer une présence au Skatepark et d'être un repère, tant pour les enfants, adolescents et parents.

Nous sommes également présents en rue et de manière « classique » en veillant à être visibles et prévisibles pour les jeunes.

De plus, nous assurons une présence dans une douzaine d'événements festifs de l'Est du Brabant wallon.

Ces actions visent à :

- S'inscrire dans l'horizon des enfants, jeunes et parents
- Etablir un lien avec ceux-ci et leur environnement
- Faire émerger les demandes et identifier leurs besoins
- Partager les problématiques quotidiennes afin d'établir des balises pour les projets futurs
- Etablir une relation de confiance
- Être un point de repère et de référence pour les enfants, jeunes et parents
- Être en proximité directe avec ces derniers
- Découvrir leur réalité de vie afin d'avoir une intervention adaptée

7.4. Outils

Grâce à notre outil BUS4YOU, nous pouvons être présents dans les lieux fréquentés par les jeunes. Nous leur apportons ainsi un soutien dans leur milieu de vie mais également un appui social en cas de besoin.

Cet outil est un bon « *accrocheur* » pour rentrer en contact avec les jeunes. Il est complémentaire de notre présence physique dans les rues/quartiers/lieux.

A travers ce projet, nous souhaitons intégrer tant les enfants que les jeunes dans la construction de ce projet. Nous mettrons en place un système de « *parrainage* » et d'apprentissage.

Le Skatepark est fréquenté par énormément d'enfants ne sachant pas pratiquer le bmx/roller/skate et les jeunes sont demandeurs de leur apprendre ces différentes disciplines.

Via cette manière de fonctionner, nous répondrons :

- A l'intégration des plus jeunes avec les plus vieux et inversement ;
- A l'épanouissement des enfants et des jeunes : les jeunes se sentiront épanouis dans l'apprentissage de leurs savoirs aux enfants et ces derniers seront épanouis dans l'apprentissage de nouvelles disciplines ;
- Au développement des enfants et des jeunes : les enfants développeront de nouvelles compétences tandis que les jeunes développeront un sens éducatif ;

7.5. Bilan

Cette année fut riche pour nous car nous avons pu rencontrer énormément de jeunes, les soutenir et répondre à leurs attentes mais également co-organiser des activités/sorties avec eux.

7.6. Perspectives

En 2020, nous continuerons notre travail de rue tout en nous déplaçant dans d'autres lieux de la ville de Jodoigne mais également dans d'autres communes avoisinantes.

8. L'OUTIL BUS4YOU

8.1. Origine

Le Projet « *BUS4YOU* » s'inscrit dans notre volonté de consolider et de développer notre travail de proximité avec les jeunes dans les espaces qu'ils fréquentent librement. Nos activités se déroulent du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 17h30, mais pas seulement...

Nous avons, en effet, depuis toujours, élargi nos plages d'accueil aux soirées et aux week-ends. De plus, nous avons décentralisé nos activités au plus près des lieux de vie ouverts aux jeunes, leurs quartiers, leurs villages, les lieux festifs qu'ils fréquentent.

Notre personnel couvre donc par son travail, des plages horaires beaucoup plus larges que les heures habituelles de bureau, mais est également plus mobile pour aller à la rencontre des jeunes dans leurs différents lieux de vie.

Enfin, il ne faut pas négliger les réseaux sociaux sur lesquels on rencontre tout autant les jeunes. Il est devenu fréquent de recevoir des demandes via un e-mail, messenger ou la messagerie liée à notre site.

Nous avons donc, via ce projet, consolidé nos activités hors horaires scolaires et développé le travail de proximité réalisé via celui-ci. Il s'agit principalement d'assurer un travail d'information, d'animation, de prévention et de contact avec les jeunes de l'Est du Brabant wallon, au moyen d'un bus aménagé qui va à leur rencontre dans leur lieu de vie.

L'Est du Brabant wallon ne dispose que de peu d'infrastructures d'aide, de soutien, d'information et d'animation pour les enfants et les jeunes. Le territoire est vaste, dispersé et difficilement accessible aux acteurs de terrain qui souhaitent développer un travail de proximité au contact des jeunes dans leurs quartiers et leurs villages.

Le travail de proximité repose sur une expérience et une compétence que notre service possède.

Mais il s'agit surtout de donner aux enfants et aux jeunes l'opportunité de développer des projets qui les motivent et dont ils deviennent des acteurs autonomes.

8.2. Objectifs

A. Le travail de proximité

Tous les acteurs locaux s'accordent sur le constat d'une prise en charge ou un accompagnement insuffisant des jeunes dans l'Est du Brabant wallon et regrettent l'absence d'un relais spécifique aux adolescents. Très régulièrement, les difficultés apparaissent, se manifestant par des troubles de voisinage généralement explicables par l'oisiveté et le manque de proposition d'activités estimées intéressantes par les jeunes. Ce constat ressort, notamment, des états des lieux établis par certaines communes dans le cadre de leur plan de cohésion sociale tout comme de celui établi par notre service.

Accompagner les jeunes durant leurs temps libres, c'est bâtir un dispositif global d'animation qui intègre tout un ensemble d'activités et des services : centre de loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires, ateliers sportifs et culturels, séjours, accompagnement scolaire, actions de prévention santé, manifestations, ...

S'inscrire dans une démarche d'éducation à la citoyenneté, c'est utiliser le dispositif mis en place au service d'une finalité éducative : la sensibilisation des jeunes à leur rôle de futur citoyen, le développement de leurs aptitudes à « *vivre ensemble* ». C'est exploiter l'exceptionnel potentiel d'engagement et d'adhésion que les activités de loisirs génèrent auprès des jeunes pour les impliquer dans une dynamique de projets et leur permettre d'assumer de vraies responsabilités. C'est enfin expérimenter avec eux un modèle de cogestion de la vie sociale qui leur confère une réelle fonction d'acteur et leur garantisse une participation effective à toutes les décisions qui les concernent.

Nous nous préoccupons peu de l'âge des jeunes tant il est vrai qu'il serait inopportun de réclamer la carte d'identité d'un jeune ou de l'exclure parce qu'il dépasserait l'âge de 18 ans. Nous adhérons à l'idée que la tranche d'âge concernée peut aller jusqu'à 25 ans.

B. L'aide individuelle

L'aide individuelle constitue un axe de travail essentiel pour notre service. Cette aide peut-être directement sollicitée par le jeune lui-même, sa famille ou par un proche. Nous intervenons également lorsqu'une demande d'aide, sollicitée par le jeune, sa famille ou un proche nous parvient, orienté par les institutions communautaires, les instances judiciaires ou les services intervenants de première ligne.

Cette aide s'adresse aux jeunes vivant des situations lacunaires, qu'elles soient familiales, sociales, administratives, juridiques ou professionnelles mettant sa santé, sa sécurité ou son avenir en danger. Cette aide individuelle s'adresse également au jeune dont les conditions d'éducation sont compromises par son comportement ou par celui des personnes en charge d'assurer son éducation.

C. Attirer, fidéliser un public jeune et le rendre acteur de différents projets

Un nombre important de jeunes ne fréquente aucune structure d'animation, ne participe à aucune activité associative. Un des objectifs que nous visons est purement quantitatif : attirer un nouveau public de jeunes dans des lieux et dans des activités qui leur soient dédiés. Actuellement, les jeunes revendiquent des espaces et des lieux qu'ils puissent librement s'approprier, recherchent une relation avec l'adulte qui soit faite avant tout de confiance et de respect. Inversement, ils récusent à priori les activités jugées « anciennes », rejettent les pédagogies trop marquées par l'académisme et la directivité, refusent d'intégrer (ni même de fréquenter) les lieux institutionnels jugés trop contraignants. Autant de données à ne pas occulter au moment de concevoir un programme d'aide et d'animation... Il faut cependant souligner que les jeunes ne doivent pas être que des bénéficiaires, mais bien des acteurs de changement totalement intégrés à la création, à la réalisation et à l'évaluation des projets. Le bus doit également devenir un symbole dynamique et référent pour les jeunes, leur permettant de développer des activités mobilisatrices ou recevoir des informations et une aide signifiante.

A ce propos, il est à noter que le nom du bus a été choisi par les jeunes eux-mêmes (via la page facebook du service – près de 4.000 vues sur le sujet), que la création de la décoration extérieure est conçue par des jeunes de l'école CEPES et que l'aménagement intérieur est réalisé par des jeunes de l'Athénée.

D. Favoriser l'intégration et l'épanouissement des jeunes dans la vie sociale

Au-delà de la simple occupation du temps de loisirs, nous visons un objectif plus ambitieux d'intégration de ces jeunes dans leur environnement humain élargi (c'est-à-dire au-delà de la famille et de l'école). Proposer à un adolescent une activité de loisirs attractive, c'est d'abord créer une occasion de rencontres et d'échanges, c'est lui permettre d'élargir son réseau relationnel immédiat et de construire un lien avec des personnes qui ne lui sont habituellement pas proches (et notamment d'autres adultes que les parents et les enseignants). Son intégration progressive dans des activités de loisirs diversifiées lui donnera par ailleurs la possibilité de se repérer plus facilement dans l'environnement social de la commune (ne serait-ce que par une meilleure connaissance du tissu associatif) et d'y évoluer de façon plus autonome, à distance « raisonnable » de ces adultes si préoccupés de « remplir » son temps libre.

E. Assurer un travail d'information

L'information de jeunes est comprise comme l'organisation d'un service d'information jeunesse, ouvert sans discrimination à toute la jeunesse, chargé d'offrir des réponses aux demandes formulées par les jeunes dans tous les domaines qui les intéressent. L'information est pluraliste, indépendante, tend à l'exhaustivité et est délivrée sans qu'aucune influence ne soit exercée sur les choix du jeune.

F. Assurer un travail de prévention

Par prévention, nous comptons poursuivre notre action de lutte contre les assuétudes en général et la consommation problématique d'alcool en assurant un accompagnement des jeunes de 12 à 25 ans, principalement :

- En leur apportant directement une aide OU
- En les réorientant vers des services de prise en charges spécialisées ;
- En améliorant l'environnement social des jeunes, en lui apportant une réponse globale à des problèmes individuels que nous rencontrons dans nos suivis ;
- En coordonnant l'aide apportée par les intervenants locaux ;
- En favorisant l'estime de soi.

Depuis 10 ans, en collaboration avec la Commune d'Incourt ainsi que d'autres partenaires tels que la Province du Brabant wallon ou le Centre Culturel de Jodoigne, nous sommes présents à l'Inc'Rock Festival (Incourt) afin d'y assurer une prévention portant sur l'alcool et les assuétudes. Cet événement rassemble au cours de 3 journées des milliers de jeunes dans une ambiance musicale et festive. En 2016, nous étions d'ores et déjà présents avec notre bus et nous y avons mené des actions de prévention sur les thèmes de l'alcool, sexe et drogue.

8.3. Calendrier

Tous les mercredis : présence au Skatepark de Jodoigne

01/02/2019 : atelier CV à Incourt

09/02/2019 : atelier CV à Hélécinne

16/02/2019 : atelier CV à Beauvechain

23/02/2019 : atelier CV à Jodoigne

29/03/2019 : animation de prévention lors de la soirée du carnaval d'Hélécinne

03/05/2019 au 05/05/2019 : animation de prévention lors de l'Inc'Rock Festival (Incourt)

20/06/2019 : animation de prévention lors de l'après-midi Festipark (Jodoigne)

31/08/2019 : animation lors de la fête de famille (Beauvechain)

06/09/2019 : animation de prévention lors de la soirée de la fête du vin (Mélin)

07/09/2019 : animation lors de la fête de la famille (Ramillies)

8.4. Bilan

Le bilan pour l'année 2019 est très positif car cet outil nous a permis d'ancrer davantage notre présence dans différents villages/communes et de nouer des collaborations avec d'autres partenaires.

Pour les jeunes, cet outil leur permet de nous identifier.

8.5. Perspectives

En 2020, nous continuerons nos diverses actions et nous serons davantage présents dans différents lieux.

9. ETÉ SOLIDAIRE

9.1. Origine

A la recherche d'un job étudiant pour l'été ? Et pourquoi pas un job qui ait du sens ? Chaque année en Wallonie, les communes, grâce à une subvention de la Région wallonne, sont encouragées à embaucher des jeunes âgés de 15 à 21 ans pendant leurs vacances d'été pour accomplir des petits travaux de citoyenneté ou d'embellissement de leur quartier.

L'opération « Eté solidaire, je suis partenaire » offre la possibilité à des jeunes de travailler pour leur commune afin de réaliser des travaux d'utilité publique ou rendre service à la population, principalement aux personnes isolées ou en difficulté.

Il ne faut pas se déplacer bien loin pour voir la solitude. De nombreux habitants de nos communes, notamment les personnes âgées, sont confrontés à l'isolement quotidien. Des initiatives telles que les opérations « Eté solidaire » permettent à des jeunes de venir en aide à ces personnes en leur apportant compagnie ou en leur proposant de réaliser pour eux quelques petits travaux.

Les jeunes peuvent également avoir comme mission d'enjoliver leur quartier en entretenant des bâtiments publics ou encore en aménageant des espaces verts. Grâce à ces jeunes motivés, en route pour des communes plus propres, plus belles et plus vertes !

Valérie De Bue : « *Les objectifs de cette opération sont multiples : inciter les jeunes à améliorer leur quartier, renforcer la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté et favoriser les liens sociaux entre les jeunes et les citoyens, notamment les personnes âgées mais aussi de permettre aux jeunes de renforcer leur image vis-à-vis d'eux-mêmes à travers un travail valorisant* »

Convaincue par l'importance de l'action, la Ministre des Pouvoirs locaux avait décidé de doubler le montant octroyé à l'action l'année dernière, soit un montant total de 1.139.040 euros. Les communes reçoivent donc une subvention entre 2.520€ et 13.440€ qui leur permettra d'embaucher entre 6 et 32 jeunes pour des petits travaux de solidarité mais aussi d'embellissement de leur quartier.

9.2. Objectifs

Ce projet vise plusieurs objectifs :

- Inciter les jeunes à améliorer, embellir et valoriser leur quartier, leur environnement, sur le territoire de la commune ;
- Promouvoir ou renforcer auprès des jeunes la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté et favoriser les liens sociaux entre les jeunes et les citoyens, notamment les personnes âgées ;
- Valoriser ou renforcer l'image des jeunes vis-à-vis d'eux-mêmes et des populations qui bénéficieront de leur travail ;
- Permettre aux jeunes d'effectuer ou de découvrir un travail valorisant.

9.3. Méthodologie

Notre équipe éducative, à raison de 2 travailleurs sociaux, ont accompagné un groupe de 8 jeunes du vendredi 2 août au vendredi 16 août 2019.

Ce projet s'est clôturé par un barbecue.

9.4. Calendrier (voir annexe 4)

Vendredi 2 août : opération Balsamine dans les ruisseaux d'Incourt « *Contrat rivière* »

Lundi 5 août : chantier chez un particulier

Mardi 6 août : nettoyage des ruisseaux avec « *Aer Aqua Terra* »

Mercredi 7 août : chantier chez un particulier

Jeudi 8 août : chantier chez un particulier

Vendredi 9 août : chantier chez un particulier

Lundi 12 août : chantier chez un particulier et aux Aubépines

Mardi 13 août : chantier aux Aubépines

Mercredi 14 août : chantier chez un particulier

9.5. Bilan

Ce projet est totalement pertinent par rapport à nos actions menées. De plus, celui-ci nous amène à rencontrer des jeunes qui, par le biais de l'informel, nous racontent leurs vécus et qui soulèvent des questions par la suite.

9.6. Perspectives

Pour 2020, Simon DENIS et François-Xavier BRIDOUX encadreront ce projet qui se déroulera du lundi 27 juillet au vendredi 7 août.

10. LES STAGES ET PLAINES DE VACANCES POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

10.1. Origine

Nous nous sommes rendu compte qu'il fallait mettre du lien entre les demandes de nos suivis individuels, les actions en milieu extra-scolaire et les animations en milieu scolaire.

Nous avons donc mis sur pied des stages qui visaient avant tout le travail sur l'estime de soi en lien avec les différentes actions que nous menons au sein des écoles primaires au regard de notre projet pédagogique.

Nous sommes également intervenus à différentes époques dans les plaines de vacances pour assurer des accompagnements, des formations voire des coordinations.

Ce fut le cas à Orp-Jauche et à Incourt.

A Orp-Jauche, nous sommes intervenus en assurant la coordination elle-même et cette année nous avons été appelés pour résoudre des situations problématiques en lien avec des accompagnements individuels.

A Incourt, nous assurons de manière transitoire la coordination en partenariat avec l'asbl LE COUP DE POUCE. Il est à noter qu'en 2017, l'asbl a transféré 6 points APE au service AMO soit 18.900 euros annuellement.

Dans tous les cas nos interventions sont transitoires et visent à saisir les occasions que présentent stages, activités extra-scolaires et les plaines de vacances pour développer nos actions de prévention sociale et éducative.

Les différentes activités sont des moyens plutôt que des objectifs.

A Incourt, le service AMO a donc assuré :

- Réunions préparatoires
- Formation des animateurs
- Coordination
- Séance de sensibilisation et d'apprentissage à destination des enfants
Préparation – Secrétariat – Animation

Un certain nombre d'atelier thématiques ont également été organisés dans la ligne de nos objectifs en vue de permettre aux enfants d'accéder à leurs émotions, leur ressentis et leur donner les moyens de s'exprimer, de partager ces ressentis par différentes techniques ludiques et de bien-être. Développer l'estime de soi des enfants ainsi que leur confiance en eux.

Les moyens :

Différents outils ludiques et de bien-être seront utilisés : jeux, relaxations, massages entre enfants, histoires, pleine conscience, sons (instruments, musiques), arts plastiques,...

En ce qui concerne 2020, une convention a été signée avec l'asbl LE COUP DE POUCE pour se défaire de l'aspect coordination.

A Orp-Jauche, nous sommes intervenus pour accompagner une situation problématique particulièrement sensible.

10.2. Objectifs

Ce projet vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la découverte de ses qualités ;
- Développer les compétences relationnelles ;
- Créer des synergies entre jeunes ;

- Permettre au jeune de développer la créativité, l'empathie, l'expression de soi et la prise de conscience de son corps en lien avec les émotions, le dépassement de soi ;
- Approfondir et valoriser un cheminement individuel ;
- Soutien à la parentalité à travers le travail effectué avec le jeune avant, pendant et après le stage ;
- Apprendre la vie en groupe et la résolution de conflits ;
- Transposer les expériences vécues en stage dans la vie réelle ;
- Travailler sur le milieu de vie familiale.

10.3. Méthodologie

Chaque stage est organisé de façon à répondre à nos objectifs. Dès que celui-ci est réfléchi, un scénario est pensé avec le planning de plusieurs activités.

Un courrier est ensuite envoyé à nos bénéficiaires avec une proposition de stage.

Une rencontre avec les parents en fin de stage nous permet de faire le lien entre les outils donnés durant le stage et le milieu familial.

10.4. Calendrier

01/01/2019 au 31/08/2019 : plaine de vacances à Incourt et Rural été

10.5. Bilan

Nous devons continuer à travailler l'estime de soi chez de nombreux enfants rencontrés au cours des stages.

Ce travail est facilité lors des entretiens individuels et perdure durant toute l'année.

10.6. Perspectives

Pour 2020, nous mettrons en œuvre la même méthodologie. Une évaluation sera faite en fin d'année.

11. LE POINT RELAIS INFOR'JEUNES

11.1. Origine

Le Réseau Infor'Jeunes est composé de centre d'informations disséminés à travers toute la Wallonie. Infor'Jeunes collecte, vérifie, traite et diffuse l'information pour la mettre à la disposition de tous les jeunes, par tous les moyens appropriés.

Infor'Jeunes aborde les domaines les plus variés tels que l'enseignement, la formation, l'emploi, la protection sociale et l'aide aux personnes, la citoyenneté et la justice, la famille, la vie affective et la santé, la consommation, le logement et le cadre de vie, les loisirs et les vacances.

L'information est dénuée de toute forme de discrimination et d'influence idéologique, morale ou autre. L'accès est libre et gratuit et, au besoin, un accueil personnalisé est assuré, le tout dans le respect de l'anonymat.

11.2. Objectif

Le point relais vise un objectif global : informer, aider et conseiller toutes personnes qui le souhaitent et plus particulièrement les jeunes dans les domaines qui les concernent (enseignement, formation, travail, logement, famille, santé, aide sociale, justice, loisirs et vacances, international, ...).

11.3. Méthodologie

Durant toute l'année, notre équipe éducative suit des séances d'informations au sein d'Infor'Jeunes afin de se mettre à jour sur les derniers textes, les dernières lois, les dernières cartes du J-Surf.

11.4. Calendrier

Notre point relais Infor'Jeunes est accessible lors de nos permanences ou sur rendez-vous tout au long de l'année.

11.5. Bilan

Les formations suivies par notre équipe éducative nous sont utiles, notamment dans la rédaction des CV. Le point relais Infor'Jeunes est une belle porte d'entrée pour les jeunes.

11.6. Perspectives

La même méthodologie et le même calendrier seront appliqués en 2020.

12. LA PRÉVENTION EN MILIEU FESTIF

12.1. Origine

L'AMO de Jodoigne est impliqué dans l'Inc'Rock Festival depuis la création de celui-ci en 2005 afin de diffuser un message de prévention notamment en ce qui concerne les assuétudes et plus particulièrement l'alcool. Plus récemment, nous avons inclut la prévention liée aux risques encourus sur les réseaux sociaux.

Le festival se veut familial et accueille maintenant chaque année plus de 13.000 festivaliers par week-end dont de nombreux jeunes issus principalement du Brabant wallon.

Au fil des ans, il nous a semblé pertinent de lier cette prévention aux différentes écoles d'enseignement secondaire de Jodoigne et de Perwez. Nous proposons à chacune d'entre-elles, des animations de prévention dans toutes les classes de 4^{ème} secondaire. L'année choisie n'est pas anodine. **En effet, lors de nos interventions, que ce soit en milieu scolaire ou dans nos suivis individuels, nous avons constaté que les jeunes vivent de manière générale leurs premières expériences de sortie entre 15 et 16 ans.**

Ces animations sont directement en lien avec la prévention que nous effectuons sur le site de l'Inc'Rock Festival car nous tentons de développer chez ces jeunes un esprit critique par rapport à la prise de risque en milieu festif (et autre) ainsi que sur l'influence du groupe. D'autre part, nous (ré)informons les jeunes sur la législation concernant la consommation et la détention de certains produits. Jusqu'à présent, l'Institut Saint Albert et l'Athénée Royal de Jodoigne participent à ce projet.

Depuis 2016, dans le cadre du projet « BUS4YOU », nous sommes équipés d'un bus dans lequel nous accueillons les jeunes lors du festival. Concrètement, le Bus4You est un ancien bus TEC réaménagé en vue d'en faire un outil d'information, de prévention, d'accompagnement et d'animation permettant un travail de proximité auprès des jeunes de l'Est du Brabant wallon. Ce projet est mis en action avec différents partenaires dont le Gal Culturalité, le Planning Familial de Perwez ainsi que notre service.

12.2. Objectifs

Ce projet vise plusieurs objectifs :

- Amener les jeunes à avoir une réflexion sur leurs consommations ;
- Limiter les risques liés à leurs consommations ;
- Informer les jeunes sur leurs consommations ;
- La présence d'un référent pour les jeunes dans l'endroit festif ;
- Le travail en réseau.

12.3. Méthodologie

La demande d'intervention doit être faite au minimum 1 mois avant la festivité par le partenaire. Par la suite, une rencontre a lieu entre l'organisateur et notre équipe éducative.

Lorsque les objectifs et les missions ont été clarifiées, une convention est signée entre les deux parties.

Une semaine après la fin de l'intervention, une évaluation est programmée en présence des différents partenaires.

Différents outils/activités sont proposés lors de notre intervention :

- Le parcours du bourré (test d'orientation) ;
- Le soft booster (distribution d'eau gratuite) ;
- Le téléphone « Samosung » ;
- La campagne « S'amuser sans abuser ».

12.4. Calendrier

29/03/2019 : animation de prévention lors de la soirée du carnaval d'Hélécine

03/05/2019 au 05/05/2019 : animation de prévention lors de l'Inc'Rock Festival (Incourt)

20/06/2019 : animation de prévention lors de l'après-midi Festipark (Jodoigne)

06/09/2019 : animation de prévention lors de la soirée de la fête du vin (Mélin)

12.5. Bilan

Lors de la réunion d'évaluation, plusieurs éléments de questionnement sont ressortis :

- Quelles sont nos objectifs ? Vise-t-on la gestion du produit ? L'information sur le produit ? De l'occupationnel ?
- Sont-ils les même en festival qu'en soirée ? Sont-ils les même d'une soirée à l'autre ?
- Quel public vise-t-on ? Les enfants ? Les adolescents ? Les adultes ?
- Comment faisons-nous face à un public non ciblé voulant participer à nos animations de prévention ? Les réalisons-nous en leur expliquant que cela ne leur est normalement pas destiné ?
- A qui s'adresse-t-on réellement ? Quid quand un « adulte » nous demande de l'eau ?

Suite à ce questionnement, une réunion pour redéfinir les objectifs sera programmée.

12.6. Perspectives

Des demandes d'intervention ont été reçues pour 2020. Celles-ci seront analysées et une rencontre aura lieu entre notre équipe éducative et le partenaire.

Si notre présence semble adéquate, une intervention sera alors organisée. Si notre présence ne semble pas adéquate, nous leur expliquerons les raisons de notre non-intervention.

13. DIAGNOSTIC SOCIAL

Notre diagnostic social s'est construit en plusieurs temps complémentaires.

1. Tout d'abord, une démarche **d'alimentation et d'écoute** qui a permis d'intégrer un ensemble de **constats** établis dans les différents axes de prévention et les projets particuliers qui s'y rattachent par nos intervenants ;
2. Ensuite, il s'est agi **d'analyser** les différents constats ;
3. Et enfin, d'initier une **démarche de décision/action** relative à ces différents constats.

L'enjeu dépasse donc l'objectif restreint de poser un diagnostic mais engage un processus complet du diagnostic au plan d'action lui-même.

A. Les constats

En ce qui concerne **les actions de prévention éducatives (accompagnements individuels)**, une petite dizaine de constats ont été établis. Ils reflètent les différents « *problèmes* » récurrents dans les actions de prévention éducative. Les développements descriptifs qui s'y rapportent figurent dans le diagnostic social.

- Constat 1 : problème familial et orientation scolaire
- Constat 2 : conflit de loyauté lors d'une séparation conflictuelle
- Constat 3 : problèmes familiaux/violence parentale
- Constat 4 : décrochage scolaire
- Constat 5 : harcèlement à l'école
- Constat 6 : demande « *Job & moi* » (travail étudiant) qui débouche sur un suivi individuel et une demande d'orientation scolaire
- Constat 7/8 : problème familial/soutien de la relation parents/enfants
- Constat 9 : soutien parental/lieu de parole pour l'enfant
- Constat 10 : besoin de soutien à la suite du projet Solidarité (en fin de session)

En ce qui concerne les **actions de prévention sociale**, nous avons opéré une ventilation en plusieurs approches.

Tout d'abord, les actions de prévention scolaires dans le fondamental. Les constats à ce niveau montrent des enseignants *démunis et déstabilisés par les situations que vivent les enfants*. Dans certaines classes, *ils ne peuvent plus remplir leur mission d'enseignement*.

Du côté des enfants : il est constaté qu'ils sont souvent insécurisés :

- Par manque de repère clair (les règles de classe)
- A cause de situations familiales perturbantes Cf les constats de suivis individuels
- A cause du rythme de vie mené à la suite des situations professionnelles précaires de leurs parents (licenciement, burn out, ...)
- Parce qu'ils sont souvent livrés à eux-mêmes, fragilisés ou surinvestis par leur parents (syndrome de l'enfant Roi)

En conséquence, ils souffrent souvent de syndrome de TDA-H reconnus ou non.

Du côté des parents, il est constaté une dualité entre les parents « hyper-parents » et les parents précarisés, sans code scolaire (voire analphabètes).

Les réseaux sociaux créent aussi une grande difficulté en provoquant une « addiction » aux jeux, en installant des mécanismes de harcèlement via des groupes défis (baleine bleue, momo, ...).

Les écoles sont confrontées à des problématiques de harcèlement qui ont pris diverses formes.

La gestion de l'agressivité est de plus en plus complexe. Beaucoup de situations de microviolence apparaissent.

Les actions de prévention scolaire dans le secondaire permettent de faire certains autres constats en plus de ceux qui sont établis ci-dessus.

De plus en plus de jeunes fument un « *pétard* » avant d'entrer dans l'école et ce, à quelques mètres de la porte d'entrée. Nous remarquons également le nombre croissant de descentes de police dans les classes et ce dès la 1^{ère} année traduisant le « *sauve qui peut* » de certains établissements.

L'organisation de soirées rétho pose également de gros soucis de consommation d'alcool avec tous les risques et les débordements qui en découlent.

La place du parent est également assez « *interpellante* ». Les parents interviennent de plus en plus de manière violente dans les écoles. Certains défendent à l'excès leur jeune, même lorsque celui-ci est en tort. Les enseignants craignent même, dans certains cas, de mettre une sanction au jeune. En ce qui concerne, enfin, les **actions de prévention à la fois éducative et sociale, le travail de rue** met en évidence différents constats.

Il y a énormément de jeunes qui restent dans les rues de Jodoigne (principalement au bon temps mais également en hiver). La rue est donc devenue un espace de prévention qu'il est indispensable d'investir pour un service AMO.

Le travail de rue permet en outre de rencontrer des problématiques nouvelles qui resteraient inconnues aux services pratiquant un travail classique d'accueil dans un lieu fermé.

B. Analyse

En ce qui concerne l'**analyse** des différentes problématiques que nous rencontrons au travers des différentes actions de prévention menées, il est clair que nous sommes confrontés à **la grande rareté des services** d'aide qui existent dans l'Est du Brabant wallon. C'est un constat qui est répété de diagnostic en diagnostic sans que rien n'évolue.

Les services sont surchargés, géographiquement éloignés et pratiquent des horaires inadaptés. Les réorientations vers des services spécialisés sont donc compliquées.

Les familles sont sous pression.

L'école va très mal et rien ne laisse espérer qu'elle se porte mieux à l'avenir. Elle est confrontée à des enjeux qui la dépassent et notamment :

- Le décrochage scolaire et l'accompagnement des élèves en difficulté d'apprentissage. Nous faisons face d'année en année à une recrudescence du nombre de jeunes en décrochage scolaire. Ce phénomène apparaît et augmente chez les plus jeunes (12-15 ans) ;
- Quel est le rôle de l'école dans les situations d'échecs, de décrochages scolaires ? Quelle est la position des écoles face aux classes de différenciés, des enfants stigmatisés dans une classe, du manque d'accompagnement du jeune en situation d'apprentissage compliqué. La question reste posée parce qu'elle ne rencontre aucune réponse satisfaisante à nos yeux ;
- Les écoles semblent dépassées par le phénomène du harcèlement et du cyberharcèlement ;
- Le personnel des espaces d'accueil extra-scolaire est peu valorisé. Il y a peu de contact école/accueillants, peu de formation et les normes d'encadrement imposées par l'ONE ne sont pas toujours respectées ;
- La consommation de cannabis chez le jeune à l'école est banalisée et le deal existe dans l'école. Les plus petits deviennent parfois les « *passeurs* » ;
- L'utilisation des smartphones et les photos volées, les groupes de « *vengeances* », l'utilisation de plus en plus jeune des applications « *Tik tok* », « *Snapchat* », « *Instagram* » Hyper sexualisation des jeunes posent problème.

C. Décision/action

Le temps de l'action engage l'équipe dans différents projets en lien avec ce qui précède.

1. Prévention éducative : Les accompagnements individuels comprennent un accompagnement éducatif du jeune, de sa famille mais également de ses familiers. Il s'agit d'un travail d'écoute, d'orientation qui compte tenu des constats qui ont été faits plus haut nécessite de bien connaître les limites de son intervention. Nos équipes doivent également être préparées à la frustration de ne pas pouvoir aider faute de moyens qui manquent.
2. Les animations dans le cadre scolaire : Il s'agit d'intervenir en maternelle, en primaire et en secondaire en tentant de cibler et d'adapter au mieux nos interventions pour qu'elles atteignent les objectifs de réduction ou de résolution des problématiques évoquées plus haut. Ici aussi, il nous faut éviter d'intervenir dans les très nombreuses situations d'urgence face

auxquelles nous sommes confrontés. Les appels à l'aide des écoles se multiplient, les problèmes d'harcèlement sont nombreux. Nous devons résister à l'envie de tenter de répondre à toutes les demandes au risque de nous disperser.

Nous évaluons et adaptons en permanence nos outils pour les rendre sans cesse plus efficaces.

Plus particulièrement en secondaire, nous souhaitons :

- Permettre au jeune d'avoir une place active dans sa réflexion afin de le rendre acteur de sa situation ;
- Permettre au jeune de comprendre le contexte dans lequel il évolue afin de donner du sens à ce qu'il vit ;
- Développer l'intelligence collective et la co-construction concernant la réflexion et la recherche de solution ;
- Développer des attitudes et des comportements sociaux respectueux de chacun ;
- Aider les jeunes à améliorer leurs relations avec autrui et augmenter la compréhension et la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres (empathie) ;
- Développer l'estime de soi, la confiance en soi chez le jeune, leur donner une vision positive d'eux-mêmes (qualités, compétences, ...) ;
- Favoriser chez les enfants une vision différente des situations conflictuelles : en développant chez eux une meilleure compréhension ainsi qu'une meilleure gestion de leurs conflits ;
- Développer des alternatives « acceptables » à la confrontation, l'opposition, l'hostilité ou l'agressivité ;
- Stimuler au sein du groupe classe, l'intelligence émotionnelle et collective en favorisant l'expression des émotions et la recherche de solutions adéquates aux difficultés vécues.

Limiter les violences singulières vécues par les jeunes afin de développer l'empathie et limiter les intimidations et ou le harcèlement :

- En développant l'estime de soi (apprendre à se connaître soi, les autres, développer l'empathie et l'auto-empathie, ...) ;
- En reconnaissant et en acceptant les différences (complémentarité et symétrie) ;
- En permettant de s'exprimer (identifier et verbaliser une émotion, un sentiment, un besoin) ;
- En trouvant des solutions par le dialogue ;
- En collaborant, coopérant ;
- En développant un esprit critique vis-à-vis de l'utilisation des réseaux sociaux ;

Pour les dépendances et consommations

- Partir de la réalité vécue par le jeune ;
- Développer l'esprit critique face à la consommation dans son ensemble ;
- Identifier leurs besoins, valeurs, motivations et les exprimer ;
- Comprendre les mécanismes de la consommation (influence des publicitaires, de la société, du groupe, ...) ;
- Réflexion sur la prise de risque et ses conséquences (risque de ne pas consommer, risque sous effets, ...) ;
- Donner du sens aux conduites qu'ils adoptent ;
- Pouvoir trouver sa place dans un groupe ;
- Réflexion sur la création d'alternatives ;

1. **Le projet Solidarité** rencontre un succès grandissant. C'est bien entendu le signe d'une situation, en terme de décrochage, qui se dégrade, mais c'est aussi le signe du succès de la méthode qui se confirme. Le projet Solidarité se complète du projet « Job & Moi ».
2. **Le travail de rue** avec ses méthodes d'intervention bien connues est maintenu et intensifié. La présence dans les lieux de rassemblement des jeunes est elle aussi intensifiée dans le but de mener un travail de prévention tel que décrit plus haut. Les moyens sont également sans cesse adaptés et des partenariats sont mis en place. L'équipe utilise également un bus aménagé par les jeunes pour mener un travail de proximité plus efficace. L'outil a démontré sa très grande efficacité auprès des jeunes.

Le travail de rue a pour but de créer un climat et un contexte propice à la rencontre. C'est l'aide qui vient au jeune. Il est souvent plus facile pour les jeunes de venir nous rencontrer en rue que de passer la porte d'un bâtiment.

Avec ce projet, nous cherchons également à améliorer la communication citoyenne entre les jeunes et les « *autorités* ». Cette communication se traduit le cas échéant également par l'interpellation.

La communication sur les réseaux sociaux garantit le « *liant* » avec le jeune. La proximité avec le jeune passe également par la bonne maîtrise et l'utilisation des technologies nouvelles et des réseaux sociaux. Leur utilisation souvent décriée peut également s'avérer être un outil positif et efficace.

Le projet « *Job & Moi* », relié non seulement au projet Solidarité mais également au travail de rue permet de mettre les jeunes en action et de les valoriser dans leurs compétences.

Les tournées de quartier sont un outil qui nous aide à être visible et prévisible. Ce moyen permet aux jeunes de pouvoir nous trouver facilement s'il a envie et besoin.

3. **Transversalité** : il s'agit de créer une cohérence, des liens permanents entre les différents projets du service. Le service s'inscrit dans une stratégie de présence aux différents moments de la vie du jeune vulnérable en vue de mener un travail de prévention aussi efficace que possible. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons être en famille, dans les quartiers, à l'école, dans les lieux de délasserment, ...

Voir annexe 5 : diagnostic social complet

14. ANNEXES

Annexe 1 :	Syllabus des animations
Annexe 2 :	Réunion de direction
Annexe 3 :	Réunions pour les animations primaires
Annexe 4 :	Calendrier d'été solidaire
Annexe 5 :	Diagnostic social
Annexe 6 :	Glossaire



Nos ateliers « bien vivre ensemble »

| **Classes maternelle et primaire** | 2019-2020

Service AMO Jodoigne
2, Chaussée de Wavre
1370 Jodoigne
0484/66.10.44
010/81.38.17
Info@amojodoigne.be

1. Qui sommes-nous ?

Le Service AMO est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'essentiel du projet pédagogique vise à apporter une aide socio-éducative préventive à l'enfant et au jeune dans son milieu habituel de vie et dans ses rapports avec celui-ci.

En agissant dans l'école, un des lieux de vie du jeune, nous visons à développer une meilleure estime de lui-même et à prévenir le manque de confiance en soi. Nous pensons en effet qu'**une meilleure connaissance de soi** favorise une plus grande ouverture à **l'expression des sentiments** et au monde qui l'entoure. Ces deux habiletés constituent une base essentielle à une communication valorisante et respectueuse.

Nos ateliers seront basés sur la co-construction afin de toucher au mieux à leurs réalités. Il est primordial de nous intéresser à sa perception du monde dans lequel il évolue et de récolter ses points de vue, tout en travaillant plusieurs thèmes dans une optique de prévention.

- Nos objectifs :

A travers les outils des ateliers de prévention, nous souhaitons :

- ✓ Développer des attitudes et des comportements sociaux respectueux de chacun ;
- ✓ Aider les enfants à améliorer leurs relations avec autrui et augmenter la compréhension et la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres (empathie) ;
- ✓ Encourager les enfants à acquérir des habiletés d'écoute, de jugement critique, d'expression verbale et de maîtrise de soi ;
- ✓ Développer l'estime de soi, la confiance en soi chez l'enfant, leur donner une vision positive d'eux-mêmes en renforçant ce qu'ils ont de positif en eux-mêmes (qualités, compétences...)
- ✓ Favoriser chez les enfants une vision différente des situations conflictuelles en développant chez eux une meilleure compréhension ainsi qu'une meilleure gestion de leurs conflits ;
- ✓ Développer des alternatives acceptables à la confrontation, l'opposition, l'hostilité ou l'agressivité ;

- ✓ Stimuler au sein du groupe classe l'intelligence émotionnelle et collective de chacun en favorisant l'expression des émotions et la recherche de solutions adéquates aux difficultés vécues.

- **Pour qui et avec qui ?**

Nous réalisons des ateliers pour les enfants de **5 ans à 12 ans** au sein des classes et ceci à la demande des instituteurs.

Pour les enfants de **2,5 ans à 4 ans**, nous sommes à votre écoute pour réaliser un projet particulier selon vos demandes.

Nous pouvons, de plus, mettre en place des **ateliers/formations** pour les enseignants lors des journées pédagogiques, sans oublier **l'équipe encadrante** (ATL...).

2. Qu'attendons-nous de vous ?

- **Attentes :**

Afin de mener à bien ces différents projets, nous avons des attentes par rapport au travail en général :

- ✓ Le soutien de la direction ;
- ✓ L'adhésion de l'équipe (75%) ;
- ✓ Un travail sur les règles et les sanctions ;
- ✓ La mise en place d'espaces de parole ;
- ✓ La mise en place d'un cadre pour les espaces de paroles ;
- ✓ L'information du projet aux parents.

- **Processus :**

Par rapport à l'enseignant, il est important de mettre en place un processus pour que le projet se déroule au mieux :

- ✓ Prendre part à la préparation de la séance et animer également ;
- ✓ Faire partie du cercle avec les enfants et participer attentivement aux ateliers ;

- ✓ S'engager à tester les outils proposés et mieux encore, les adapter selon sa propre créativité et les besoins spécifiques de sa classe ;
- ✓ Avertir en cas de maladie ;
- ✓ Mettre à disposition un espace où un cercle de chaise est possible et disponible dès le début de l'animation.

3. Annexes :

En annexe, vous retrouverez différents exemples de déroulement d'ateliers proposés.

Ceci vous permettra d'avoir une meilleure visibilité quant à notre démarche et à la vision de notre projet.

« YOGA KIDDY »

Constats de départ :

Aujourd'hui, l'enfant est souvent stressé par la vie qu'il mène (rythme scolaire, vie familiale) et arrive à l'école avec une tête trop « pleine » de son vécu émotionnel. Ce n'est pas un hasard si nos enfants sont dès lors agités, nous dirons peu « centrés ». A travers le yoga, la méditation et la relaxation, l'enfant explore différentes facettes de lui-même. Être à l'écoute de ses ressentis, émotions et sensations corporelles est une base essentielle pour se sentir bien dans sa tête, bien dans son corps, bien avec soi-même pour être ensuite bien avec les autres.

Objectifs :

- Réduire le stress et l'anxiété
- Améliorer la concentration et l'attention
- Favoriser l'empathie et la communication
- Amener une meilleure connaissance de soi et des autres
- Développer la conscience du corps
- Augmenter l'estime de soi et le sentiment de sécurité
- Assurer un meilleur fonctionnement du système nerveux autonome
- Favoriser l'apprentissage de la latéralité et de la coordination motrice
- Développer la tolérance à la frustration
- Diminuer l'agressivité
- Générer des états de calme et d'harmonie
- Améliorer les relations avec l'entourage, encourager l'altruisme
- Encourager la coopération et le travail d'équipe

Avantages sur le plan pédagogique :

- Harmoniser les relations entre les hémisphères cérébraux (capacités logiques et créatives)
- Améliorer l'apprentissage (visuel, auditif et kinesthésique)

Age : Pour un groupe de 8 à 12 enfants (1/2 classe), de 2^{ème} à 6^{ème} primaire.

- Stimuler les fonctions cognitives qui sont à la base de l'apprentissage (attention, concentration, perception, mémorisation, langage, pensées, psychomotricité)
- Eveille à la créativité et à la pensée magique
- Préserve le caractère ludique du développement de l'enfant
- Développe l'envie d'apprendre

Moyens/Outils :

- Des postures de yoga, seul ou à plusieurs
- Des jeux axés sur la coopération, le souffle, l'empathie
- Une approche de la méditation pour enfant

« Cercle de parole (coopération) »

Constats de départ :

En lien avec les divers projets déjà développés dans les écoles, nous avons constaté que le cercle de parole est assez complexe à mettre en place. En effet, pouvoir se sentir en sécurité et pouvoir prendre la parole devant un groupe n'est pas chose aisée. Pouvoir réfléchir ensemble à des solutions n'est pas inné. Les enfants évoluent de plus en plus dans un monde où tout est « prémâché » il est dès lors très complexe de pouvoir développer son esprit critique et son empathie. L'enfant actuel est bien connecté à ses émotions mais n'a pas toujours les mots pour les exprimer, ce qui parfois l'amène à des débordements parfois déstabilisant pour l'enseignant. C'est pourquoi nous avons pensé qu'un cheminement progressif vers le cercle de parole serait plus porteur.

Objectifs :

- Apprendre à se connaître
- S'exprimer/écouter
- Prendre sa place
- Reconnaître ses qualités
- Vivre la confiance
- Coopérer /chercher ensemble des solutions

Déroulement :

Sur 3 séances de 100 minutes, nous allons par le biais de petits jeux, pouvoir expérimenter les différentes étapes du processus. Lors du débriefing, nous ferons un lien entre ce que l'enfant a ressenti, ce qui s'est passé et le lien avec la vie quotidienne.

Lors de la 3eme séance, nous les mettrons en situation de cercle de parole par le biais de méthodes adaptées à l'âge, la classe et l'enseignant.

- ✓ Nous découvrirons la méthode du tapis rouge
- ✓ La méthode boîte aux lettres (boîte à message à dépouiller)
- ✓ Quoi de neuf ? (Qu'avez-vous de chouette à nous dévoiler ?)
- ✓ Cercle prodas (cercle de parole où on démarre d'un témoignage)

« La boîte à foot »

Constats de départ :

Lors de nos diverses interventions dans les écoles, nous avons pu constater que le terrain de foot reste un lieu propice au conflit. C'est en effet un lieu qui déchaîne les passions où des enjeux de « pouvoir » se jouent. Les grands étant souvent les « maîtres » des lieux. Les équipiers sont choisis en fonction des forces, de certaines affinités ou de désamour. Les filles sont souvent exclues ou doivent réellement faire leur preuve avant de pouvoir toucher un ballon.

Le terrain de foot n'est-il pas le lieu où la démocratie peut prendre racine.

Objectifs :

- Créer un espace de coopération
- Permettre à l'enfant de construire un projet
- Responsabiliser le jeune
- Lui donner confiance en lui
- Expérimenter la différence entre une norme et une règle
- Coconstruire un projet qui sera porté par le groupe

Déroulement :

1. Constitution du groupe de travail

Pour constituer un groupe, le mieux est d'avoir un échantillon représentatif. C'est-à-dire, 1 ou 2 leaders, 1 ou 2 enfants neutres, 1 ou 2 filles, 1 ou 2 enfants plus en retrait par rapport au terrain. Le groupe ne peut se constituer que sur base volontaire.

2. Présentation du projet et répartition des tâches

Donner du sens au projet, en quoi ce projet peut les aider à mieux jouer. Les guider vers un tableau des tâches, et une méthodologie.

3. Construction de la boîte

Les enfants seront invités à effectuer des recherches de matériel, à la décoration, et la constitution de la dite boîte. Ils constitueront la liste des règles à respecter et le mode d'emploi de la boîte. Nous parlerons de la carte du fairplay qui soulignera toutes les actions top durant l'utilisation. Chaque règle doit être pensée dans une logique démocratique et doit être consentie par la majorité du groupe.

4. Présentation et expérimentation de la boîte

Les enfants présenteront l'outil à leurs condisciples, ils la présenteront à l'équipe éducative de l'école. Il est important que l'outil reste leur « propriété » l'adulte est juste là pour veiller à son utilisation simple et à fournir un ballon si cela fait partie de leurs attributions.

5. Un temps d'évaluation et d'ajustement

Après quelques semaines d'utilisation (+/- 15jours) prévoir un temps pour évaluer l'utilisation de l'outil, prendre le temps de certains ajustements, voir comment la boîte a été exploitée et en tirer les bénéfices

Matériel :

- Bics, marqueurs
- Feuilles
- Boîte
- Carton rouge, jaune et vert
- Un sifflet ou pouet pouet
- Bouchons de couleur différentes (+/-12verts, +/- 12 rouges et un jaune pour l'arbitre)
- Une grande boîte
- Des brassards de couleurs différentes
- Un sac pour pêcher les bouchons au sort

« La marelle »

Objectifs :

- Offrir un « outil pratique » de résolution de conflits utilisable tant en classe que dans la cour de récréation

Age :

Tous les âges du primaire

Temps Approximatif :

30 minutes

Déroulement :

En quelques minutes et sans aucun effort, les enfants connaissent **en théorie** les objectifs et les étapes de la négociation et de la médiation, progressivement proposés sur le site et dans l'ouvrage « Graine de médiateurs II »

- **Le stop** : Nécessité de se calmer
- **La description objective des faits, l'expression des sentiments et des besoins** (à tour de rôle)
- **La reformulation** de l'un et de l'autre
- **La recherche de solutions** dans une optique gagnant/gagnant

Matériel :

Les cartes de La Marelle (soit petit soit grand format)

« Les ateliers de la pensée joueuse »

Axes de travail :

- Agir sur l'empathie et le sens moral
- Agir sur l'esprit critique
- Agir sur le processus de socialisation dans un cadre éducatif/ouvrir à la diversité

Objectifs :

- Développer l'empathie
- Soutenir le vivre ensemble et la mise en place d'un processus collaboratif
- Développer l'autonomie, la libre pensée, le débat, l'esprit critique
- Ne stigmatiser aucun enfant
- Activité éducative qui répond aux objectifs scolaires
- Ne spécialiser aucune question et agir sur la prévention en général, de la violence, du harcèlement...

Ce dispositif répond aux objectifs scolaires de l'enseignement maternel et primaire.

Déroulement :

- **Atelier de théâtre [50 minutes]**

1 Rappel du rituel général

Nous allons jouer comme au théâtre :

Au théâtre, on fait semblant (de se frapper, de s'embrasser...)

On ne se fait pas mal.

Chaque acteur joue tous les rôles (les filles jouent les rôles de garçons, les garçons jouent les rôles de filles...)

Faire répéter par les enfants. Faire usage de consignes courtes, précises et répétitives.

2 Choix de l'image de départ [10 minutes]

- **Les enfants choisissent collectivement 1 dessin**

Parmi ces dessins (3 à 5), nous allons sélectionner une seule image qui servira de point de départ à notre histoire.

Qui vote pour cette image ? (On ne vote qu'une fois)

OU chacun choisit une image et se place derrière/devant. (À mener 1, 2 ou 3 temps)

- **A partir du dessin retenu, chaque enfant imagine individuellement ce qui se passerait**
En silence, les mains sur les yeux, pensez chacun pour vous et imaginez ce qui se passerait ?
- **3 à 5 enfants volontaires racontent leur histoire**
Qui souhaite raconter ce qui se passerait ?
- **Retour à l'élaboration groupale**
Nous allons voter pour retenir une seule idée (parmi les 3 à 5) à partir de laquelle nous allons construire une histoire tous ensemble

3 Création de l'histoire [10 minutes]

- **Déterminer les actions**

Qu'est-ce qui se passerait ? « Où, quand, comment ? »

Etape par étape, chaque action est précisée (3 ou 4 suffisent) par vote si besoin.

C'est une construction collective.

Nous sommes dans une fiction, l'animateur utilise le conditionnel pour chaque action.

- **Déterminer les dialogues**

Qu'est-ce qu'il dirait ?

Chaque action doit être accompagnée d'une parole.

- **Déterminer les émotions**

Qu'est-ce qu'il ressentirait ? Pourquoi ?

Pour chacun des personnages (4 maximum) et pour chaque action, les enfants nomment les émotions et en choisissent une.

4 Rappel du rituel du jeu

L'enseignant reprend le nombre d'acteurs, les actions, les dialogues et les émotions.

La scène se jouera autant de fois qu'il y a de personnages.

Chaque acteur va jouer tous les rôles.

Qui veut jouer ?

5 Jeu

Chaque acteur se présente : *je serais le méchant, je serais la bijoutière...*

L'animateur rappelle les actions, dialogues et émotions.

Les enfants jouent.

Applaudissement de tous. L'animateur félicite le groupe entier sans faire de remarque.

Changements de rôles

En fonction du temps, la scène est rejouée par d'autres.

6 Rituel de fin de séance.

Retour au calme : rituel en fonction de la culture de chaque groupe (par exemple brain gym, comptines, chant, musique...)

7. [Alternative] pour les classes du fondamental (dans le cadre du cours de citoyenneté – 50'/semaine)

- Désigner un afficheur public parmi les enfants volontaires

Qui veut être afficheur public et se charger d'afficher le dessin dans la classe durant cette semaine et le ramener lors de l'atelier de la pensée ?

- Distribuer aux enfants des supports papier en les invitant à déposer leurs questions écrites dans la boîte à philo durant toute la semaine

- **Atelier de la pensée [10/20 minutes]**

1 Rappel du rituel

Afficher le dessin de départ en rappel de l'atelier de théâtre.

Rituel inaugural (allumer une bougie, la lumière, passer une plume ...).

Aux ateliers de la pensée, nous allons nous poser des questions ensemble, réfléchir ensemble :

On s'écoute

On lève la main pour demander la parole

On ne parle que quand on a reçu la parole

On ne lève pas la main quand quelqu'un parle

Faire répéter par les enfants. Faire usage de consignes courtes, précises et répétitives et d'éventuels rituels (pictogrammes, bâton de parole, ...)

2. Choix de la question

- **Déterminer des questions à partir de la scène jouée [1]**

Chaque enfant exprime son questionnement : *A partir de l'histoire qui a été jouée, je me demande ..., Ce qui m'étonne, c'est..., Ce que je trouve important, c'est..., Ma question, c'est...*

L'animateur prend note de chaque question.

Laisser les enfants librement élaborer, et accueillir toute proposition relevant de la dynamique du groupe, des thèmes/ingrédients de l'histoire, des émotions en jeux...

- **Choisir la question du jour et la formuler en question philo**

Lister quelques questions auxquelles le groupe pourra répondre collectivement, en vérifiant la formulation avec les enfants.

Les enfants choisissent une question, par vote si nécessaire

Nous allons choisir (voter pour) une de ces questions pour notre discussion philosophique

L'animateur reformule la question choisie en question philo, c'est-à-dire qu'il ouvre la question en soutenant un regard enfantin, « naïf » sur la vie, sur le sens et le pourquoi des choses.

Exemple :

Reformuler « Les sorcières existent-elles ? » en « C'est quoi une sorcière ? » ;

Reformuler « Pourquoi les parents donnent des punitions ? » en « Les punitions, ça sert à quoi ? »

Mais aussi, « Quand est-ce qu'on devient grand ? » « Pourquoi une table se dit « table » » ?..

3. Définir les fonctions dans le groupe [facultatif voire aussi à placer en étape 2]

Les fonctions sont désignées par l'animateur parmi les enfants volontaires qui s'engagent à tenir le rôle et ne pas participer à la discussion. Ces fonctions réduisent le nombre de discutants et contribuent au travail commun.

Qui veut être président de séance, journaliste, gardien du temps ou distributeur de parole ? Le volontaire s'engage à garder son rôle durant toute la discussion et ne pas y prendre part. Tous les autres seront des discutants.

- **Discutants :**

Tu participes à la discussion et tu fais des liens avec ce qui a été dit.

- **Président de séance (ou « chef de la parole ») :**

Tu ouvres la séance en posant la question et vérifies le respect des règles (rappel des règles si besoin), tu peux intervenir durant la discussion pour rappeler une règle qui n'est pas respectée. Tu fermes la séance.

- **Distributeur de parole :**

Tu distribues la parole dans l'ordre des demandes, mais tu peux changer l'ordre si quelqu'un n'a pas encore parlé. Tu veilles à ce qu'une seule personne parle. Tu proposes la parole à celui qui n'a pas encore parlé.

- **Journalistes : (plusieurs journalistes sont désignés et sont excentrés au groupe)**

Vous dessinez une idée importante pour le groupe que vous avez entendue lors de la discussion et l'expliquez à haute voix en fin d'atelier.

- **Gardien du temps :**

Tu signales le début et la fin de la discussion grâce à l'horloge, sablier ...et avertis X minutes avant la fin.

4. Discussion

Déroulement

- **Ouvrir la discussion**

Le gardien du temps signale le début de la discussion.

Le président ouvre la discussion et rappelle la question du jour.

- **Passer de l'expression des avis à la volonté d'aider le groupe dans son cheminement**

- **Rôle de l'animateur**

L'animateur est garant de la dimension philosophique de la discussion, il n'y participe pas et ne se fixe aucune obligation de résultat qui freinerait l'émergence et la surprise des idées. Il encourage la parole, soutient les silences, dédramatise si besoin en faisant rappel qu'il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse du moment qu'elle est argumentée et en lien avec le sujet (le hors sujet n'est pas préjugé par l'animateur qui peut inviter l'enfant à en expliquer le rapport).

Il ne mène pas la discussion mais l'accompagne en :

- Reformulant systématiquement pour préciser l'idée principale, en adressant cette reformulation à tout le groupe.
- Privilégiant les formules qui font le lien entre les interventions (c'est un peu la même idée que..., c'est le contraire de...).
- Questionnant pour faire émerger les causes, les conséquences.
- Soulignant la nouveauté d'une idée,
- Demandant de reformuler ou de clarifier une parole confuse

Il dispose d'outils dont 3 opérations qui soutiennent les processus mentaux (source : fiche de l'animateur DVDP, Philocité) :

- « Problématiser : cette opération consiste à permettre un doute constructif sur ce qui vient d'être avancé souvent sous forme d'affirmation. Elle ouvre consciemment sur différentes pistes. Une amitié dure-t-elle toujours ? Peut-on rester amis quand on est amoureux ?
- Conceptualiser : cette opération consiste à définir les termes employés notamment à partir de distinctions. Un ami, est-ce la même chose qu'un copain ?
- Argumenter : cette opération consiste à fonder rationnellement son point de vue, sa thèse ou à marquer son désaccord par des objections cohérentes et justifiées. »

5. Clôture de l'atelier

- **Le gardien du temps annonce la fin de la discussion au président qui la clôture.**

[Facultatif] L'animateur fait le point sur la discussion (au-delà des avis de chacun), relève les différents arguments émis et le cheminement de la pensée (afin de soutenir le processus de passage de l'expression d'avis au cheminement de pensée du groupe)

- **Les journalistes** présentent leur dessin à haute voix
- [Facultatif] Pensée du jour

Pour ce jour, nous retenons telle idée, telle question qui rend compte de notre discussion

6. Rituel de fin de séance

En fonction de la culture de chaque groupe : éteindre la bougie, ranger les dessins dans le cahier de philo...

7. Prolongement [facultatif]

Chaque enfant est invité à dessiner une idée de la discussion dans son carnet de philosophie.

[1]

L'histoire scénarisée et le jeu théâtral comme point de départ à l'atelier philo

L'imaginaire offre un support pour penser le monde, revisiter les situations vécues, interroger les questions difficiles et les énigmes de la vie. Hors du réel, hors des contraintes des lois (morales, physiques) et des statuts habituels, la fiction et le jeu théâtral permettent de se projeter et d'expérimenter des rôles et des postures différentes dans des situations fictives empreintes d'émotions. Pour l'enfant, pour qui le ludique prime sur la mise en mots, ces histoires jouent un rôle de médiation qui traduit ses questions, préoccupations, affects et réalité intérieure dans une bonne distance. Partir de l'histoire imaginaire aide l'enfant à aborder les questions qui l'occupent au travers d'un autre personnage.

Dans un contexte éducatif, partir du média qu'offre l'histoire inventée et jouée ensemble permet de tenir compte du singulier et de l'inscrire dans le groupe. Les conditions sont mises en place pour que la création du groupe soutienne le cheminement de l'interrogation individuelle vers la pensée universelle.

Réunions de direction : synthèse des thématiques principales

1. Mission de l'école

L'école est confrontée à une demande de plus en plus vaste : doit-elle élargir sa mission ? Au-delà de l'enseignement des matières, c'est toute la sphère du vivre ensemble qui pose généralement problème. La question de « l'éducation » au sens large est soumise à l'école, comment peut-elle y répondre ?

Les soucis (conflits et autres) surviennent essentiellement dans les moments de récréation durant lesquels les enfants sont sous la responsabilité d'un personnel non qualifié ! Or l'enfant a besoin de temps, d'attention et de reconnaissance par des personnes compétentes ! → comment faire ? de quels moyens l'école dispose-t-elle aujourd'hui pour répondre à cette demande ? L'enseignant est-il contraint de prendre sur son temps d'enseignement pour gérer tous les problèmes de mal-être des enfants ? ...

En outre, des soucis de sécurité sont présents dans certaines implantations rurales en raison du manque de personnel encadrant (ATL).

2. « Harcèlement »

Ce mot revient sans cesse, il est galvaudé et mis à toutes les sauces. Il serait temps de remettre une définition correcte sur ce mot. Disputes n'est pas synonyme de harcèlement ! C'est un mot beaucoup utilisé et amplifié par les parents, qui voient là une occasion de se transformer en « super héros » pour venir en aide à leur enfant, plongeant à pied joint dans un émotionnel au même niveau que l'enfant au lieu de prendre du recul et de la hauteur, et d'apprendre à l'enfant à prendre de la distance. Les parents nourrissent bien souvent les conflits entre enfants ?

3. Ecrans et zapping

Il est temps de remettre des limites par rapport à l'utilisation des écrans. L'usage des écrans entraîne une tendance au zapping, on passe non-stop d'une chose à l'autre, on regarde en vitesse, jamais longtemps la même chose, ...ce qui entraîne des problèmes d'instabilité, de concentration,....

Problème aussi des groupes de parents sur Facebook ou autres réseaux : dénigrement de l'école au moindre problème et de façon publique avec amplification.

4. Respect – cadre-limites – Enfants rois

Le manque de respect semble généralisé, déjà même au sein de la cellule familiale. C'est une valeur qui se perd !! Comment la réinstaurer ?

Manque de cadre et de limites à la maison, ce qui déteint sur l'école : l'enfant arrive fatigué à l'école (manque d'horaire et de limites par rapport au coucher), ne supporte plus aucune frustration, sont « électriques » et agressifs,.... jusqu'à ne plus avoir envie de venir à l'école !

Tout va trop vite et se fait dans le stress permanent : même à la maison il n'y a plus de temps ni d'espace pour écouter l'enfant et être attentif à ses besoins, à ce qu'il vit.

Les parents sont « pris » par leur vie professionnelle et leur loisirs, quelle place reste-t-il pour l'enfant ?

Les enfants ne sont plus protégés de la vie des adultes. Ils sont souvent malgré eux au courant de toutes leurs difficultés, ce qui engendre stress et angoisses. Ils manquent clairement de repères, de valeur et de stabilité.

- ⇒ Ne faudrait-il pas une charte commune maison-école ?
- ⇒ Comment toucher tous les parents ? (ce sont toujours les convaincus qui viennent aux réunions)

Le problème des enfants rois est récurrent, surprotection, non frustration,....

Pauvreté du langage émotionnel et manque d'espace pour exprimer les émotions.

5. Cercles de parole

- Difficile pour certains de mener un cercle de parole dans sa propre classe : pourquoi pas inverser les enseignants ? ou faire appel à quelqu'un de l'extérieur ?
- A faire une fois par semaine, pourquoi pas aussi par le prof de citoyenneté ?
- Organiser une formation des équipes pédagogique au cercle de parole.

6. Des solutions ?

- La lecture comme

Réunion anims primaires – 9-06-2019

1. Eval de l'année
2. Beauvechain demande
3. Suite réunions de direction
4. Forces et faiblesses du projet

1. Evaluation de l'année.

Maternelles :

- St Joseph Orp : 5 anims
- Petit Athénée : 7 anims

Primaires :

- Petit Athénée 3Pa / 3Pb : 1 anim
- Hélécine P5- P6 : 3 aniüs + boîte à foot
 - P1 : 2 anims
 - P2 : 3 anims
- Perwez JP2 : P4a : 2 anims
 - P4b : 2 anims ...+ 3ème à voir ?
- Hamme-Mille : P5 : 2 anims
- Perwez Ec.communale : P2 (3 ou 4 anims avec planning)

- ⇒ Grand nombre d'anims pour une année où on avait dit qu'on ne « faisait rien »
- ⇒ Territoire large bien couvert, nouveau contact à Perwez
- ⇒ Demandes : principalement des enseignants qui se laissent déborder par les disputes qui peuvent déboucher sur du harcèlement + intervention de + en + intrusive des parents !

On a travaillé avec les enseignants demandeurs.

État-ce lourd comme année ? La pensée joueuse non, c'est OK. Par contre, oui c'est lourd quand ce sont des demandes tardives d'enseignants démissionnaires (JP2)

VIGILANCE : Être plus ferme avec le CADRE !!! Quand un adulte participe, même si c'est la direction, c'est DANS LE CERCLE !!! et pas à l'écart pour prendre des notes !

Les deux premières anims sont à affiner : mieux se connaître, pour mieux coopérer,... adapter la deuxième anim en fonction de la classe.....si par ex. déficit d'empathie....

Cercle de parole/médiation :

- ⇒ Tapis rouge OK, bon point de départ
- ⇒ Mais à utiliser aussi pour amplifier les choses qui vont bien → peut-être trouver aussi un moyen différent ? à réfléchir

Voir avec les écoles : qu'il y ait impérativement un lieu où on peut se mettre en cercle ! Ca doit faire partie du contrat. + garder un système de boîtes aux lettres, ce qui amène au tapis rouge → expression verbale des émotions.

Faire réfléchir les enfants sur l'importance d'être en cercle !

Boîte à foot : belle concrétisation. Ces sont les enfants qui sont porteurs du projet.

Il faudrait trouver le même genre d'outil pour les cercles de parole où ce sont les enfants qui sont porteurs.

L'enseignant doit garantir le cadre, le timing, mettre à l'agenda, rappeler les règles.

2. Beauvechain : 2 implantations

Projet d'école non violente – Phase 1 du plan de pilotage

Différents axes :

1. Comment les aiguiller dans la mise en place de différents projets ?
 - Ex : jeux de coopération au cours de gym, temps de midi idem, aménagement cours de récré,....
 2. Travailler en concertation avec les enseignants pour les aider dans la mise en place du cercle de parole (+ dans certaines classes pilotes)
 3. Temps de formation avec les accueillantes
 4. Pensée joueuse en maternelles
 5. Yoga : maternelles et primaires
-
- ⇒ A prévoir sur le premier trimestre. Projet pilote par rapport au plan de pilotage
 - ⇒ A partir de janvier, une asbl vient former des enfants médiateurs.
 - ⇒ Commencer dès le début de l'année
 - ⇒ Faire planning (les concertations, les anims en classe, yoga, pensée joueuse)
 - ⇒ Identifier quelles classes/quels enseignants (à voir lors de la première concertation de septembre)

→ faire mail à Mme Pée pour lui dire sur quoi on est OK

- Il y aura probablement la même demande sur Hélicine.
- Remarque : nous avons besoin d'outils et d'éclairage pour le 2,5 – 6 ans
⇒ Voir outils CLPS + intervention d'une kiné/psychomot ??
- Perwez aura sûrement aussi une demande par rapport à la future P5, mais il faut recadrer.
- On travaille à tout ça la dernière semaine d'août et la première de septembre.
- + préparer la rencontre avec le CLPS le 29 juin !
- Inclure Laure dans l'équipe animation, Jess ne souhaite plus animer en primaire.

3. Suite réunion de direction.

- Le fascicule de contact : OK
- Le PV : à remanier pour ne donner que les grandes idées en synthèse
- Les modes d'intervention AMO : attendre

4. Forces et faiblesses du projet

FORCES :

- tout le territoire Est BW est bien couvert
- Toutes les écoles sans exception ont répondu à notre appel
- Diversité d'outils et complémentarité dans l'équipe
- Capacité à rebondir
- Créativité+++

FAIBLESSES :

- Difficulté à gérer l'augmentation des demandes
- « qui trop embrasse mal étreint »
 - notre difficulté face à une demande à aller à l'essentiel

- pbl de bugs dans le timing des tâches : attention au risque de perte de crédibilité
 - poser un cadre plus strict + faire déjà une mini éval après la première anim
- Avoir plus de temps d'arrêt entre les anims pour échanger, présenter des outils, évaluer,.... À prévoir dans la planification
 - !!! nous sommes souvent piégés par notre créativité et notre capacité à rebondir (défauts de nos qualités !)

Produced with ScanTOPDF

AOUT 2019

Annexe 4

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
28	/	29	30	31	1	2	3
27	/	/	/	/	/	Contrat Evrile	/
4	/	5	6	7	8	9	10
	4 Ses: sept robes	6 Hue Horckel	7 Hue Cohen	8 Hue Wicor	9 Hue Letellier	9 Hue VanderPfle	/
11	/	12	13	14	15	16	17
	/	12 Gulien & Beatis Lettre & Vets	13 Aubepines	14 Freddy Pawant	15 Hue Guilaine	16 Hue Horckel A-H: 380	/
18	/	19	20	21	22	23	24
	/	/	/	/	/	/	/
25	/	26	27	28	29	30	31
	/	/	/	/	/	/	/

Diagnostic social

2020

Article 4 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 décembre 2018 relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi de subventions aux services d'action en milieu ouvert

Table des matières

1.	Identification	4
2.	Préface	5
3.	Introduction	7
4.	Notre projet éducatif	9
4.1.	Action de prévention éducative	10
4.2.	Action de prévention sociale	10
4.3.	Quelques mots au sujet du travail de rue	11
5.	Les indicateurs.....	12
5.1.	Aspects socio-démographiques	12
5.2.	Les infrastructures sociales.....	13
5.3.	L’habitat	14
6.	Démarches de construction	16
6.1.	Méthodologie	16
7.	Axes de construction du diagnostic social	17
7.1.	Axe 1 : démarche d’alimentation et d’écoute	17
7.1.1.	Fiche de route.....	17
7.1.2.	Actions de prévention éducative.....	17
7.1.2.1.	Les suivis individuels	17
	Constat 1 : problème familial et orientation scolaire	17
	Constat 2 : conflit de loyauté lors d’une séparation conflictuelle	18
	Constat 3 : problèmes familiaux - violence parentale	19
	Constat 4 : décrochage scolaire	20
	Constat 5 : harcèlement à l’école	21
	Constat 6 : demande « <i>Job & moi</i> » → suivi individuel → orientation scolaire	21
	Constat 7 : problème familial.....	22
	Constat 8 : problème familial.....	24
	Constat 9 : soutien parental	25
	Constat 10 : manque de soutien à la suite du projet Solidarité	25
7.1.2.2.	Solidarité.....	26
7.1.3.	Action de prévention sociale	28
7.1.3.1.	Prévention scolaire dans le fondamental.....	28
7.1.3.2.	Prévention scolaire dans le secondaire	31
7.1.4.	Action de prévention éducative et sociale	36
7.1.4.1.	Le travail de rue.....	36
7.2.	Axe 2 : démarche d’analyse	40
7.2.1.	Fiche de route.....	40
7.2.2.	Actions de prévention éducative.....	42
7.2.2.1.	Les suivis individuels	42
	Hypothèse globale d’action 1 : lieu de parole et d’écoute.....	47
	Hypothèse globale d’action 2 : travail en réseau	50
	Hypothèse globale d’action 3 : prévention, informations et sensibilisations	52

7.2.2.2.	Solidarité.....	55
	Hypothèse d'action sur le suivi post-Solidarité.....	57
7.2.3.	Actions de prévention sociale.....	58
7.2.3.1.	Les actions scolaires.....	58
	Hypothèse globale d'action 1 : prévention scolaire dans le fondamentale.....	62
	Hypothèse globale d'action 2 : prévention scolaire en secondaire.....	64
7.2.4.	Actions de prévention éducative et sociale.....	69
7.2.4.1.	Travail de rue.....	69
7.3.	Axe 3 : démarche de décision.....	77
7.3.1.	Fiche de route.....	77
7.3.2.	Actions de prévention éducative.....	78
7.3.2.1.	Les suivis individuels.....	78
7.3.2.2.	Solidarité.....	80
7.3.3.	Actions de prévention sociale.....	81
7.3.3.1.	Actions de prévention scolaire dans le fondamental et dans le secondaire.....	81
7.3.4.	Actions de prévention éducative et sociale.....	83
7.3.4.1.	Travail de rue.....	83
8.	Constats supplémentaires à relayer au Conseil de Prévention.....	85
9.	Conclusions et synthèse.....	86

1. Identification

Identification du pouvoir organisateur

Nom : Service d'Aide aux Jeunes en Milieu Ouvert ASBL
Adresse : Chaussée de Wavre 2 – 1370 Jodoigne
Numéro d'entreprise : 0445.272.362

Identification du service

Nom du service : SAJMO
Directeur : Jacques Duchenne
Numéro de matricule : i0113
Adresse : Chaussée de Wavre 2
Code postal : 1370 Commune : Jodoigne
Téléphone : 010/81.38.17
Adresse e-mail : aj-i0113@cfwb.be
Arrondissement judiciaire/Division : Nivelles – Brabant wallon
Zones géographiques prioritaires d'action : Jodoigne, Ramillies, Incourt, Hélécline, Orp-Jauche, Perwez, Beauvechain

2. Préface

Diagnostic social et évaluation, pour quoi faire ?

L'évaluation des pratiques des acteurs, est aujourd'hui incontournable et a envahi tous les secteurs de l'activité humaine. Cependant, si la mise en œuvre de l'évaluation devient un souci légitime dans les organisations complexes modernes, et notamment dans l'action sociale, elle ne saurait se réduire à une question technique ou de politique institutionnelle et publique, mais nécessite d'intégrer la question symbolique, du sens et des valeurs. Selon nous, l'évaluation a pour objectif un mode de régulation démocratique et social qui donne toute sa place à « *l'usager-citoyen* ». Il ne s'agit pas en effet d'observer et de poser un diagnostic, mais de replacer au centre de nos préoccupations l'enfant et les jeunes vulnérables réalisant en cela ce que le Décret de 1991 avait instauré de neuf lorsqu'il enjoignait les services à regarder le jeune comme le « *sujet* » d'une aide bien plus que comme « *objet* » de cette aide. A l'époque, la nuance était bien mieux comprise puisqu'il y avait un déficit de droits flagrant vis-à-vis des jeunes bénéficiaires de mesures alors exclusivement « *protectionnelles* » dans le cadre de l'hébergement. C'est la raison pour laquelle les AMO se sont appelées « *milieu ouvert* » par opposition à l'hébergement en général stigmatisé comme « *fermé* »

À quoi et à qui sert un diagnostic et une évaluation du travail social ?

On peut le considérer comme une tâche administrative supplémentaire imposée aux services qui n'en manquent déjà pas. Mais s'il y avait des tâches inutiles (et elles ne manquent pas dans un contexte intentionnel que l'on proclame souvent « *de simplification administrative* »), le diagnostic social n'y figure pas et il occupe une place essentielle dans la démarche d'action préventive que les services AMO se doivent de développer. Mais comment un diagnostic social et une évaluation peuvent-ils rendre compte de la complexité du métier, des pratiques interactives avec les usagers, des valeurs professionnelles et des particularités de l'organisation du travail ? Car leur interdépendance apparaît comme le fruit de processus complexes, mêlant des enjeux aussi différents que l'évaluation personnalisée, l'évaluation institutionnelle des établissements et celle reliée au contexte de l'effectivité et de la performance.

En instituant l'obligation du diagnostic, la réglementation met l'accent sur la responsabilité des acteurs, responsabilité éthique et technique des professionnels et responsabilité des personnes morales ou pouvoirs organisateurs qui « *portent* » et garantissent les établissements et services, associatifs. Elle signifie que ces acteurs fondent leur engagement social au sein de la société civile, au service et en faveur des usagers, sur un certain nombre de principes, d'analyses, de constats ou de références éthiques, philosophiques ou politiques qui les situent clairement comme étant préoccupés par la qualité et la pertinence de leurs actions. Elle les convoque explicitement à réinterroger leur engagement social en questionnant la cohérence entre le projet, les dispositifs mis en place et la qualité des prestations délivrées.

Un deuxième enjeu concerne la nécessité de réguler, de rénover et de moderniser l'action sociale, qui a longtemps fonctionné en auto-organisation.

Un troisième enjeu touche à la clarification des modalités d'analyse et l'évaluation, notamment du point de vue de sa conception (normative ou aidante), de son usage, de la pertinence des indicateurs et du statut de l'évaluateur, afin que l'action sociale ne devienne pas une arène où s'affronteraient différents acteurs.

Mais, bien au-delà d'un diagnostic fonctionnel et opératoire appréciant l'efficacité du service rendu et l'organisation fonctionnelle, c'est l'enjeu de l'évaluation qualitative et significative concernant les usagers qui prime : d'une part, une évaluation permettant d'anticiper les besoins sociaux ; d'autre part, l'évaluation comme une étape importante au sein du processus d'aide et d'accompagnement des personnes.

Enfin, le diagnostic social et l'évaluation de l'utilité même du travail social est marquée elle aussi par de forts enjeux et semble devenir une exigence pour fonder la légitimité de celui-ci vis-à-vis des partenaires (en particulier étatiques) et de l'opinion publique. Or elle se focalise surtout sur le travail social comme outil de régulation, mécanisme de légitimation et/ou instrument de coordination. Pourtant, l'utilité du travail social envers les usagers est aussi affaire de présence, de qualité, de temps. C'est donc aussi autour des principes, des valeurs et de la philosophie qui fondent

l'engagement du travail social au profit des usagers-acteurs que s'établira la pertinence de l'évaluation. Il ne s'agit pas de la juger dans la perspective d'une éventuelle (auto)justification ni au regard d'une efficacité essentiellement quantitative et normative, mais dans une finalité d'aide et de reconnaissance des personnes, avec une visée émancipatrice, créatrice de sujet-acteur-citoyen.

Le concept *d'empowerment* qui nous est cher depuis longtemps place le bénéficiaire au centre de nos préoccupations comme sujet d'une émancipation qui émerge de lui-même au sein de son contexte de vie et en interaction avec lui. La résilience...

L'institutionnalisation du diagnostic et de l'évaluation lui donne un aspect incontournable et en fait une contrainte inévitable, puisqu'elle est imposée. Tout l'enjeu est de proposer des outils d'évaluation qui prennent en compte la spécificité, la complexité et la finalité de l'action sociale. Construire des outils cohérents nécessite, d'une part, de penser l'évaluation à partir des volontés du politique, du rôle de l'institution, de la compétence des professionnels ainsi que des attentes de l'utilisateur, et d'y voir une occasion privilégiée d'expression des différents points de vue assurant une certaine fonction démocratique et d'autre part, de préciser au préalable les objectifs et les modalités de l'analyse de la qualité des prestations et des actions à évaluer, en acceptant que tout ne puisse être évaluable. Le secteur social couvre en effet un domaine spécifique d'action qui ne saurait se confondre avec la production de biens matériels ou de services marchands, ou encore avec la délivrance de soins dans le secteur sanitaire, ...

Dans certains domaines, les résultats observés ne sont pas systématiquement représentatifs des actions que l'on souhaite évaluer, en raison du grand nombre de facteurs humains incontrôlables qui peuvent interférer. Enfin, il s'agit aussi de mettre en place des outils qui engagent un processus d'apprentissage collectif permettant à tous d'évoluer et de progresser et qui facilitent l'évaluation en partenariat, tant au niveau de la stratégie et des programmes sectoriels que sur le plan opérationnel des projets et des actions.

C'est à ces conditions que les différentes dimensions de la vie des institutions et de l'engagement des professionnels comme des usagers prennent sens, que l'institutionnalisation de l'évaluation est une aide et un soutien, qu'elle constitue un levier de transformation.

Les moyens du secteur doivent aller à une utilité exclusive, celle des jeunes en situation de vulnérabilité. Il revient à chaque acteur sectoriel de veiller à ce que ces moyens percolent vers les bénéficiaires principaux que sont les enfants, les jeunes et leur famille. C'est le but de ce diagnostic social et l'esprit avec lequel notre équipe l'a réalisé.

3. Introduction

En préambule au diagnostic social actualisé en 2020, nous souhaitons rappeler quelques éléments d'histoire concernant notre service.

Lors de sa création en 1992, dans la suite du décret de 1991 sur l'Aide à la Jeunesse, le Service d'Aide aux Jeunes en Milieu ouvert (SAJMO) s'est développé à partir d'un projet orienté géographiquement vers les jeunes en difficultés dans l'Est du Brabant wallon.

C'est bien entendu toujours le cas même si la terminologie a un peu évolué et que l'on parle plus volontiers de jeunes vulnérables et de désaffiliation.

Très vite l'accent a été mis principalement sur un travail d'aide et d'accompagnement individuel ainsi que sur des actions communautaires propres à apporter un changement du milieu local de vie des jeunes.

D'emblée des partenariats avec les Communes ont vu le jour principalement avec Incourt, Orp-Jauche, Perwez et Beauvechain. Des permanences ont été créées et des partenariats ont vu le jour au travers des projets ATL (Accueil Temps Libre/ONE), Plan de Cohésion Sociale, ...

La présence sur le terrain a pris différentes formes qu'il a fallu évaluer, modifier ou abandonner purement et simplement.

Par exemple, au rang de ce qui a été abandonné figurent des roulottes aménagées pour accueillir des jeunes à Incourt, une ancienne école qui a hébergé un espace d'animations, à Orp-Jauche un ancien bâtiment communal aménagé en cyberspace, à Beauvechain et Perwez des permanences en collaborations avec les centres culturels, ...

Lorsque l'espace public manque d'infrastructure d'aide et d'accueil pour les jeunes, un service tel que le nôtre est souvent sollicité. Il est alors indispensable de bien connaître ses missions et ses objectifs pédagogiques pour s'y tenir. A force de satisfaire le plus grand nombre, le danger est énorme de se disperser et de devenir inutile pour ceux qui en ont le plus besoin.

En matière de prévention, il est inconcevable de construire aujourd'hui des animations scolaires telles que celles qui ont vu le jour à la suite de l'affaire Dutroux. On n' imagine plus mettre sur pieds des réseaux de citoyens affichant un panneau à leur fenêtre identifiant un refuge potentiel pour des enfants poursuivis par des pédophiles. Nous l'avons pourtant fait.

Le diagnostic social se nourrit également de toutes ces expériences heureuses ou parfois de certains échecs assumés

Tout est changement, nos actions le sont également.

La région était et reste particulièrement pauvre en structures d'aides en faveur des enfants, des jeunes et de leur famille.

Il est à noter qu'il n'existe aucune structure de type AAJ dans l'Est du Brabant wallon en-dehors de l'HACIENDA à Autre-Eglise. Par ailleurs les services de l'Administration de l'Aide à la Jeunesse (SAJ/SPJ/CAAJ) se trouvent à Nivelles, c'est-à-dire à l'autre bout de la province.

Il est à noter que ces constats sont faits depuis de très longues années sans que quoique ce soit ne change.

Au contraire.

Alors que la population augmente sans cesse (13% en trois ans), les nouvelles structures s'installent ailleurs.

Le Conseil de Prévention instauré par le Décret-code de 2018 est situé dans l'ouest de l'arrondissement comme le SAJ et le SPJ.

De nos constats, il ressort que les demandes d'aide nous sont parvenues dans la plupart des cas via les familles ou les jeunes eux-mêmes. Pour le reste, il s'agit souvent d'orientations de la part des services de première ligne ainsi que des SAJ et SPJ.

Parallèlement, des synergies se sont développées avec les pouvoirs locaux qui ont très vite ressenti la nécessité de soutenir notre service pour que se développe un travail d'aide en faveur des jeunes. Ces communes ont mis des moyens matériels et financiers à la disposition du service en respectant sa plus complète autonomie.

Le service a occupé des locaux à différents endroits de la Commune de Jodoigne pour s'installer définitivement à son adresse actuelle en 2002.

L'équipe est pluridisciplinaire puisque comprenant des criminologues, psychologues, éducateurs et assistant sociaux. Elle occupe actuellement 14 travailleurs soit un peu plus de 10 ETP.

Le service mène depuis toujours un travail transversal en coordination avec les différents intervenants locaux dans le respect de son projet pédagogique et du code de déontologie.

Nous avons accès à tous les établissements scolaires secondaires de Jodoigne comme à la plupart des établissements primaires de la région.

Par ailleurs, un travail de collaboration avec les différents services du secteur existe depuis longtemps.

Une particularité du service est de se rendre proche des jeunes, pas seulement en les accueillant dans ses locaux en dehors des jours habituels d'école, mais en allant à leur rencontre dans les soirées, dans leurs lieux de vie et dans les écoles.

4. Notre projet éducatif

Le projet éducatif est régulièrement adapté. C'est une nécessité pour le service puisque dans un contexte de carence de moyens, de réalités socio-démographiques changeantes le service se trouve en situation de choix indispensables pour s'orienter vers le plus directement efficace. Adapter le projet éducatif c'est vital pour les bénéficiaires mais également pour le service lui-même.

Sa dernière actualisation traduit une évolution vers une plus grande proximité dynamique via notamment une présence dans les différents lieux de vie et de délasserment du jeune. Le travail de rue prend également une importance particulière.

L'essentiel du projet pédagogique vise donc à développer une action socio-éducative préventive au bénéfice de l'enfant et du jeune vulnérable dans son milieu habituel de vie et dans ses rapports avec celui-ci. La vulnérabilité du jeune doit s'entendre en lien avec les notions de violence subies et de désaffiliation.

Notre travail de prévention intègre comme mode d'intervention privilégiée le travail de proximité avec les jeunes dans leur lieu de vie. Cela implique donc notamment le travail de rue par la mise en œuvre de moyens spécifiques adaptés.

C'est une évolution particulièrement marquante par rapport aux précédents diagnostics.

De plus, le travail de prévention sociale et éducative s'adresse aux jeunes de moins de 22 ans.

Le travail socio-éducatif que notre service veut mener s'oriente donc de façon indissociable vers la personne tout autant que vers son environnement. C'est là l'intérêt d'associer les axes individuel et communautaire dans une dynamique intégrée et réciproque.

Le service veut, par conséquent, mener au niveau de l'Est du Brabant wallon une politique socio-éducative préventive, en coordination avec les différents intervenants sociaux de la région, orientée vers le jeune dans son milieu habituel de vie, en se chargeant :

- De promouvoir la détection et la prévention des troubles de l'épanouissement de l'enfant ou du jeune ;
- D'instaurer une compensation socio-éducative individuelle précoce, par le biais d'un travail d'écoute, d'accompagnement, d'orientation, de médiation permettant la prise en charge des difficultés du jeune, dans son milieu de vie ;
- De mener un travail systématique d'analyse des problématiques rencontrées à titre individuel et du contexte général dans lequel elles s'inscrivent, aux fins de mettre sur pieds des initiatives susceptibles d'apporter des réponses globales au travers d'actions communautaires susceptibles d'induire un changement positif du milieu de vie ;
- De susciter la mise en œuvre d'actions collectives permettant aux jeunes de développer des projets propres s'inscrivant dans une dynamique de valorisation de soi, de responsabilisation et de solidarité sociale en interaction avec leur environnement. Le service intervient comme initiateur permettant aux jeunes de concevoir, de réaliser et de rendre autonome un projet qui leur est propre.

L'aide apportée doit être préventive, limitée dans le temps, acceptée et efficace. Elle doit, en tous cas, viser à éviter des prises en charge d'un type plus lourd en apportant des solutions adéquates et durables aux problèmes posés.

L'aide du service ne se substitue en rien à une aide existante qui serait dispensée par d'autres intervenants sociaux de première ligne. Une des constantes de l'aide, est qu'elle est apportée dans le cadre de vie du jeune, par une équipe pluridisciplinaire, au travers d'une relation de confiance, en coordonnant l'aide particulière que pourraient apporter certains intervenants sociaux.

L'aide du service est gratuite et dispensée en dehors de toute considération idéologique, politique, philosophique ou religieuse.

4.1. Action de prévention éducative

L'aide du service s'adresse au jeune lui-même de 0 à moins de 22 ans, vivant des situations lacunaires qu'elles soient familiales, sociales, administratives, juridiques ou professionnelles mettant sa santé, sa sécurité ou son avenir, en danger. La santé est, ici, entendue dans son sens le plus large telle qu'elle a été définie par l'O.M.S.

Les situations lacunaires peuvent se présenter directement chez l'enfant ou le jeune ainsi que dans son environnement de vie.

Notre aide s'adresse également au jeune dont les conditions d'éducation sont compromises par son comportement ou par celui des personnes qui ont en charge d'en assurer son éducation.

Dans tous les cas nos interventions sont acceptées. Elles visent à aboutir à l'autonomie du jeune. L'aide est sollicitée par le jeune lui-même, sa famille ou par un proche. Le service intervient également lorsqu'une demande d'aide, sollicitée par le jeune, sa famille ou un proche, lui parvient, orientée par les institutions communautaires, les instances judiciaires ou les services et intervenants de première ligne. Cette aide peut être :

- Un travail de médiation en cas de situation conflictuelle avec la famille, l'école ou le travail ;
- Des démarches sociales, juridiques ou administratives ;
- Un accompagnement socio-éducatif.

Le jeune est informé du fait qu'il peut à tout moment mettre fin à l'aide entreprise.

L'aide apportée exclut toute intervention sous forme d'entretiens à caractère thérapeutique.

L'évolution temporelle de la relation, la fréquence et la durée de l'intervention varient selon chaque cas individuel.

Le travail de prévention éducative comprend :

- Un travail d'écoute et de valorisation ;
- Une orientation ;
- Un accompagnement social individuel ;
- Une mise en œuvre d'outils de médiation entre le jeune et sa famille ainsi qu'un soutien à celle-ci dans l'exercice de ses responsabilités parentales ;
- Des actions collectives en vue d'initier et de renforcer des liens de confiance entre les bénéficiaires et le service, ainsi que de faciliter l'émergence de la parole des jeunes.

4.2. Action de prévention sociale

Une politique de prévention sociale qui porte des fruits doit impérativement être réfléchie et coordonnée sur base d'une programmation précise, dans une région déterminée.

L'action de prévention sociale se nourrit des problématiques rencontrées à titre individuel ou collectif pour apporter des réponses globales et imprimer un changement dans le milieu de vie du jeune.

Lorsque l'on parle d'une politique d'aide aux jeunes orientée vers des actions communautaires, il y a lieu de s'assurer d'un certain nombre de préalables et notamment la connaissance du milieu dans lequel elle s'inscrit ainsi que l'analyse des problématiques qui s'y développent en rapport avec les jeunes.

Enfin, c'est un lieu commun que de dire qu'il faut connaître les différents intervenants psychosociaux de la région et de collaborer avec eux en vue de mener un travail transversal coordonné.

Une action coordonnée avec ces différents intervenants est essentielle dans le cadre d'une prévention réellement efficace.

Le service veut s'inscrire dans une dynamique de projets réalisés par et pour les jeunes vulnérables visant à développer la socialisation, l'émancipation, la responsabilisation et la valorisation du jeune au sein d'un groupe en interaction avec son environnement.

Les projets sont des moyens et non pas des objectifs.

Le service se charge de susciter les initiatives, de les coordonner avec comme objectif de les rendre autonomes.

Comme indiqué, le travail de rue constitue une approche complémentaire qui n'est pas sans effet sur les constats qui ont été faits dans le diagnostic social. Cette approche représente un mode d'action particulier mais aussi un mode de recueil d'informations originales qui vient nourrir le diagnostic que nous avons établi.

4.3. Quelques mots au sujet du travail de rue

Le travail de rue que nous menons dans un espace semi-rural respecte les principes généraux de sa mise en œuvre tels qu'une étude du milieu dans lequel il se développe et une présence régulière, visible et prévisible sur le terrain.

Ces étapes ne se succèdent pas nécessairement mais se confondent.

5. Les indicateurs

Nous avons souhaité actualiser quelques indicateurs notamment statistiques pour caractériser la région dans laquelle se développe notre action. Il va de soi que certaines redites apparaîtront avec les diagnostics établis antérieurement tant il est vrai que lorsqu'il n'y a rien de neuf à dire, il faut se contenter de rappeler ce qui existe en actualisant les indicateurs.



Figure 1 - Province du Brabant wallon

5.1. Aspects socio-démographiques

La population de l'Est du Brabant wallon (Hélécine, Jodoigne, Incourt, Orp-Jauche, Perwez, Beauvechain, Ramillies) comptait un peu moins de 45.500 habitants en 2013 pour une superficie assez vaste de 31.729 hectares, soit près d'1/3 de la superficie de la Province.

Le chiffre est passé de 51.326 en 2016 à 55.155 en 2020, soit une augmentation de près de 13% en 3 ans. La région est donc semi-rurale puisqu'à côté de larges espaces ruraux existent deux centres urbains principaux (Jodoigne et Perwez).

En ce qui concerne la proportion de jeunes de moins de 20 ans, elle avoisine toujours les 25 %, ce qui est un peu plus élevé que la moyenne provinciale.

Il faut souligner que la pression immobilière est sans cesse croissante. A titre d'exemple un projet immobilier est en cours de réalisation à Jodoigne. Il s'agit de construire 350 logements nouveaux.

Cela représente un bouleversement sociologique important puisqu'on peut estimer à plus d'un millier le nombre de nouveaux habitants qui viendront grossir la population de Jodoigne-Ville, lui faisant faire un bon de près de 10% en quelques mois.

Commune	Hommes	Femmes	Total
Beauvechain	3.585	3.658	7.243
Incourt	2.700	2.787	5.487
Jodoigne	6.913	7.210	14.123
Perwez	4.498	4.805	9.303
Hélécine	1.771	1.782	3.553
Orp-Jauche	4.364	4.560	8.924
Ramillies	3.271	3.251	6.522
	27.102	28.053	55.155

Tableau 1 - Population par commune

5.2. Les infrastructures sociales

Il existe toujours un planning familial à Perwez (la Maison de la famille) et un centre de santé mentale provincial à Jodoigne. En dehors des services « obligatoires » tels que les CPAS, il existe aussi des I.L.A (Infrastructure locale d'accueil pour immigrés), Fedasil, des logements d'accueil d'urgence gérés par les CPAS, une A.I.S.



Figure 2 - Services dans l'Est du Brabant wallon

Les structures d'accueil pour les enfants et les jeunes

L'Est du Brabant wallon ne dispose que d'une maison des jeunes. Une antenne de la maison des jeunes de Hannut a ouvert ses portes à Orp-Jauche en 2013. Elle est maintenant agréée.

La plupart des Communes de l'Est du Brabant wallon ont développé un projet ATL (sauf Ramillies). A Orp-Jauche, Beauvechain, Incourt et Hélicine, le projet a été porté par le service AMO. Actuellement, ces services sont autonomes et ont recruté plusieurs emplois au service d'un accueil des enfants et des jeunes en-dehors des heures scolaires.

Il existait une école des devoirs (le Petit roseau) à Jodoigne.

L'école des devoirs d'Incourt (le Cartable magique) poursuit ses activités. Cette dernière n'est plus coordonnée par le service AMO depuis 2019. Nous avons en effet estimé que les missions de cette école de devoirs ne concordaient plus avec nos missions de prévention.

Les infrastructures en matière de communications, de culture, loisirs, sports et d'aide à la jeunesse

Au niveau de la mobilité, il n'y a pas de gare à Jodoigne, pas de réseau de communication transversale entre les communes (bus trop rares, horaires incompatibles, ...), d'où l'obligation de décentraliser les actions.

L'offre en matière de culture, de loisirs et de sports est assez large. Mais le problème essentiel reste l'accès à ces activités vu les problèmes de mobilité.

Au niveau du réseau de l'Aide à la jeunesse, l'Est du Brabant wallon ne compte qu'un seul service résidentiel (l'Hacienda) et une AMO (d'où peut-être le nombre élevé de dossiers individuels).

Les écoles

La Ville de Jodoigne ne compte pas moins de trois établissements d'enseignement secondaire et une haute école. Un établissement a également récemment été ouvert à Perwez.

Chaque commune dispose de son réseau d'enseignement et le réseau libre est également bien représenté à Ramillies, Jodoigne, Orp-Jauche ou encore Beauvechain.

5.3. L'habitat

L'habitat dans l'Est du Brabant wallon est, au même titre que dans les autres régions de la Province (centre et ouest), accessible au prix de grands sacrifices sur les budgets des ménages.

Rien n'a vraiment changé et si on observe l'évolution du prix des logements ou des loyers en Brabant wallon, il faut bien reconnaître qu'ils augmentent de manière soutenue.

Il est bien connu que l'accès au logement n'est possible qu'à des prix nettement supérieurs à ceux pratiqués dans les autres régions de Wallonie. C'est dire qu'à allocations sociales égales dans l'ensemble du pays, le disponible laissé aux ménages précarisés est nettement plus faible et que, par conséquent, lorsqu'on est pauvre en Brabant wallon, on l'est bien plus encore que dans d'autres régions.

Le prix moyen d'une maison dans la région a augmenté de près de 16 % en 3 ans.

Le top 20 des communes les plus chères de Wallonie comprend 16 communes du Brabant wallon dont 2 de l'Est.

Commune	2000	2012	2016	2019
Beauvechain	116.131,00 €	211.341,00 €	266.637,00 €	355.296,00 €
Incourt	109.834,00 €	212.848,00 €	258.515,00 €	312.509,00 €
Jodoigne	98.038,00 €	196.881,00 €	246.790,00 €	257.269,00 €
Perwez	98.223,00 €	210.125,00 €	248.813,00 €	283.361,00 €
Hélécine	91.625,00 €	167.640,00 €	204.303,00 €	192.598,00 €
Orp-Jauche	105.443,00 €	206.035,00 €	224.381,00 €	230.365,00 €
Ramillies	99.557,00 €	234.542,00 €	2323.639,00 €	317.619,00 €
Moyenne	102.693,00 €	205.630,00 €	240.297,00 €	278.431,00 e

Tableau 2 - Prix moyen d'une habitation ordinaire

Il existe une cité sociale à Jodoigne et des cités à loyers modérés dans la plupart des autres communes de notre sous-région.

Les communes développent des politiques d'accès au logement pour compenser les effets de la cherté à se loger. Ainsi, les communes collaborent avec l'Immobilière Publique du Brabant Wallon (IPBW).

Force est cependant de reconnaître que le logement social n'est pas une priorité et que le logement à loyer modéré reste l'alternative la plus habituellement soutenue par les communes. Intégrer une population financièrement fragile ne présente aucun intérêt pour une commune. C'est une politique qui ne présente que des inconvénients.

Les CPAS ont également développé des accompagnements spécifiques dans ce domaine.

C'est le cas à Incourt depuis de nombreuses années (avec trois logements d'urgence), Jodoigne ou encore à Orp-Jauche où un suivi est mis en place (insalubrité, recherche en cas d'urgence sociale, ...).

Les communes via leur CPAS disposent également de logements d'urgence à Jodoigne. Ces logements sont gérés par une association privée qui signe une convention avec les CPAS de l'Est du Brabant wallon. Cette Convention de partenariat entre le Relais ASBL et les CPAS porte sur 6 appartements de logement d'urgence.

La « ruralité » est une sorte de berceuse qui assoupit bien des programmes politiques.

C'est le doux rêve que mettent en avant tous les partis politiques qui veulent s'attacher les faveurs des électeurs.

Un Brabant wallon plus vert, avec une ruralité douillette et confortable. Il n'y a pas que cela, bien entendu, mais il faut bien reconnaître que la pression immobilière et l'attrait pour un plus grand nombre d'habitants aux revenus confortables est une quête rentable dans toutes les communes.

C'est une contradiction avec laquelle tout le monde s'accommode.

Le peu d'intérêt pour le public précaire, peu rentable aux centimes additionnels, ne fait aucun mystère.

C'est un public qui, par la force des choses, s'expatrie hors de la région ou se concentre dans les centres urbains aux loyers plus accessibles et à l'accès plus facile. La salubrité des logements est également à la mesure de la précarité de ceux qui l'occupent.

6. Démarches de construction

Après lecture du guide méthodologique, nous avons réfléchi à ce qui faisait « *sens* » pour nous dans la construction de ce travail : à savoir sous quel angle allions-nous aborder ce diagnostic social. Dès lors, il nous a semblé important de revenir à la définition de la **prévention** reprise dans le code (Art. 3)

A partir de là, nous en avons extrait les mots clés (vulnérabilité, désaffiliation, violence, ...) qui nous ont éclairés dans ce travail d'analyse. Ainsi la « prévention » en 2018 se définit par le terme « *action* » car c'est bien une analyse « *d'actions* » que ce diagnostic social a voulu éclairer.

Il est donc avant tout un temps d'arrêt, une photographie d'une « *action sociale* » menée ici dans l'Est du Brabant wallon.

Celui-ci va nourrir nos actions de manière constante et sera également susceptible d'être complété et modifié, projection dynamique et évolutive de notre travail en AMO.

Ainsi conformément à la réglementation, notre diagnostic social se fonde sur un travail d'analyse du milieu de vie des jeunes, des demandes individuelles et collectives et une réflexion relative à la prise en compte de la parole des jeunes.

Ce dernier aspect revêt une importance toute particulière non seulement pour la réalisation du diagnostic social mais également pour l'actualisation annuel du projet éducatif.

Enfin, nous avons pris l'option du travail en équipe ce qui a rendu ce document plus « *coloré* » et ajusté à la réalité de nos bénéficiaires.

6.1. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour réaliser ce travail a été établie en 3 axes de construction extraits du « *guide méthodologique* » à savoir :

- La démarche d'alimentation et d'écoute ;
- La démarche d'analyse ;
- La démarche de décision.

Nous avons fait le choix de traiter 4 de nos actions principales qui définissent la prévention éducative et la prévention sociale et de les analyser sous l'angle de ces 3 axes :

- Dans la prévention éducative : les suivis individuels et le projet Solidarité ;
- Dans la prévention sociale : les actions en milieu scolaire ;
- Dans la prévention éducative et sociale : le travail de rue.

Pour chaque axe développé, nous avons joints la « *fiche de route* » construite à partir de notre réalité de terrain et donc spécifique à notre service. C'est sur cette base, que tous les membres de l'équipe ont envisagé la rédaction du diagnostic social pour chacune des actions analysées.

7. Axes de construction du diagnostic social

7.1. Axe 1 : démarche d'alimentation et d'écoute

7.1.1. Fiche de route

Objectif

Récolter les données fournies par le public concerné dans leur milieu de vie

Critères d'analyse des données

- Quels étaient les constats de départ ?
- A quelle demande a-t-on répondu ?
- Quel a été le mobilisateur ? (*Exemple : un groupe de jeunes, un jeune, un parent, des enseignants, l'équipe, des partenaires, ...*) ;
- Quel public est concerné ?
- En quoi ce public est-il vulnérable ? Quelle est la source de vulnérabilité ?
- A quel type de violence a-t-on affaire ? Visible ou invisible ?
- Que voulait-on améliorer, changer, réparer, arrêter, diminuer, soutenir, créer ? Quels impacts étaient visés (transformation des attitudes, comportements ou représentations ; organisation de micro-alternatives pratiques, ...) ;
- Quels sont les effets constatés de l'action (voulus/pensés/prévus ou non) et les questions qu'ils posent ?
- Observe-t-on une cohérence entre les effets obtenus et la visée formulée ?
- Quelles conséquences cela implique-t-il pour les actions futures ? Certaines sont-elles à arrêter, à poursuivre telles quelles, à poursuivre moyennant transformation, à intensifier, à transmettre ?

7.1.2. Actions de prévention éducative

7.1.2.1. Les suivis individuels

Nous avons fait le choix de développer 10 constats représentatifs des demandes et informations issues de la parole des jeunes et de leur famille.

Constat 1 : problème familial et orientation scolaire

1. A quelle demande a-t-on répondu ?

Orientation scolaire/manque de confiance en soi - Lieu de parole

2. Quel a été le mobilisateur ?

SAJ/parents

3. Quel public est concerné ?

+ de 12 ans

4. En quoi ce public est-il vulnérable ? + source

Famille déstructurée - scolarité difficile (décrochage scolaire) + influences négatives des fréquentations → Vulnérabilité du jeune

5. A quel type de violence a-t-on affaire ? Visible ou invisible ?

- Violences invisibles : communication maladroite des parents - Disputes intra-familiales, séparation des parents compliquée, relations intra-familiales très conflictuelles ;
- Violences visibles : manque de structure d'aide adaptée → longue liste d'attente qui pourrait durer plusieurs mois, voire 1 an.

6. Que voulait-on améliorer, changer, réparer, arrêter, diminuer, soutenir, créer ? Quels impacts étaient visés (transformation des attitudes, comportement ou représentation, organisation de micro-alternatives pratiques, ...)

- Orientation scolaire ;
- Au niveau de la relation familiale : en tant qu'AMO, nous avons précisé que nous n'entamerions pas d'accompagnement car un autre service mandaté est en attente par rapport à cela (double emplois, relations de confiance peut être compliquée pour la suite avec un nouveau service sur un même sujet, ...) → rien n'est fait jusqu'à présent à ce niveau-là (service toujours pas mis en place) ;
- Nouvelle demande : confiance en soi → travail entamé + lieu de paroles.

7. Quels sont les effets constatés de l'action ? et les questions qu'ils posent ?

- Situation stagne par rapport aux liens entre le jeune et ses parents → plus on attend, plus c'est compliqué (hypothèse) MAIS le mal-être familial est bien visible ;
- Relation de confiance établie avec le service AMO Cfr. lieu de parole.

8. Observe-t-on une cohérence entre les effets obtenus et la visée formulée

Positif

9. Quelles conséquences cela implique-t-il pour les actions futures ? Certaines sont-elles à arrêter, à poursuivre telles quelles, à poursuivre moyennant transformation, à intensifier, à transmettre ?

Quid de savoir quand le service mandaté se mettra en place.

Lien de confiance se crée → quelles sont nos limites d'intervention puisqu'un autre service doit agir quand il sera disponible ? Difficile de garder une distance par rapport à ce que le jeune amène concernant les problèmes familiaux qui doivent être travaillés avec cet autre intervenant.

→ On fait appel à l'AMO dans le but de remplacer un service qui est surchargé de demandes. Manque de disponibilités des services relais → est-ce la mission des AMO de palier à ce manque ?

Constat 2 : conflit de loyauté lors d'une séparation conflictuelle

1. A quelle demande a-t-on répondu ?

Lieu de parole et d'écoute pour le jeune

2. Quel a été le mobilisateur ?

1 des 2 parents

3. Quel public est concerné ?

11 ans et 13 ans

4. En quoi ce public est-il vulnérable ? + source

Famille : relations conflictuelles lors de la séparation - scolarité difficile (échecs et harcèlement) → vulnérabilité +/-

5. A quel type de violence a-t-on affaire ? visible ou invisible ?

Violences invisibles :

- Parents qui impliquent leur enfant dans leur séparation conflictuelle. Aucun tabou ;
- Demande de prise de position des enfants (où veux-tu habiter ?) ;
- Parents qui montent les enfants contre l'autre parent ;

- Parent qui rabaisse l'autre parent (voire ment) devant les enfants de manière à leur monter la tête contre celui-ci ;
- Victimisation d'un parent ;
- Autorité parentale différente (un est autoritaire, l'autre plus laxiste).

6. Que voulait-on améliorer, changer, réparer, arrêter, diminuer, soutenir, créer ? Quels impacts étaient visés (transformation des attitudes, comportement ou représentation, organisation de micro-alternatives pratiques, ...)

- Orientation vers une médiation familiale ;
- Espace de parole et d'écoute pour le jeune mais aussi pour les parents ;
- Prise de conscience des parents de la place de l'enfant dans leur histoire de couple → un enfant n'a pas à tout savoir, à tout porter.

7. Quels sont les effets constatés de l'action ? et les questions qu'ils posent ?

Position neutre de l'intervenant → les parents se sont rendus compte de la pression mise sur leur enfant et donc prise de conscience d'une implication plus adaptée à l'enfant.

Mais aussi, aucune prise de conscience d'un des deux parents → est resté dans son rôle de victime

8. Observe-t-on une cohérence entre les effets obtenus et la visée formulée ?

- Chacun a repris son rôle (maman – papa – enfant) → positif ;
- Parents non preneur – aucune remise en question → négatif ;
- Lieu de parole libre pour la jeune → positif.

9. Quelles conséquences cela implique-t-il pour les actions futures ? Certaines sont-elles à arrêter, à poursuivre telles quelles, à poursuivre moyennant transformation, à intensifier, à transmettre ?

- Importance d'impliquer les parents et de les éclairer sur la place/le rôle de chacun (ce n'est pas parce qu'ils ne sont plus ensemble qu'ils ne sont plus parents) ;
- Attention d'être vigilant à ne pas entamer le travail de médiation familiale ;
- Il serait bon de se renseigner sur les médiations familiales → étoffer notre carnet d'adresses pour l'orientation ;
- Difficulté lorsque les parents ne sont pas preneurs/impliqués/conscients de la souffrance de l'enfant. Ressources ?

Constat 3 : problèmes familiaux - violence parentale

1. A quelle demande a-t-on répondu ?

Accompagnement pour déposer plainte contre ses parents + émancipation

2. Quel a été le mobilisateur ?

La jeune

3. Quel public est concerné ?

18 ans

4. En quoi ce public est-il vulnérable ? + source

Difficultés familiales (parents très sévères et rigides) - niveau scolaire +/- → vulnérabilité +/-

5. A quel type de violence a-t-on affaire ? Visible ou invisible ?

Violences invisibles : violence verbale des parents + pression des parents par rapport à l'école + manque de compréhension des parents + alcoolisme de la maman

6. Que voulait-on améliorer, changer, réparer, arrêter, diminuer, soutenir, créer ? Quels impacts étaient visés (transformation des attitudes, comportement ou représentation, organisation de micro-alternatives pratiques, ...)

Précision des conséquences de la demande du jeune à faire un dépôt de plainte contre ses parents
→ la démarche entamée à la police pourrait-elle provoquer une rupture familiale complète ? → réel souhait du jeune ?

→ Confrontation entre les parents et le jeune suite à la proposition AMO

7. Quels sont les effets constatés de l'action ? et les questions qu'ils posent ?

Difficulté d'avoir une seule version au départ → si nous avons juste répondu à la demande du jeune au départ, sans proposer une alternative, cela aurait-il pu avoir des conséquences moins confortables ? → nous arrêtons-nous juste à la demande quand on la reçoit ou allons-nous plus loin dans notre accompagnement ?

8. Observe-t-on une cohérence entre les effets obtenus et la visée formulée

Oui → la situation a évolué de manière positive et en accord avec tout le monde (la jeune ainsi que ses parents ont pu rétablir un dialogue constructif) → émancipation et plainte à la police annulée

9. Quelles conséquences cela implique-t-il pour les actions futures ? Certaines sont-elles à arrêter, à poursuivre telles quelles, à poursuivre moyennant transformation, à intensifier, à transmettre ?

Ceci a permis de clôturer le dossier tout en ayant répondu à la demande.

→ Nous pourrions créer une fiche spécifique sur l'émancipation et les fugues (Infor jeunes). Ceci comprendrait les droits du jeune ET des parents → hypothèse d'action

→ Importance de rencontrer, dans la mesure du possible, les différentes parties (parents, enfants)

Constat 4 : décrochage scolaire

1. A quelle demande a-t-on répondu ?

Demande de recherche de structures pour une réintégration scolaire (type SAS – Solidarité)

2. Quel a été le mobilisateur ?

Mère

3. Quel public est concerné ?

+ de 12 ans

4. En quoi ce public est-il vulnérable ? + source

Difficultés familiales et décrochage scolaire → grande vulnérabilité

5. A quel type de violence a-t-on affaire ? visible ou invisible ?

- Violence invisible : structure familiale violente ;
- Violence visible : manque de structure d'aide répondant à la demande.

6. Que voulait-on améliorer, changer, réparer, arrêter, diminuer, soutenir, créer ? Quels impacts étaient visés (transformation des attitudes, comportement ou représentation, organisation de micro-alternatives pratiques, ...)

Réintégration scolaire

7. Quels sont les effets constatés de l'action ? et les questions qu'ils posent ?

Manque de structure d'aide adaptée → SAS Hannut + SAS Wavre + Solidarité → les 3 sont complets
→ effets négatifs (pas de solutions)

8. Observe-t-on une cohérence entre les effets obtenus et la visée formulée

Aucune cohérence → manque de moyens → jeune reste dans son décrochage

9. Quelles conséquences cela implique-t-il pour les actions futures ? Certaines sont-elles à arrêter, à poursuivre telles quelles, à poursuivre moyennant transformation, à intensifier, à transmettre ?

Rediriger la famille vers le PMS de l'école.

Manque de solutions/structures par rapport au décrochage scolaire

Suggestion : rencontrer les PMS des écoles de l'Est du BW afin de leur demander comment ils gèrent ces situations afin de nous permettre de mieux orienter les jeunes et mieux les informer)

Constat 5 : harcèlement à l'école

1. A quelle demande a-t-on répondu ?

Lieu de parole pour une jeune qui subit du harcèlement scolaire.

2. Quel a été le mobilisateur ?

Père

3. Quel public est concerné ?

- de 12 ans

4. En quoi ce public est-il vulnérable ? + source

Difficultés familiales et décrochage scolaire → grande vulnérabilité

5. A quel type de violence a-t-on affaire ? visible ou invisible ?

Violence invisible : microviolences ++

6. Que voulait-on améliorer, changer, réparer, arrêter, diminuer, soutenir, créer ? Quels impacts étaient visés (transformation des attitudes, comportement ou représentation, organisation de micro-alternatives pratiques, ...)

Réintégration scolaire – Renforcement de la confiance en soi – Soutien parental

7. Quels sont les effets constatés de l'action ? et les questions qu'ils posent ?

Maman a repris sa place et s'investit un minimum – le problème du harcèlement a permis de travailler le problème familial.

SAJ a pu se mettre en place alors qu'à la base, la famille n'était pas preneuse. Un service mandaté à domicile est également entré en action.

8. Observe-t-on une cohérence entre les effets obtenus et la visée formulée

Oui

9. Quelles conséquences cela implique-t-il pour les actions futures ? Certaines sont-elles à arrêter, à poursuivre telles quelles, à poursuivre moyennant transformation, à intensifier, à transmettre ?

Ceci a permis de clôturer le dossier par une orientation plus adaptée.

Constat 6 : demande « Job & moi » → suivi individuel → orientation scolaire

1. A quelle demande a-t-on répondu ?

Orientation scolaire + Écoute par rapport aux difficultés familiales dans un second temps

2. Quel a été le mobilisateur ?

La jeune

3. Quel public est concerné ?

+ de 18 ans

4. En quoi ce public est-il vulnérable ? + source

Difficultés familiales importantes → difficultés relationnelles avec ses pairs/niveau scolaire bon
→ grande vulnérabilité

5. A quel type de violence a-t-on affaire ? visible ou invisible ?

- Violences invisibles : structure familiale complexe et très restreinte – relation avec ses pairs compliquée → rejet des autres + moqueries – communication inadaptée avec ses pairs - identité sexuelle compliquée ;
- Violence visible : manque de structure d'encadrement pour la suite (jeune n'ayant pas été reconnue avec une légère déficience mentale)

6. Que voulait-on améliorer, changer, réparer, arrêter, diminuer, soutenir, créer ? Quels impacts étaient visés (transformation des attitudes, comportement ou représentation, organisation de micro-alternatives pratiques, ...)

- Orientation scolaire adaptée ;
- Soutien dans les démarches suite au décès de la maman ;
- Travail sur la confiance en soi + le relations aux autres ;
- Orientation vers un service plus adapté (psy).

7. Quels sont les effets constatés de l'action ? et les questions qu'ils posent ?

- Solidarité concernant l'orientation scolaire + le travail avec ses pairs ;
- Orientation vers un service plus adapté (psy) pour le travail de confiance en soi et le rapport aux autres.

Questions que cela a posé :

- Transfert du jeune sur une éducatrice (sentiment amoureux) → place de chacun, ... ;
- Jeunes ayant une légère déficience mentale → quid sachant que rien n'a jamais été fait à ce sujet ?
- Difficulté pour la jeune de refaire confiance à un psy (expérience négative auparavant) → a fini par accepter mais ça prend énormément de temps ;
- Suite pour cette jeune à qui il ne reste pas beaucoup de famille ?
- Mode de transport compliqué sur Mélin/Jodoigne, ... → freine dans certaine démarche de sorties par exemple.

8. Observe-t-on une cohérence entre les effets obtenus et la visée formulée

Oui

9. Quelles conséquences cela implique-t-il pour les actions futures ? Certaines sont-elles à arrêter, à poursuivre telles quelles, à poursuivre moyennant transformation, à intensifier, à transmettre ?

Au niveau de l'AMO : travail terminé (hors Solidarité) → conséquence positive MAIS relations fortes de la jeunes vis-à-vis de l'AMO → passe tous les jours ou presque et difficultés à comprendre nos limites d'intervention.

→ Recadrage par rapport à sa présence régulière et inadaptée. Comment être clair avec le jeune sans le blesser ?

→ Où se situe la juste distance entre le lieu de travail (entretien, lieu de réunion, de préparations, ...) et la création d'espaces moins formels (papote avec les jeunes qui ont besoin de venir nous voir de manières informelles et régulières) → hypothèse : « *Vendredis papotes* » ? Ou recadrage ?

Constat 7 : problème familial

1. A quelle demande a-t-on répondu ?

Soutenir la relation mère-fille et travailler l'absence du papa

2. Quel a été le mobilisateur ?

La jeune en demande d'aide lors d'un stage AMO/ SPJ

3. Quel public est concerné ?

+ de 12 ans

4. En quoi ce public est-il vulnérable ? + source

Difficultés familiales importantes - niveau scolaire +/- (harcèlement) → grande vulnérabilité

5. A quel type de violence a-t-on affaire ? visible ou invisible ?

- Violences invisibles : papa disparu + maman pas à l'écoute des envies de sa fille – manque de communication entre elles et paroles indélicates de la maman. Scarification certainement dues à un mal-être suite à tout cela. Rejet de la jeune d'une structure adaptée (psy) ;
- Violences visibles : manque de réponse par rapport à la disparition de son père.

6. Que voulait-on améliorer, changer, réparer, arrêter, diminuer, soutenir, créer ? Quels impacts étaient visés (transformation des attitudes, comportement ou représentation, organisation de micro-alternatives pratiques, ...)

- Soutenir la jeune : lui proposer un lieu de parole ;
- Soutenir la jeune dans son besoin de transmettre à sa maman (vêtements, école) ;
- Rétablir la relation mère-fille + recréer le lien ;
- Orientation psy (jeune dépressive, scarification, propos suicidaires).

7. Quels sont les effets constatés de l'action ? et les questions qu'ils posent ?

- Orientation psy compliquée car refus de la jeune, veut continuer à l'AMO (relation de confiance s'est établie → difficulté pour elle, de tout recommencer ailleurs) – orientation psy importante suite à son vécu (disparition papa, relation difficile avec sa mère, ...) ;
- Quid par rapport à la scarification ;
- Quid par rapport à la maman qui est dans le déni du malaise de sa fille ;
- Entretiens se font au skatepark → « moins formel » et donc certainement plus confortable pour la jeune (hypothèse) ;
- Skatepark = nouvelle rencontre pour la jeune → positif ;
- S'est liée d'amitié avec une autre jeune qui rencontre des similitudes dans son parcours (sentiment suicidaire également, scarification) → positif et/ou négatif ?

8. Observe-t-on une cohérence entre les effets obtenus et la visée formulée

- Elle est en demande d'entretiens → positif car il y a une accroche avec un service d'aide ;
- Besoin d'entretiens toutes les semaines à l'AMO sans sa mère (ok que sa maman soit soutenue aussi mais séparément) + refus d'une orientation vers un psy → qu'en fait-on ? (jeune en souffrance) ;
- Jeune qui prend contact dès qu'elle en a le besoin ;
- Appel à l'aide sur le GSM à n'importe quel moment car idées de suicide, cela lui permet jusqu'à présent d'évacuer son mal-être → danger ?
- Crée de nouvelles relations au skatepark.

9. Quelles conséquences cela implique-t-il pour les actions futures ? Certaines sont-elles à arrêter, à poursuivre telles quelles, à poursuivre moyennant transformation, à intensifier, à transmettre ?

- Accompagner la jeune dans la compréhension d'avoir un suivi psy ;
- Travailler le lien mère-fille (travail avec la jeune ET la mère).

Scarification (manque d'informations à ce sujet, nous nous posons beaucoup de questions par rapport à cela : Appel à l'aide ? Manière de se sentir mieux ? En vie ? De ressentir les choses ? Attirer l'attention ? ...).

- Recherche d'informations sur le sujet de la scarification
- Pistes : contacter différents psychologues afin de nous éclairer à ce sujet et de mieux comprendre l'évolution de ce phénomène

Constat 8 : problème familial

1. A quelle demande a-t-on répondu ?

Soutenir la relation parents – ados/lieu d'écoute

2. Quel a été le mobilisateur ?

Animation en secondaire → demande de la jeune

3. Quel public est concerné ?

+ de 12 ans

4. En quoi ce public est-il vulnérable ? + source

Difficultés familiales importantes /niveau scolaire +/- (harcèlement dans le passé - primaire) → grande vulnérabilité

5. A quel type de violence a-t-on affaire ? visible ou invisible ?

Violences invisibles :

- Rabaisée par ses parents + manque d'intimité → intrusion de ceux-ci dans sa vie privée par des questions qui mettent mal à l'aise. Jalousie entre frères et sœurs ;
- Disputes régulières entre les parents ;
- Amitié et amour virtuel ++ → inquiétudes des parents par rapport à cela, enfermement du jeune dans des relations fictives ;
- Sentiment de rejet et d'abandon (amitiés fictives) ;
- Prise de médicaments + hospitalisation dans hôpital psychiatrique ;
- A subi du harcèlement en primaire.

Violence visible : scarification

6. Que voulait-on améliorer, changer, réparer, arrêter, diminuer, soutenir, créer ? Quels impacts étaient visés (transformation des attitudes, comportement ou représentation ; organisation de micro-alternatives pratiques, ...)

- Soutenir la jeune : proposer un lieu de parole ;
- Besoin d'un suivi psy ;
- La confronter au monde réel et non virtuel → danger ;
- Rétablir le lien entre elle et ses parents ;

7. Quels sont les effets constatés de l'action ? et les questions qu'ils posent ?

→ Proposition de rencontrer le papa afin de discuter de la demande de sa fille → refus de celui-ci → difficultés de répondre à la demande sans l'une des parties

Difficultés de cadrer et de définir la demande.

→ Constat des mutilations → hospitalisation → mise en place d'un suivi ambulatoire

- Au niveau de l'AMO, ceci a nuancé notre travail avec la jeune de manière positive vu que les services actuels étaient mieux adaptés à la problématique ;
- Un travail avec les parents se met également en place avec ces services ;

8. Observe-t-on une cohérence entre les effets obtenus et la visée formulée

Des services se sont mis en place sans notre intervention → positif

9. Quelles conséquences cela implique-t-il pour les actions futures ? Certaines sont-elles à arrêter, à poursuivre telles quelles, à poursuivre moyennant transformation, à intensifier, à transmettre ?

Quid quand une jeune passe sans cesse du coq à l'âne dans l'entretien, quand nous n'arrivons pas à cadrer et à définir clairement la demande ?

Difficulté de faire un travail adéquat vu les pathologies psychologiques de la jeune + scarification (manque d'informations à ce sujet, nous nous posons beaucoup de questions par rapport à cela : Appel à l'aide ? Manière de se sentir mieux ? En vie ? De ressentir les choses ? Attirer l'attention ? ...)

→ Recherche d'informations sur le sujet de la scarification

→ Pistes : contacter différents psychologues afin de nous éclairer à ce sujet et de mieux comprendre l'évolution de ce phénomène.

Constat 9 : soutien parental

1. A quelle demande a-t-on répondu ?

Soutien parental + lieu de parole pour l'enfant

2. Quel a été le mobilisateur ?

La mère

3. Quel public est concerné ?

De 12 ans

4. En quoi ce public est-il vulnérable ? + source

Difficultés familiales importantes / difficultés scolaires importantes → grande vulnérabilité

5. A quel type de violence a-t-on affaire ? visible ou invisible ?

Violence invisible : structure familiale dangereuse mettant en danger l'enfant

6. Que voulait-on améliorer, changer, réparer, arrêter, diminuer, soutenir, créer ? Quels impacts étaient visés (transformation des attitudes, comportement ou représentation, organisation de micro-alternatives pratiques, ...)

Travailler le soutien parental et lieu de parole pour le petit.

7. Quels sont les effets constatés de l'action ? et les questions qu'ils posent ?

Les personnes ne sont plus revenues → était-ce une réelle demande à ce moment-là ? Ou une pression du service de police, premier intervenant ?

8. Observe-t-on une cohérence entre les effets obtenus et la visée formulée

Aucune cohérence puisqu'ils ne sont plus revenus à l'AMO et plus de nouvelles

9. Quelles conséquences cela implique-t-il pour les actions futures ? Certaines sont-elles à arrêter, à poursuivre telles quelles, à poursuivre moyennant transformation, à intensifier, à transmettre ?

Eclaircissement par rapport au secret partagé → peut-il y avoir des exceptions sans risque pour le travailleur social ?

Si on parle de danger, comment définir le danger ?

Dans cette situation, où le parent ne reprend pas contact et où il y a une inquiétude : questionnement sur la suite ?

Constat 10 : manque de soutien à la suite du projet Solidarité

1. A quelle demande a-t-on répondu ?

Jeunes qui reviennent après Solidarité car soit ils doivent faire des démarches administratives (Exemple : inscription Forem), soit manque de projet et de repère, soit projet bancal, ...

2. Quel a été le mobilisateur ?

Le jeune

3. Quel public est concerné ?

Entre 16 et 25 ans

4. En quoi ce public est-il vulnérable ? + source

De manière générale : Difficultés familiale importantes / difficultés scolaires importantes → grande vulnérabilité

5. A quel type de violence a-t-on affaire ? visible ou invisible ?

Violences invisibles :

- Manque de soutien familial dans la majorité des cas → jeunes livrés à eux-mêmes ;
- Jeunes avec un vécu assez lourd et compliqué (Cfr. Solidarité) ;
- Manque de lien avec les autres ;
- Si les projets personnels ne se mettent pas en place assez rapidement après le projet Solidarité, il peut y avoir à nouveau du décrochage scolaire et/ou social.

Violence visible : manque de structure adaptée pour le suivi de ces jeunes

6. Que voulait-on améliorer, changer, réparer, arrêter, diminuer, soutenir, créer ? Quels impacts étaient visés (transformation des attitudes, comportement ou représentation, organisation de micro-alternatives pratiques, ...)

Soutien administratif, soutien dans l'accompagnement et dans la continuité de mise en projet entamé avec Solidarité.

7. Quels sont les effets constatés de l'action ? et les questions qu'ils posent ?

Nous répondons à la demande au moment où celle-ci se pose.

Ceci dit, nous remarquons que certains jeunes sont en recherche de soutien (administratif, de remise en projet, ...) et n'en font pas nécessairement la demande → quid de l'après Solidarité.

Jeunes en demande de continuité, parfois tardivement et de manière moins formelle (*Exemple : jeune qui zone à l'AMO ou au skatepark*)

Réponse à la demande lorsqu'elle survient mais sans transition direct entre le projet Solidarité et un suivi individuel

8. Observe-t-on une cohérence entre les effets obtenus et la visée formulée

Oui car nous répondons

9. Quelles conséquences cela implique-t-il pour les actions futures ? Certaines sont-elles à arrêter, à poursuivre telles quelles, à poursuivre moyennant transformation, à intensifier, à transmettre ?

Ne faudrait-il pas assurer un suivi d'évaluation post-Solidarité automatiquement à la fin de l'année citoyenne ? Pour tous les jeunes qui terminent le projet ? Ceci permettrait de garder un lien et de s'assurer que ceux-ci continuent dans la même lignée et garde le service comme repère.

7.1.2.2. Solidarité

1. Quels étaient les constats de départ ?

Nos jeunes sont au nombre de 10. Il y en a 9 qui étaient en décrochage scolaire et une qui a terminé un parcours scolaire traditionnel mais qui est en manque de projets. Ils ont entre 16 et 25 ans. Les constats de départ sont assez divers car nos jeunes sont issus d'horizons assez différents avec des vécus propres à chacun. Les causes du décrochage sont elles aussi différentes. On pourrait citer entre autres, la situation familiale, le harcèlement, l'influence des autres, la consommation de drogues, l'isolement social. Ces facteurs qui font partie de l'environnement du jeune (familial, école et rue) font en sorte que le jeune a petit à petit décroché du système scolaire. Il faut également noter que la plupart de nos jeunes ont un suivi dans le cadre de l'aide à la jeunesse (SAJ et SPJ).

2. A quelle demande a-t-on répondu ?

Le demande à laquelle nous répondons est souvent celle de la famille, d'un des parents ou d'un service qui accompagne le jeune. Ce dernier n'est pas souvent demandeur au départ. Les demandeurs se sont rendus compte que l'école ne répondait pas aux attentes du jeune et de sa famille (décrochage). Donc, la demande est que leur enfant trouve une orientation tout en améliorant leur situation sociale qui est devenue compliquée à cause des facteurs cités ci-dessus.

3. Quel a été le mobilisateur ?

Les mobilisateurs sont souvent les parents mais également des services de l'aide à la jeunesse comme le SAJ ou le SPJ. Ceux-ci viennent formuler leurs demandes et nous prenons le relais dans le projet Solidarité.

4. Quel est le public concerné ?

Ce sont des jeunes en situation de décrochage scolaire ou en manque de projets qui ont entre 16 et 25 ans.

5. En quoi ce public est-il vulnérable ?

Ce public est vulnérable car il se trouve dans une zone de désaffiliation. En effet, ils sont en décrochage scolaire. D'une part, ils ne vont plus à l'école pour les raisons que nous avons citées et d'autre part, ils ont souvent des problèmes familiaux (familles monoparentales, tensions familiales, décès). Cependant, il faut noter aussi que la plupart du temps, ce sont les parents qui font la demande. De plus, le tissu relationnel des jeunes a souvent une influence négative (fréquentations négatives).

6. A quel type de violence a-t-on affaire ? visible ou invisible ?

La violence est souvent celle éprouvée dans le cadre scolaire (harcèlement ou institutionnelle) et celle vécue dans un cadre familial (qui découle de difficultés au sein de celle-ci). Le jeune adopte alors un comportement en réponse à ces difficultés (manque de confiance et d'estime de soi, enfermement sur soi, consommation de drogues, comportement agressif). Chaque vécu de chaque jeune est pris en compte dès le premier entretien quand l'inscription au sein du projet est officialisée.

7. Que voulait-on améliorer, changer, réparer, arrêter, diminuer, soutenir, créer ? Quels impacts étaient visés (transformation des attitudes, comportement ou représentation, organisation de micro-alternatives pratiques, ...)

L'enjeu est d'améliorer la situation socio-professionnelle du jeune. En fonction des problématiques de chaque jeune, nous adaptons notre travail et définissons des objectifs propres à chacun. Les points sur lesquels nous axons surtout notre travail sont la confiance et l'estime de soi, la consommation, le comportement et la situation familiale. Donc, le point individuel du jeune et tout ce qui gravite autour de lui sont importants pour nous. Nous sommes convaincus que ceci lui permettra de trouver une orientation future qui lui convient et de trouver sa place dans la société.

8. Quels sont les effets constatés de l'action ? et les questions qu'ils posent ?

Pour pouvoir être pertinent dans notre travail, nous organisons des évaluations individuelles et collectives. D'octobre à juin, il y en a 5. Nous revenons sur les activités qui se sont déroulées sur la période en question. Nous abordons d'abord le point de vue collectif et ensuite individuel. Ensuite, des objectifs toujours personnels et collectifs sont définis. Le but est d'arriver à concrétiser les objectifs pour la période suivante. C'est lors de ces moments que nous observons les avancées de chacun et du groupe. Nous sommes convaincus aussi que le collectif porte chaque jeune à avancer. Nous pouvons également juger du parcours positif de chaque jeune lors des réunions de parents prévues après ces temps d'évaluation.

9. Observe-t-on une cohérence entre les effets obtenus et la visée formulée ?

C'est lors des réunions de parents et des temps d'évaluation que nous voyons qu'il y a une cohérence entre les effets et la visée formulée. Ces moments sont aussi l'occasion de trouver des solutions avec le jeune, sa famille et nous, afin qu'il atteigne son/ses objectif(s).

10. Quelles conséquences cela implique-t-il pour les actions futures ? Certaines sont-elles à arrêter, à poursuivre telles quelles, à poursuivre moyennant transformation, à intensifier, à transmettre ?

Nous constatons que lorsque les jeunes ont terminé leur année Solidarité, certains ont besoin d'être soutenus dans des démarches administratives, d'autres dans l'encouragement de poursuivre leur nouveau projet de vie, ... Développer un suivi post-Solidarité par des évaluations régulières, par des rencontres avec le jeune selon ses besoins, ... permettrait de ne pas mettre à mal tout le

cheminement entrepris pendant une année par des jeunes qui ont encore parfois, une faible estime d'eux-mêmes et une confiance en eux fragile.

7.1.3. Action de prévention sociale

7.1.3.1. Prévention scolaire dans le fondamental

1. Quels étaient les constats de départ ?

- Les écoles sont de plus en plus démunies face aux gestions interpersonnelles, l'école n'est plus un fort infranchissable ;
- Les enseignants sont démunis et déstabilisés par les situations que vivent les enfants. Dans certaines classes, ils ne peuvent plus rencontrer leur mission d'enseignement ;
- Les réseaux sociaux créent aussi une grande difficulté, soit vis-à-vis d'une « addiction » aux jeux, soit par l'installation de mécanisme de harcèlement, soit via les groupes défis (baleine bleue, « momo », ...) ;
- Les écoles sont confrontées à des problématiques de harcèlement qui ont pris diverses formes ;
- La gestion de l'agressivité est de plus en plus complexe. Beaucoup de situations de microviolence apparaissent ;
- La place du parent est également assez interrogative, les parents interviennent de plus en plus, de manière violente, dans les écoles ;
- Les enseignants sont démunis face à la dynamique de groupe ;
- L'étiquetage des enfants dès leur plus jeune âge (« il est difficile, on n'en vient pas à bout, ... ») ;
- Le manque de distinction entre le comportement et l'identité ;
- L'enfant est de plus en plus exposé à des situations de stress, de pression vis-à-vis de ses apprentissages ;
- Les enfants passent de plus en plus de temps à l'école, et de moins en moins de temps dans la sphère familiale ;
- L'enfant arrive à l'école avec son bagage familial ;
- Pour certains enfants, l'école est le seul espace stable de leur vie, mais est aussi le seul endroit d'expression ;
- Les parents sont de plus en plus désinvestis de l'école (rythme de vie, peu d'accès physique et moral, ...) ;
- Les accueillantes extrascolaires sont complètement démunies face aux situations de cour de récré, elles sont peu ou pas formées et fort esseulées.

2. A quelle demande a-t-on répondu ?

Par rapport à la multitude d'informations que nous relevons dans nos constats, nous avons opté pour la rencontre directe avec l'enfant par le biais de nos ateliers « *Bien vivre à l'école* ».

Il semble important de travailler la médiation, la verbalisation de l'émotion, l'empathie afin de diminuer les violences entre pairs.

3. Quel a été le mobilisateur ?

Les premiers demandeurs sont les directions d'écoles par le biais de constats établis par le personnel scolaire (enseignants, surveillants, PMS/PSE, ...).

Lors de réunions de préparation, nous analysons la demande/les constats des différents partenaires (PMS/PSE, enseignants, directions, éducateurs, Planning familial, ...).

Par le biais de suivis individuels, nous obtenons également des demandes d'enfants que nous analysons.

4. Quel est le public concerné ?

Les enfants des écoles maternelles et primaires de l'Est du Brabant wallon de 3 à 12ans

5. En quoi ce public est vulnérable ?

Quand nous entrons dans une classe, il est difficile d'identifier un enfant vulnérable. Nous partons donc du postulat de prévention des violences. Au plus vite une situation de violence silencieuse ou visible est travaillée, au moins un jeune risque de basculer dans cette zone de désaffiliation.

En début de scolarité, la sociabilisation de l'enfant se construit durant toutes ses années de maternelle et de primaire et cela se fait par étapes. L'enfant doit, en plus des apprentissages scolaires, apprendre la vie en communauté, apprendre à prendre sa place tout en respectant celle de l'autre, il va découvrir la frustration, la négociation et le conflit.

La famille reste importante car elle constitue un repère, un cadre sécurisant, le lieu où il peut déposer son émotion. Si la famille n'est pas soutenante, si les repères sont flous, si les parents sont en période de fragilité, l'enfant sera vite en situation de fragilité aussi. Le travail de cohésion de groupe, de l'image, de la verbalisation d'une émotion, reste très important.

On se rend compte que beaucoup d'enfants véhiculent une mauvaise image d'eux-mêmes, soit parce qu'ils ont des soucis d'apprentissage, soit parce que la famille est déstructurée. Les parents sont souvent absents ou effacés. Il y a peu ou pas de contact entre les enseignants et les parents ou ces contacts sont tronqués.

L'école, par son système d'enseignement, est également un vecteur de vulnérabilité, les activités organisées créent quelque fois de la disparité (marché de Noël, souper, voyages onéreux, ...). Tout leur rappelle l'échec, les difficultés socioéconomiques, ...

Les enseignants sont de plus en plus mis en difficulté dans leur métier d'enseignant (absentéisme, burn out, ...). Ce qui fragilise le cadre sécurisant de la classe et de l'enfant en apprentissage.

Les messages véhiculés par les enseignants sont vecteurs de violences silencieuses (étiquetage, ...) Les parents sont également démunis face aux soucis rencontrés par leurs enfants (hyper parents >< parents désaffiliés). Ceci creuse de plus en plus les disparités.

6. A quels types de violence a-t-on affaire ?

Les violences invisibles sont les plus fréquentes :

- Les enfants sont sans arrêt confrontés aux différences, aux messages paradoxaux. Le regard que peut porter l'institution sur eux est parfois difficile, un prof qui donne les points tout haut, un commentaire parce que l'on s'endort en classe, un commentaire de fénéantise, le tableau des comportements, ... ;
- Les conflits non gérés ;
- Les règles non établies et/ou non connues, les sanctions non appliquées ou humiliantes. Les confusions entre la norme et la règle ;
- Donner une mauvaise note parce qu'un parent ne signe pas une note, ou n'a pas acheté le matériel demandé ;
- Les classes sales et vétustes, surchauffées ou pas chauffées ;
- L'isolement provoqué par l'absence de moyens de transport ou financiers (violences structurelles) ;
- Les violences entre pairs aussi, les jeux, le style de vêtements, les marques ;
- Violence visible : les insultes, les coups, ... Les « *rituels* » pour appartenir à un groupe, réaliser des défis avec lesquels nous ne sommes pas toujours en accord ;
- L'agressivité.

En milieu rural, nous sommes confrontés à une confusion de limites école/rue/famille. Tout est discuté sans arrêt et passe d'une sphère à l'autre (École, Delhaize, sortie d'école, ...), manque de confidentialité.

7. Que voulait-on améliorer ?

Au travers des outils d'animations de prévention, nous souhaitons :

- Développer des attitudes et des comportements sociaux respectueux de chacun ;
- Aider les enfants à améliorer leurs relations avec autrui et augmenter la compréhension et la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres (empathie) ;
- Développer l'estime de soi, la confiance en soi chez l'enfant, leur donner une vision positive d'eux-mêmes (qualités, compétences, ...) ;
- Favoriser chez les enfants une vision différente des situations conflictuelles : en développant chez eux une meilleure compréhension ainsi qu'une meilleure gestion de leurs conflits ;
- Développer des alternatives « *acceptables* » à la confrontation, l'opposition, l'hostilité ou l'agressivité ;
- Stimuler au sein du groupe classe l'intelligence émotionnelle et collective en favorisant l'expression des émotions et la recherche de solutions adéquates aux difficultés vécues.

Objectifs opérationnels (moyens)

- Mise en place d'un cercle de parole (tapis rouge, prodas);
- Ateliers de la Pensée Joueuse (Ateliers à la pensée Philosophique), certains ateliers sont animés par l'AMO, d'autres sont coanimés avec l'enseignant et les derniers le sont par l'enseignant assisté par l'AMO ;
- Ateliers Bien-être (émotions, Yoga Kiddy, ...), 1 atelier par semaine durant un trimestre ;
- Ateliers parents, 2 réunions dont 1 d'information en début d'ateliers et 1 réunion d'évaluation et de partage d'outils ;
- Ateliers équipe éducative (ATL).

8. Quels sont les effets ?

- Bonne identification de son émotion, verbalisation plus simple aussi ;
- L'outil est difficilement remis en place en classe, l'enseignant reste stressé, démuni par rapport à l'activité ;
- Grâce aux ateliers, l'enseignant est amené à changer le regard sur sa classe et certains enfants (« désétiquetage ») ;
- Il y a un apaisement ponctuel dans la classe ;
- Augmentation de l'empathie ;
- Plus de libération de la parole ; ce qui apporte parfois de nouvelles problématiques (pouvoir aux enfants, aux parents, ...) ;
- Le cadre n'est plus suffisamment sécurisant, ce qui met l'enfant dans un état de stress ;
- Le parent qui crie au loup et ne nous interpelle pas alors qu'ils savent que nous sommes présents.

9. Observe-t-on une cohérence ?

- Oui mais le manque de réappropriation nous dessert ;
- Doit-il y avoir une personne ressource dans chaque école ?
- Les enfants se réapproprient les différents outils dans la cour de récréation, ils jouent au théâtre, utilisent la marelle, font les jeux de groupe, ... ;
- Ils expérimentent la négociation.

10. Quelles seront les conséquences dans le futur ?

- La poursuite est indéniable, la méthode doit être évaluée en permanence ;
- Le partenariat avec tous les acteurs de l'école est indispensable ;

- La place du parent, celle du co-éducateur doit devenir un objectif en soi (aller chercher le parent désaffilié).

7.1.3.2. Prévention scolaire dans le secondaire

1. Quels étaient les constats de départ ?

Les jeunes passent énormément de temps à l'école, elle est le lieu de tous les apprentissages. C'est le moment où les jeunes vont tisser leurs liens sociaux, c'est le moment de tous les enjeux relationnels. Ils vont y vivre en microcosme.

Les écoles sont de plus en plus démunies face aux gestions interpersonnelles, l'école n'est plus un fort infranchissable.

Les enseignants sont démunis et déstabilisés par les situations que vivent les jeunes. Dans certaines classes, ils ne peuvent plus rencontrer leur mission d'enseignement. Avant, les jeunes vivaient certainement autant de situations difficiles mais n'en parlaient que très peu. Ils terraient leurs maux. Aujourd'hui, et c'est très positif, le jeune « *suinte* » ses difficultés, problèmes, ...

Les réseaux sociaux créent aussi une grande difficulté, soit vis-à-vis d'une « *addiction* » aux jeux, soit par l'installation de mécanisme de harcèlement, soit via les groupes défis (baleine bleue, « *momo* », ...)

Les écoles sont confrontées à des problématiques de harcèlement qui ont pris diverses formes, à des phénomènes de consommation de cannabis beaucoup plus importants et qui semble hors de contrôle. De plus en plus de jeunes fument un « *pétard* » avant de rentrer dans l'école et ce, à quelques mètres de la porte d'entrée. Nous remarquons également le nombre croissant de descentes de police dans les classes et ce dès la 1^{ère} année.

L'organisation de soirées rétho pose également de gros soucis de consommation d'alcool et tous les débordements qui en découlent.

La place du parent est également assez interpellante, les parents interviennent de plus en plus de manière violente dans les écoles. Certains défendent à l'excès leur jeune, même lorsque celui-ci est en tort. Les enseignants craignent même, dans certains cas, de mettre une sanction au jeune.

2. A quelle demande avons-nous répondu ?

Nous avons, par le biais de notre intervention, répondu à 3 grandes demandes et ce avec des méthodologies différentes.

- Les relations interpersonnelles et prévention du harcèlement ;
- Les consommations (alcool, cannabis, ...) ;
- Les réseaux sociaux.

3. Quel a été le mobilisateur

Les 1^{ers} demandeurs sont les directions d'écoles par le biais de constats établis par le personnel scolaire (prof, éducateurs, PMS, ...)

Lors de réunions d'évaluations, nous analysons la demande des différents partenaires (PMS/PSE, enseignants, direction, éducateurs, Planning familial, ...)

Par le biais de suivis individuels, nous obtenons également des demandes de jeunes que nous analysons.

4. Quel est le public concerné ?

Le public cible sont des élèves de la 1^{ère} secondaire à la 6^{ème} secondaire sans distinctions au départ. Nous travaillons prioritairement avec les 1^{ères}, 2^{èmes}, 3^{èmes} (période de transition chez les jeunes)

Pour les demandes plus spécifiques, nous adaptons en fonction des constats et des demandes.

5. En quoi ce public est vulnérable ?

Quand nous entrons dans une classe, il est difficile d'identifier un jeune vulnérable. Nous partons donc du postulat de prévention de cette vulnérabilité. Au plus vite une situation de violence visible

ou invisible est travaillée, au moins un jeune risque de basculer dans cette zone de désaffiliation. En début de secondaire, l'affiliation à un groupe débute et la famille reste importante mais la création de son cercle social reste primordiale pour le jeune. Si la famille n'est pas soutenante, le groupe prend la plus grande place. Ce travail de cohésion de groupe, de l'image, de l'influence du groupe reste très important.

On se rend compte que beaucoup de jeunes véhiculent une mauvaise image d'eux-mêmes, soit parce qu'ils ont des soucis d'apprentissage, soit parce que la famille est déstructurée. Les parents sont souvent absents ou effacés. Il y a peu ou pas de contact entre les enseignants et les parents.

Les jeunes de 15-16 ans vont effectuer leurs 1^{ères} sorties et les tentations sont très grandes également, c'est l'âge des sorties alcoolisées et des 1^{ers} joints, c'est la période des expériences.

L'école, par son système d'enseignement est également un vecteur de vulnérabilité. Les classes de différencié sont constituées d'élèves en difficultés scolaires qui attendent de pouvoir aller dans des « options spécialisantes ». Tout leur rappelle l'échec : ils sont suivis par des instituteurs du primaire, ils sont dans des classes particulières et regroupés uniquement avec des élèves en difficulté. Les messages transmis par les enseignants sont parfois difficiles à porter (« paysans », « escargot », ...)

6. A quels types de violence a-t-on affaire ?

Les *violences invisibles* sont les plus fréquentes :

- Les jeunes sont sans arrêt confrontés aux différences, aux messages paradoxaux ;
- Le regard que peut porter l'institution sur eux est parfois difficile, un prof qui donne les points tout haut, un commentaire parce que l'on s'endort en classe, un commentaire de fénéantise, ... ;
- Donner une mauvaise note parce qu'un élève n'a pas pu acheter de la matière première pour son cours de cuisine ;
- Obliger un élève à faire une présentation devant une classe sans garantir le cadre sécurisant ;
- Les classes sales et vétustes, surchauffées ou pas chauffées ;
- L'isolement provoqué par l'absence de moyens de transport ou financiers ;
- Les violences entre pairs aussi, le style de vêtements, les marques. La pression du groupe. L'ostracisme, le racket, ...

Violences visibles : les insultes, les coups, les « rituels » pour appartenir à un groupe, boire à outrance, réaliser des défis avec lesquels nous ne sommes pas toujours en accord, l'agressivité.

7. Que voulait-on changer, améliorer ?

Au travers des outils d'animations de prévention, nous souhaitons, de façon générale :

- Permettre au jeune d'avoir une place active dans sa réflexion afin de le rendre acteur de sa situation ;
- Permettre au jeune de comprendre le contexte dans lequel il évolue afin de donner du sens à ce qu'il vit ;
- Développer l'intelligence collective et la co-construction concernant la réflexion et la recherche de solution ;
- Développer des attitudes et des comportements sociaux respectueux de chacun ;
- Aider les jeunes à améliorer leurs relations avec autrui et augmenter la compréhension et la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres (empathie) ;
- Développer l'estime de soi, la confiance en soi chez le jeune, leur donner une vision positive d'eux-mêmes (qualités, compétences, ...) ;
- Favoriser chez les enfants une vision différente des situations conflictuelles : en développant chez eux une meilleure compréhension ainsi qu'une meilleure gestion de leurs conflits ;
- Développer des alternatives « acceptables » à la confrontation, l'opposition, l'hostilité ou l'agressivité ;
- Stimuler au sein du groupe classe, l'intelligence émotionnelle et collective en favorisant l'expression des émotions et la recherche de solutions adéquates aux difficultés vécues.

Limiter les violences singulières vécues par les jeunes afin de développer l'empathie et limiter les intimidations et ou le harcèlement :

- En développant l'estime de soi (apprendre à se connaître soi, les autres, développer l'empathie et l'auto-empathie, ...)
- En reconnaissant et en acceptant les différences (complémentarité et symétrie) ;
- En permettant de s'exprimer (identifier et verbaliser une émotion, un sentiment, un besoin) ;
- En trouvant des solutions par le dialogue ;
- En collaborant, coopérant ;
- En développant un esprit critique vis-à-vis de l'utilisation des réseaux sociaux.

La finalité étant de limiter les violences singulières vécues par les jeunes afin de réduire les risques de « *harcèlement et d'intimidation* ».

Moyens :

- 2 ateliers de 2x100 min ;
- Nous développerons lors du 1^{er} atelier les notions de connaissance de soi et des autres ce qui amènera le jeune à prendre sa place et coopérer ;
- Nous aborderons lors de la 2^{ème} séance le thème du harcèlement, son mécanisme et les solutions.

Si une problématique de classe apparaît lors de cette 2^{ème} étape, nous proposerons une 3^{ème} séance de « *médiation* ».

Pour les dépendances et consommations :

- Partir de la réalité vécue par le jeune ;
- Développer l'esprit critique face à la consommation dans son ensemble ;
- Identifier leurs besoins, valeurs, motivations et les exprimer ;
- Comprendre les mécanismes de la consommation (influence des publicitaires, de la société, du groupe, ...)
- Réflexion sur la prise de risque et ses conséquences (risque de ne pas consommer, risque sous effets, ...)
- Donner du sens aux conduites qu'ils adoptent ;
- Pouvoir trouver sa place dans un groupe ;
- Réflexion sur la création d'alternatives.

Moyens : Nous avons 3 ateliers possibles :

- Pour les 12-14 ans, le « *SAMOsung* » ou comment gérer son smartphone
1 séance de 100 min par classe
Dans le cadre d'un jeu coopératif, les jeunes découvriront les différentes applications et expérimenteront les avantages et les risques de chacune.
- Pour les 14-16 ans, l'outil « *Piège à Lou* »
1 séance de 100 min par classe
Dans le cadre d'un jeu de rôle, les jeunes analyseront les mécanismes du harcèlement en ligne.
Cet outil permet, également d'aborder les problématiques des « *sextos* » et des images volées.
- Pour les 15-17 ans, l'outil « *Accro moi non plus* »

Idéalement 2 séances de 100 min ou 1x100 min et 1x50 min. Nous aborderons les mécanismes de consommation, et d'influence du groupe durant la 1^{ère} séance, nous travaillerons avec la réalité de consommation vécue par le jeune. Durant la 2^{ème} séance, nous aborderons le comment « *s'amuser sans abuser* » en lien avec notre projet de prévention en milieu festif.

Ateliers « demandes particulières » :

- Permettre au jeune de prendre sa place au sein et en dehors de l'école ;
- Rendre le jeune responsable et constructif dans son groupe classe ;
- Développer l'estime de soi par l'expression ;
- Mener une réflexion sur les limites physiques et psychologiques envers soi et les autres ;
- Augmenter la notion d'empathie ;
- Limiter les violences ordinaires ;
- Développer la mise en place d'un « *conseil de classe* » afin de responsabiliser chacun.

Moyens :

- Travailler en collaboration avec l'éducateur responsable et/ou des enseignants ;
- Proposer des temps d'évaluation régulière afin de réajuster le projet ;
- Tenter de mobiliser les parents ;
- Mener les actions dès le début de l'année ;
- Présenter le projet à l'ensemble des enseignants de la classe concernée ;
- Nos ateliers seront axés prioritairement sur la cohésion de groupe afin de pouvoir mettre en place, au terme de 4 animations, un cercle de parole où chaque jeune se sente sécurisé et en confiance afin de construire un projet de classe.

8. Quels sont les effets constatés de l'action, et les questions qu'ils posent ?

Lors de nos ateliers, les jeunes sont amenés à se dévoiler. Très vite, nous constatons de grandes souffrances chez certains jeunes. Ils nous parlent de l'alcoolisme de leurs parents, de la séparation conflictuelle où ils sont une « *monnaie d'échange* ».

Ils nous parlent des situations de conflits non résolus lorsqu'ils étaient en primaire et qui restent à vif.

Les jeunes nous interpellent aussi pour des événements qui se déroulent toujours dans leur école primaire, ils dénoncent des faits et formulent des appels à l'aide.

Ils nous parlent de moments vécus en soirée « *GHB* », des drogues qui circulent de manière ouverte dans leur soirée.

Les phénomènes d'automutilation sont également dévoilés.

Les difficultés vécues avec les enseignants, les remarques mal placées, le manque de soutien, le manque de dialogue prof/élèves, prof/prof.

Nos ateliers sont présents pour susciter la parole du jeune, pour susciter l'esprit critique par rapport à ce qu'ils vivent.

L'un des premiers constats est de voir que pour certains jeunes, il n'y a pas de personne ressource neutre dans leur entourage, les seuls référents sont leurs pairs qui n'ont pas toujours le recul nécessaire.

A la suite de notre venue en classe, les jeunes viennent à notre rencontre lors d'autres actions (travail de rue, « aides individuelles », stages, Infor Jeunes, Solidarité).

La place du parent n'est pas ou peu abordée. Nous remettons un courrier en début de cycle mais nous avons peu de retours. Les parents ne nous interpellent que très rarement même dans une situation de harcèlement.

En classe de différencié, les enseignants croient en notre action et changent leur manière de voir leur réalité grâce au fait qu'ils se sentent compris et soutenus.

9. Observe-t-on une cohérence entre les effets obtenus et la visée formulée ?

Pour les actions de prévention smartphone et de consommations, il est encore difficile d'en mesurer les effets. Nous pouvons juste émettre quelques constats (les jeunes viennent nous trouver lors de l'Inc'Rock Festival ; pour les smartphones, ils sécurisent mieux leur compte).

Pour les autres thèmes, nos ateliers sont réellement un moment clé pour eux. Ils sont demandeurs. On constate une prise de conscience plus grande par rapport aux conflits vécus et véhiculés. Le regard de certains enseignants évolue également.

Les effets de la prévention sont très compliqués à évaluer et à quantifier de manière concrète sur le court comme sur le long terme. Nous sommes cependant convaincus que cette prévention a des effets positifs sur le jeune.

10. Quelles conséquences cela implique-t-il pour les actions futures ?

Au vu des effets, des constats, les actions en milieu scolaire sont totalement justifiées. Nos actions sont évaluées et évoluent en continu.

Notre présence au sein des différents établissements scolaires se justifie également avec un focus multi actions dans les écoles où nous constatons un grand nombre de jeunes en situation de vulnérabilité scolaire et familiale.

Un travail doit également être effectué sur les disparités entre les écoles. Nous constatons que les écoles ont une vision fort négative des autres établissements scolaires. Il y a une espèce de rivalité et d'étiquettes déposées sur chacune d'elles. Le fait de fréquenter telle ou telle école catégorise fortement le jeune sur ce qu'il « est ». Cette réputation peut exercer une violence structurelle sur lui.

Exemple : Short à carreaux dans le règlement d'une école pour ne pas être assimilé à une autre école.

L'approche des parents est également en question, comme réinvestir la place du parent en tant que co-éducateur ? Réaffilier un parent qui se sent en échec depuis une éternité face à la scolarité de ses enfants.

Instituer notre action dans certaines classes et en faire un projet d'école nous semble une solution préventive (*Exemple : dans les classes de différencié*).

N.B. : Les jeunes en milieu scolaire sont aussi susceptibles de vivre des violences structurelles sur lesquelles il nous est difficile d'agir directement. Voici une liste de constats non exhaustive :

- Absentéisme des enseignants ;
- Classes sales ;
- Toilettes fermées durant les périodes de cours, pas de papier toilette (il faut le demander à des moments bien précis) ;
- Classes surchauffées/froides ;
- Classes non adaptées (classes dans des conteneurs comme à DA VINCI ou au CEPES ;
- Toilettes très sales/pas de planche, ... ;
- Activités onéreuses ;
- Mauvaises notes quand un élève n'a pas pu acheter la matière 1^{ère} pour un cours ou son matériel ;
- Messages assassins de prof par rapport aux résultats ou au comportement (partir du plus mauvais élève jusqu'au meilleur à haute voix lors de remises de points) ;

- Bâtiments vétustes ;
- Enseignants inadaptés dans leur fonctionnement (ancienne école) ;
- R.O.I. parfois obsolète/archaïque/insensé ;
- ...

7.1.4. Action de prévention éducative et sociale

7.1.4.1. Le travail de rue

L'action du « *Travail de rue* » a été mise en place il y a un peu plus d'une année. L'analyse qui suit, se fonde à la fois sur sa mise en place, sa méthodologie, ses observations et constats de terrain et aussi sur l'expérience naissante avec les jeunes rencontrés jusque maintenant.

1. Quels étaient les constats de départ ?

Les travailleurs de rue ont pu constater différents points lors de la phase d'observation dans la mise en place du projet :

- Il y a énormément de jeunes qui restent dans les rues de Jodoigne (principalement au bon temps mais présent aussi en hiver) ;
- Il y a un manque de structures jeunesse dans Jodoigne et alentours (proposer une alternative) ;
- Le travail de rue permet aux travailleurs d'intervenir en « *prévention* » ;
- Il y a un manque de moyens/d'outils qui permettent d'atteindre des groupes de jeunes qui ne semblent pas en mesure de s'orienter vers les organisations et les institutions existantes.

2. A quelle demande a-t-on répondu ?

- Créer un climat de rencontre avec les jeunes ;
- Faire reconnaître nos missions auprès des jeunes ;
- Être au plus près des réalités des jeunes ;
- Non reconnaissance du système actuel proposé ;
- Sentiment d'insécurité ;
- Effet de groupe ;
- Décrochage scolaire silencieux ;
- Problématique de consommation et vente de substances illicites ;
- Problématique de consommation d'alcool chez les mineurs d'âge ;
- Libération par rapport à la manière de consommer ;
- Discrimination entre jeunes par rapport aux écoles fréquentées ;
- Violences à bas bruit ;
- Isolement social.

3. Quel a été le mobilisateur ?

Le travail de rue a été impulsé par le décret, le projet HLM et l'équipe. Dans le travail de rue, il y a des actions qui peuvent être impulsées par les jeunes ou des partenaires extérieurs. Il y a par exemple les activités, les sorties extérieures ou encore les stages qui répondent à une demande des jeunes et qui sont en lien avec le projet pédagogique.

L'équipe de rue peut, elle aussi, mettre en place des actions pour répondre à des constats, des manques ou pour atteindre des objectifs et finalités comme les animations de rue, festivités, activités extérieures, ...).

Nous avons également rencontré Edwin de BOEVE qui nous a inspirés et guidés dans les différents projets que nous avons mis en place ou qui sont en cours d'élaboration.

4. Quel public est concerné ?

Nous sommes à la disposition de tous les jeunes (0-22 ans). Néanmoins, notre priorité reste les jeunes de 12 à 22 ans.

Nous gardons cependant à l'esprit que le travail de rue touche énormément de public et parfois des personnes hors jeunes telles que les parents, professeurs, commerçants, gardien de la paix, ...

Au niveau des jeunes il y a plusieurs « types » de population.

Il y a de manière générale tous les jeunes, vulnérables ou non. La pratique du travail de rue demande de ne pas distinguer les groupes dans l'action pour éviter d'augmenter ou d'afficher les inégalités. Cependant certaines actions ou activités visent à atteindre un public cible.

Nous avons les jeunes qui ne sont pas demandeurs d'aide mais pour qui notre but est de faire de la prévention et de créer un lien. Dans le cas où le jeune serait un jour face à une difficulté, il sera plus aisé, pour lui et pour nous, de travailler ensemble.

Nous avons les jeunes qui ne sont pas demandeurs d'aide dans un premier temps mais avec qui nous mettons en place un suivi car ils sont en situation de vulnérabilité. Le travail, dans ce cas-ci, sera de créer un lien avec ce jeune pour ensuite établir ou mettre en place une aide.

5. En quoi ce public est-il vulnérable ? Quelle est la source de vulnérabilité ?

- Violence du quotidien ;
- Contexte social et familial peu stimulant au développement ;
- Manque de repère en cas de difficultés ;
- Manque d'accès (mobilité) et d'informations ;
- Décalage avec la réalité de la société et de ses « codes » ;
- Parents démissionnaires ;
- Utilisation d'outils inappropriés pour prétendre à une intégration tels que consommation de produits illicites ou licites, mutilations ou autres ;
- Difficultés relationnelles et émotionnelles ;
- Difficultés financières ;
- Isolement social.

6. A quel type de violence a-t-on affaire ?

Violences invisibles :

- Moqueries, harcèlement ;
- Violences physiques sur soi et sur les autres ;
- Violences psychologiques ;
- Message étiquetage, mépris volontaire ou non ;
- Sentiment d'injustice (scolaire, familial, policier, recherche d'emploi) ;
- Manque de valorisation de la part des personnes gravitant autour du jeune.

Violences visibles :

- Mobilité pauvre ;
- Logement ;
- Manque d'accessibilité à l'information, aux structures ;
- Manque d'écoute et de soutien de la part des pouvoirs politiques.

7. Que voulait-on améliorer, changer, arrêter, diminuer, soutenir, créer ? Quels impacts étaient visés ?

L'optique des travailleurs de rue est de proposer un large choix d'activités, d'outils, de moyens et d'en faire une évaluation par la suite :

- Le travail de rue a pour but de créer un climat et un contexte propice à la rencontre. Par sa présence et son rôle de soutien, l'équipe a l'envie de créer un lien avec le jeune et de consolider une relation de confiance ;
- L'avantage du travail de rue c'est que, dans ce projet, c'est l'aide qui vient au jeune. Il est parfois plus facile pour les jeunes de venir nous rencontrer en rue que de passer la porte d'un bâtiment ;
- L'équipe de travail de rue cherche à soutenir et créer un sentiment de proximité ;
- Avec ce projet, nous cherchons à améliorer la communication entre les jeunes et les « autorités » ;
- La communication sur les réseaux sociaux nous permet de garder le lien avec le jeune et de promouvoir les actions réalisées par l'AMO ;
- Le projet « Job & Moi » étant maintenant relié au travail de rue, il nous permet de mettre les jeunes en action, de les valoriser dans leurs compétences, ... ;
- Les tournées de quartier sont un outil qui nous aide à être vus et reconnus des jeunes. Cet outil permet aux jeunes de pouvoir nous retrouver facilement s'il a envie de discuter de manière plus individuelle (contrairement aux permanences du mercredi après-midi où nous recevons beaucoup de jeunes) ;
- Les permanences téléphoniques sont un outil que nous avons stoppé car nous avons remarqué que les jeunes nous contactaient rarement par téléphone mais privilégiaient les réseaux sociaux ;
- Les permanences dans les cours de récréation sont un outil qui doit encore être réfléchi et mis en place ;
- Un minimum d'une fois par semaine l'équipe se réunit afin de discuter de ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas afin d'améliorer ce qu'elle propose et d'essayer d'être le plus efficace possible.

8. Quels sont les effets constatés de l'action et les questions qu'ils posent ?

- Transfert de jeune intra-extra : des jeunes du travail de rue vers l'AMO et vice-versa ;
- Élargissement du public touché ;
- Relais, sensibilisation et interpellation du politique qui prend conscience des besoins des jeunes de la commune ;
- Beaucoup de jeunes ont besoin d'aide ;
- Le lien de confiance que les jeunes ont envers nous ;
- La facilité avec laquelle certains jeunes que nous connaissons en rue viennent plus facilement dans les locaux de l'AMO.

9. Observe-t-on une cohérence entre les effets obtenus et la visée formulée ?

- Le bus a été installé au skatepark, dans un premier temps, pour attirer les jeunes pratiquants ou les jeunes trainants au skatepark. On observe, avec le temps, que d'autres jeunes, hors pratiquants, viennent jusqu'au bus ;
- Un des buts du travail de rue est d'élargir le champ d'action de l'AMO, de faire connaître nos missions et de déconstruire certains « préjugés » que les jeunes peuvent avoir par rapport à l'AMO et les locaux/bureaux. Il a été observé que les jeunes comprennent nos différentes missions et sont parfois moins fermés à venir dans les locaux lorsqu'ils rencontrent des problématiques.

10. Quelles conséquences cela implique-t-il pour les actions futures ? Certaines sont-elles à arrêter, à poursuivre telles quelles, à poursuivre moyennant transformation, à intensifier, à transmettre ?

Il est important qu'on définisse des limites et un cadre pour que les actions de départ ne nous échappent pas.

Nous avons arrêté les permanences téléphoniques car mettre des horaires étaient trop cadrant pour ce projet et ce n'est pas une action complète en soi.

De plus, nous avons remarqué que les jeunes nous contactaient rarement par téléphone mais privilégiaient les réseaux sociaux.

Plus spécifiquement :

- **Tournée de quartier :**

Le bilan de ce projet réalisé en équipe est positif. Il reflète bien la réalité des jeunes, leurs mouvements. La tournée permet aussi de rencontrer les gens qui gravitent autour des jeunes.

Il est nécessaire de faire un planning avec des horaires car cela permet de garder une régularité, c'est directement plus visuel pour l'équipe de rue mais également pour le reste de l'équipe. Les tournées doivent malheureusement parfois passer en second plan pour répondre à d'autres urgences ou missions au sein de l'AMO ou à l'extérieur.

- **Permanence rue :**

Pour ce projet, le bilan est plus que positif. Cela fait maintenant un an (depuis novembre 2018) que nous sommes au skatepark tous les mercredis après-midi. Nous avons également décidé, après évaluation et demande des jeunes, d'installer une présence dès 12h.

Ces permanences sont des moments arrêtés durant lesquels les jeunes savent qu'ils peuvent nous rencontrer. Le but premier était de créer un lien avec les jeunes qui pratiquaient. Avec le temps, ce sont tous types de jeunes qui gravitent autour de ces permanences. Les jeunes viennent maintenant avec des interrogations, des demandes ou tout simplement pour chercher un endroit où se poser.

- **Animation de rue :**

Le bilan est également positif pour les animations durant les vacances. Cependant, pour les animations du samedi, il faut attendre les beaux jours pour pouvoir refaire le point et voir si cette formule intéresse les jeunes. Ces animations sont là pour créer un climat de confiance, un prétexte à la rencontre et pour valoriser le jeune.

Les effets voulus sont présents, les contacts se mettent en place, les jeunes se mettent en action et se sentent reconnus. Les jeunes apprécient le fait que nous amenons des partenaires extérieurs qui maîtrisent leur sujet tel que tag, imprimante 3D, ...

- **Festivités :**

Pour le moment, nous n'avons pas encore mis ce projet en réelle action. La saison hivernale n'est pas la saison des soirées. Cependant, l'équipe de rue a pour volonté d'être au plus près des jeunes et donc d'être présent durant les événements festifs de la région.

- **Animation scolaire :**

Cfr.prévention scolaire dans le secondaire et plus particulièrement dans les classes de 2^{èmes} différencié.

- **Accueil AMO :**

À la suite des conditions hivernales, l'équipe de rue a voulu mettre en place des temps d'accueil conviviaux les samedis matin. C'est un début de projet qui se passe particulièrement bien, même si nous n'avons pas un gros afflux de jeunes ; nous avons de la visite chaque samedi.

- **Accompagnement :**

Ce projet répond à la demande, le constat étant que les jeunes sont mal outillés. L'équipe de rue propose donc un accompagnement dans les démarches telles que CPAS, école, FOREM, ...

- **Activités extérieures :**

Pour donner suite à plusieurs demandes de jeunes, nous avons commencé à mettre en place et à monter des projets d'activités avec eux. Nous avons donc encadré des activités extérieures durant les vacances d'hiver 2019 par exemple. Ces activités permettent aux jeunes de sortir de Jodoigne, de découvrir de nouvelles activités et de nouveaux lieux.

7.2. Axe 2 : démarche d'analyse

7.2.1. Fiche de route

Objectifs

- Analyser les actions sur base de l'axe 1 c'est-à-dire :
Vérifier leur adéquation avec les missions (Cfr. vulnérabilité, réduction des violences)
Vérifier leur pertinence
- Définir des hypothèses globales d'action

Plan d'analyse

1. Vérifier pour chaque action listée :

- L'adéquation avec nos missions + justifier : est-elle en lien avec la notion de vulnérabilité du jeune ? Réduit-elle les violences ?
- La pertinence de l'action + justifier : il s'agit ici de confronter l'action avec le recueil de la parole des bénéficiaires c'est-à-dire leur demande, leur constat, ..., et se demander si l'action apporte bien un bénéfice au demandeur (*Exemple : une solution, sortir de la zone de vulnérabilité, ...*) ;
- Pour chaque action, se poser la question suivante :
« *L'action est-elle adéquate **ET** pertinente ?* » :

Si oui : - Est-ce qu'on la poursuit comme telle ?
 - Est-ce qu'on la renforce ? Comment ?

Si non : - Est-ce qu'on la réajuste ?
 - Est-ce qu'on définit une autre action qui serait en adéquation et pertinente et laquelle ?

Conclusion : on a alors une nouvelle liste d'actions possibles

2. Formuler des *hypothèses globales d'action* (qui regroupent les sous-actions) c'ad, clarifier, organiser et formaliser les actions qui sont envisagées comme possibles, sur base d'une fiche par action :

- Nom de l'action
- Quel public est concerné ? (sexe, âge, ...)
- D'où viennent les bénéficiaires ?
- Sur quelle cause entend-on agir ?
- Objectifs généraux – Finalités : quels sont les effets espérés, visés ?
- Accord avec le projet pédagogique et le décret : oui/non
- Apport pour l'AMO/bénéfices
- Apport pour les bénéficiaires
- Liens avec les autres projets ? Interférences ? Ça renforce ou déforce
- Limites larges du projet (limites organisationnelles d'horaires, de contrat de travail, limites de territoire, ...)
- Partenaires
- Plan d'action : (Qui ? Quoi ? Quand ? Comment ? Où ? Avec Qui ?)
 - Définition des fonctions
 - Définition des tâches
 - Outils
 - Timing/planning/ligne du temps

- Nouvelles pistes pour renforcer l'action

7.2.2. Actions de prévention éducative

7.2.2.1. Les suivis individuels

1. Vérification de la pertinence et de l'adéquation de l'action

Type d'action	Adéquation aux missions	Pertinence
Lieu de parole et d'écoute	<p>Prévention éducative</p> <p>Vulnérabilité et réduction des risques de violence</p> <p>Nous tentons de réduire les violences visibles et invisibles auxquelles le jeune est confronté et de réduire, par la même occasion, sa vulnérabilité</p> <p>Les éléments développés dans la pertinence permettent au jeune d'avoir des ressources et des supports afin de lutter contre une désaffiliation et un isolement familial</p>	<p>Pertinent</p> <p>Répond à la demande du jeune et est en phase avec nos missions</p> <p>→ Les éléments mis en place pour le suivi des jeunes peuvent apporter différentes solutions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une orientation plus adaptée (suivi psy, ...) 2. Un lieu de confiance pour le jeune où il sait qu'il peut revenir. Ce lieu peut également faire office de sas de décompression <p>Les parents peuvent repartir avec des outils qui peuvent les aider dans leurs rôles parentaux</p> <p>→ Ceci permet, entre autres, de rétablir un dialogue et un lien familial, la place de chacun y est souvent redéfinie</p> <p>Favorise le bien-être du jeune. Celui-ci reste toujours au centre de nos préoccupations</p> <p>Ceci permet de soutenir un jeune dans sa vulnérabilité et son isolement (général et/ou spécifique à sa demande)</p> <p>Les autres thèmes de type d'action sont bien évidemment travaillés dans ce point (lieu de parole et d'écoute)</p>
Orientation vers un service adapté	<p>Prévention éducative</p> <p>Permet de renforcer les autres types d'actions</p> <p>Permet au jeune d'avoir des ressources et des supports afin de lutter contre une</p>	<p>Pertinent</p> <p>L'orientation est proposée aux jeunes/familles qui n'ont pas toujours les moyens de s'orienter par eux-mêmes (isolement, méconnaissance des services, ...)</p>

	désaffiliation et un isolement familial et de suivi	
Redéfinir la place de chacun dans la famille	<p>Prévention éducative</p> <p>Permet au jeune d'avoir des ressources et des supports afin de lutter contre une désaffiliation et un isolement familial</p>	<p>Pertinent</p> <p>Répond à la demande du jeune et est en phase avec nos missions</p> <p>→ Les éléments mis en place pour le suivi des jeunes peuvent apporter différentes solutions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une orientation plus adaptée (suivi psy, ...) 2. Un lieu de confiance pour le jeune où il sait qu'il peut revenir. Ce lieu peut également faire office de sas de décompression <p>Les parents peuvent repartir avec des outils qui peuvent les aider dans leurs rôles parentaux</p> <p>→ Ceci permet, entre autres, de rétablir un dialogue et un lien familial, la place de chacun y est souvent redéfinie</p> <p>Favorise le bien-être du jeune. Celui-ci reste toujours au centre de nos préoccupations</p> <p>Ceci permet de soutenir un jeune dans sa vulnérabilité et son isolement (général et/ou spécifique à sa demande)</p> <p>Les autres thèmes de type d'action sont bien évidemment travaillés dans ce point (lieu de parole et d'écoute)</p>
Soutien Accompagnement (Parents/enfants)	<p>Prévention éducative</p> <p>Permet de diminuer la désaffiliation (aide dans les épreuves de la vie, difficiles à surmonter et qui peuvent faire vaciller les individus)</p>	<p>Pertinent</p> <p>Répond à la demande du jeune et est en phase avec nos missions</p> <p>→ Les éléments mis en place pour le suivi des jeunes peuvent apporter différentes solutions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une orientation plus adaptée (suivi psy, ...) 2. Un lieu de confiance pour le jeune où il sait qu'il peut revenir. Ce lieu peut également faire office de sas de décompression <p>Les parents peuvent repartir avec des outils qui peuvent les aider dans leurs rôles parentaux</p> <p>→ Ceci permet, entre autres, de rétablir un dialogue et un lien familial, la place de chacun y est souvent redéfinie</p>

		<p>Favorise le bien-être du jeune. Celui-ci reste toujours au centre de nos préoccupations.</p> <p>Ceci permet de soutenir un jeune dans sa vulnérabilité et son isolement (général et/ou spécifique à sa demande)</p> <p>Les autres thèmes de type d'action sont bien évidemment travaillés dans ce point (lieu de parole et d'écoute)</p>
Rétablir le lien (familial, scolaire, émotionnelle, ...)	<p>Prévention éducative</p> <p>Permet d'insérer le jeune dans son milieu de vie (familial, social, ...) et de créer un réseau de liens sociaux, familiaux et amicaux</p>	<p>Pertinent</p> <p>Répond à la demande du jeune et est en phase avec nos missions</p> <p>→ Les éléments mis en place pour le suivi des jeunes peuvent apporter différentes solutions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une orientation plus adaptée (suivi psy, ...) 2. Un lieu de confiance pour le jeune où il sait qu'il peut revenir. Ce lieu peut également faire office de sas de décompression <p>Les parents peuvent repartir avec des outils qui peuvent les aider dans leurs rôles parentaux</p> <p>→ Ceci permet, entre autres, de rétablir un dialogue et un lien familial, la place de chacun y est souvent redéfinie</p> <p>Favorise le bien-être du jeune. Celui-ci reste toujours au centre de nos préoccupations</p> <p>Ceci permet de soutenir un jeune dans sa vulnérabilité et son isolement (général et/ou spécifique à sa demande)</p> <p>Les autres thèmes de type d'action sont bien évidemment travaillés dans ce point (lieu de parole et d'écoute)</p>
Informations sur les dangers potentiels, prévention et sensibilisation	<p>Prévention éducative</p> <p>Permet d'insérer ou de renforcer l'insertion du jeune dans la société en limitant les risques auxquels il peut être confronté</p>	<p>Pertinent</p> <p>Répond aux besoins du jeune et en adéquation avec nos missions → met le jeune en garde aux différents risques qu'il peut encourir</p> <p>Cela lui permet de réduire la violence visible et/ou invisible à laquelle il peut être confronté de manière consciente ou inconsciente</p>

	→ Permet au jeune d'avoir des ressources et des supports afin de lutter contre une désaffiliation et un isolement familial	Ceci permet au jeune d'être soutenu dans sa vulnérabilité et son isolement.
Conscientiser le jeune aux démarches qu'il veut entreprendre	Prévention éducative Permet l'émancipation sociale individuelle et collective des publics fragilisés	Pertinent Répond aux besoins du jeune et en adéquation avec nos missions → met le jeune en garde sur différents risques qu'il peut encourir Cela lui permet de réduire la violence visible et/ou invisible à laquelle il peut être confronté de manière consciente ou inconsciente Ceci permet au jeune d'être soutenu dans sa vulnérabilité et son isolement
Rôle d'information et de recherches (décrochage scolaire/Infor-Jeunes)	Prévention éducative Permet de mettre en place des conditions positives afin de renverser la vapeur et éviter au jeune et à sa famille de glisser dans la désaffiliation	Pertinent Répond aux besoins du jeune et en adéquation avec nos missions → met le jeune en garde sur différents risques qu'il peut encourir Cela lui permet de réduire la violence visible et/ou invisible à laquelle il peut être confronté de manière consciente ou inconsciente Ceci permet au jeune d'être soutenu dans sa vulnérabilité et son isolement
Travail sur la confiance en soi	Prévention éducative	Pertinent Répond à la demande du jeune et est en phase avec nos missions → Les éléments mis en place pour le suivi des jeunes peuvent apporter différentes solutions : 1. une orientation plus adaptée (suivi psy, ...) 2. Un lieu de confiance pour le jeune où il sait qu'il peut revenir. Ce lieu peut également faire office de sas de décompression Les parents peuvent repartir avec des outils qui peuvent les aider dans leurs rôles parentaux → Ceci permet, entre autres, de rétablir un dialogue et un lien familial, la place de chacun y est souvent redéfinie

		<p>Favorise le bien-être du jeune. Celui-ci reste toujours au centre de nos préoccupations. Ceci permet de soutenir un jeune dans sa vulnérabilité et son isolement (général et/ou spécifique à sa demande)</p> <p>Les autres thèmes de type d'action sont bien évidemment travaillés dans ce point (lieu de parole et d'écoute)</p>
Travail en réseau	Prévention sociale	<p>Pertinent</p> <p>Répond aux besoins du jeune et en adéquation avec nos missions → met le jeune en garde sur différents risques qu'il peut encourir</p> <p>Cela lui permet de réduire la violence visible et/ou invisible à laquelle il peut être confronté de manière consciente ou inconsciente</p> <p>Ceci permet au jeune d'être soutenu dans sa vulnérabilité et son isolement</p>
Comblent un manque de services adaptés aux jeunes et à leur famille	X	<p>C'est pertinent. Cependant, cela ne fait pas partie de nos missions</p> <p>Nous n'avons pas les moyens de répondre pas à la demande, et plus spécifiquement, au besoin du jeune. Nos formations/outils, notre cadre de travail, notre décret, ne sont pas en adéquation avec ce point</p> <p>C'est un manque de soutien (à long terme) pour le jeune car le suivi est inadéquat. Le jeune devra entamer un travail avec un autre service lorsque, éventuellement, celui-ci sera disponible pour lui. Cela peut prendre du temps (parfois des années)</p> <p>→ Cela le met dans une position de violence invisible importante</p>

2. Hypothèses globales d'actions

Hypothèse globale d'action 1 : lieu de parole et d'écoute

1. Sous-actions réalisées

- Soutien-accompagnement (parents/enfants) ;
- Travail sur la confiance en soi ;
- Redéfinir la place de chacun dans la famille ;
- Rétablir le lien (familial, scolaire, émotionnel, ...).

2. Quel est le public concerné ?

Enfants, adolescents et parents

3. D'où proviennent les bénéficiaires ?

De tous les milieux

4. Sur quelle cause entend-on agir ?

- Problèmes familiaux (conflit de loyauté, séparation conflictuelle, violence parentale ou du jeune, ...), harcèlement à l'école, orientation scolaire, soutien parental, consommation, enfermement dans le monde virtuel, ... ;
- Manque de confiance en soi ;
- Mal-être ;
- Isolement ;
- Décrochage scolaire et social.

5. Objectifs généraux et finalités : quels sont les effets espérés, visés ?

- Pouvoir permettre au public d'avoir un lieu de soutien → se sentir soutenu et écouté ;
- Donner des outils aux parents dans leur rôle parental ;
- Éclaircir la place de chacun dans la famille et permettre à chaque membre d'être là où il est censé être (lutte contre la parentification, responsabilisation des parents dans leur rôle parental ...) ;
- Lutter contre les relations toxiques intra-familiales ;
- Rétablir le dialogue inter et intra familial ;
- Prévenir la désaffiliation sociale et la désinsertion (au niveau familial) ;
- Éviter toutes formes d'exclusions et favoriser l'intégration familiale et sociale ;
- Développer le soutien socio-familial, les tissus relationnels, ... ;
- Garder le jeune au centre des préoccupations ;
- Lutte contre l'isolement ;
- Avoir un sas de décompression ;
- Pouvoir être sur un terrain neutre (pas de jugement de valeurs, ...) ;
- Créer un lien de confiance entre l'intervenant et le jeune/sa famille ;
- Réduire les risques de difficultés (vulnérabilité), de violences visibles et invisibles ;
- Rétablir et apprendre au jeune à identifier ses émotions afin qu'il puisse s'épanouir émotionnellement ;
- Autonomiser le jeune dans son développement personnel ainsi que dans ses projets ;
- Socialisation primaire (se construit au niveau des valeurs et des normes familiales) ;
- Reprise de confiance en soi ;
- Favoriser le bien-être du jeune ;

- Développement social ;
- Accrochage scolaire ;
- Mise en projet.

6. Accord avec le projet pédagogique et le décret

Oui → prévention éducative

7. Apport pour l'AMO/bénéfices

- Cela nous permet de développer des outils pédagogiques nouveaux ;
- Formations continues/mise en pratique des compétences variées des travailleurs ;
- Favorise la cohésion entre les travailleurs AMO (*Exemple : deux intervenants → Exemple : 1 qui suit le parent, 1 qui suit l'enfant → permet de suivre la situation dans sa globalité et de manière constructive*).

8. Apport pour les bénéficiaires

- Répondre à ses besoins et veiller à son bien-être dans son milieu de vie et en accord avec ses valeurs.
- Il peut être « recadré » dans ses besoins. → Orienté vers un suivi plus adapté. (*Exemple : besoin plus psy, besoin de contact → activité, ...*)
- Renforcement de la confiance en soi, de l'estime de soi, responsabilisation du jeune/de sa famille, prise de recul sur leur vécu, ...

9. Liens avec les autres projets ? Interférences ? Ça renforce ou déforce ?

Lien avec l'ensemble des projets (Solidarité, travail de rue, animations dans les écoles, ...).

Exemple : une demande faite à la suite d'une animation secondaire. Le jeune nous a parlé de ses soucis familiaux → rendez-vous → ouverture du dossier

Renforce l'aide que l'AMO peut apporter aux jeunes. Les projets ont le même objectif (= le jeune) → complémentaires.

Ici nous sommes dans un cadre d'entretien. Cela peut se poursuivre de manière informelle dans d'autres projets.

10. Limites larges du projet

Certains jeunes ont des demandes d'entretiens réguliers et rapprochés :

- Cela nous emmène peut-être tout doucement dans un processus thérapeutique et/ou dans une médiation familiale par exemple ;
 - Cela peut nous emmener progressivement dans une position de « sauveur » plutôt que de « sauveteur » ;
 - Cela modifie notre cadre de travail (Cfr. prise en charge limitée dans le temps) → c'est le jeune qui « définit » le cadre de travail ;
 - Cela a un impact au niveau de nos disponibilités pour l'ensemble des demandes d'aide ;
 - Certaines situations demandent que les parents s'investissent dans les entretiens → Difficulté lorsqu'ils ne sont pas preneurs/impliqués/conscients de la souffrance de l'enfant.
- Ressources ?

11. Partenaires

Planning familial – SAJ – PMS – Ecoles – Service de santé mentale – psychologues indépendants

12. Plan d'action

- Définition des fonctions : éducateurs, assistants sociaux, psychologue ;
- Définition des tâches :

Travailleurs de rue → plus axés sur les suivis en rue mais peuvent être susceptibles de réaliser des suivis plus formels, participent aux réunions « d'aides individuelles » lorsque le lien avec la rue est nécessaire.

Responsable pédagogique → organise, sur un plan plus pédagogique, les réunions « d'aides individuelles » + supplée aux permanences si nécessaire.

Autres travailleurs sociaux → réalisent des suivis plus formels (dans un espace adapté dans les locaux du service AMO principalement mais aussi en famille, chez le jeune, à l'école, ...) et exceptionnellement, des suivis peuvent être faits en rue.

- Timing/planning/ligne du temps : tout au long de l'année avec des permanences qui sont organisées les mardis et jeudis de 12h à 13h30, les mercredis de 13h à 18h ainsi que les vendredis de 16h à 18.

13. Nouvelles pistes pour renforcer l'action

Rencontre et renseignements sur les services partenaires, psy et autres (Exemple : planning familial)
→ étoffer notre carnet d'adresses pour l'orientation

- L'ouverture aux partenaires permet de renforcer l'aide aux jeunes dans sa globalité et échanger sur les constats d'évolution et les limites d'aide que ceux-ci suscitent (Exemple : échanger avec des psychologues sur la difficulté des jeunes à faire appel à eux) ;
- Le service de santé mentale et/ou les PMS ou d'autres n'auraient-ils pas déjà des carnets d'adresses concernant ce sujet (gain de temps dans nos recherches + favorise le travail en réseau) ;
→ Si non, nous devrions contacter plusieurs services (qui nous intéressent suivant les situations que l'on rencontre).

Critères de recherche qui seraient pertinents :

- Spécialisation du service (Exemple : psy spécialisé dans le harcèlement) ;
- Tarifs (possibilité de tarif social ?) ;
- Disponibilités ;
- Publics (Ados ? Enfants ? Adultes ?)

Recherches et informations sur les problématiques émergentes de l'évolution sociétale (Exemple : maintenant : scarification – il y a quelques années : binge drinking, ...)

- Scarification : nous nous posons beaucoup de questions par rapport à ce phénomène : Appel à l'aide ? Manière de se sentir mieux ? En vie ? De ressentir les choses ? Attirer l'attention des autres ? Moyen d'appartenir à groupe, ... ;
- Recherche d'informations sur le sujet de la scarification ;
- Pistes : contacter différents psychologues afin de nous éclairer à ce sujet.

« Vendredis papotes »

Lorsqu'un jeune est demandeur d'entretiens réguliers dans le long terme, nous pourrions lui proposer une alternative à cela au travers d'un espace collectif de parole.

Ce projet donne aussi la possibilité aux jeunes qui ont besoin de venir à l'AMO de manière informelle (hors entretiens classiques) et régulière de rencontrer d'autres jeunes.

→ Hypothèse : « Vendredis papotes » ?

Idée supplémentaire pour les « Vendredis papotes » : établir un partenariat avec des services extérieurs (Exemple : Planning familial) afin d'élargir les thèmes et de favoriser d'éventuelles orientations futures.

Concernant l'organisation des travailleurs, cela leur permet aussi de libérer du temps pour d'autres projets.

Parentalité

Les demandes d'aide concernant les problématiques familiales sont récurrentes.

De nombreux parents sont démunis face à l'évolution sans cesse remise en question de leur rôle de parents. Les questions des limites, de l'écoute, du dialogue, ... sont régulièrement posées.

→ Réflexion sur la mise en place d'un soutien aux parents sous la forme d'une action collective (*Exemple : projet famille, lieu de parole avec une thématique pour les enfants, ...*)

Suivi post Solidarité

Les jeunes qui ont terminé le projet reviennent assez régulièrement à l'AMO par la suite, pour être soutenus dans différentes problématiques (décrochage scolaire, soucis personnels, ...)

Ne faudrait-il pas assurer un suivi régulier d'évaluation post Solidarité à la fin de l'année citoyenne, pour tous les jeunes qui terminent le projet ?

Ceci permettrait de garder un lien et de s'assurer que ceux-ci poursuivent leur projet et garde le service comme repère.

Hypothèse globale d'action 2 : travail en réseau

1. Quel est le public concerné ?

Enfants, adolescents et parents

2. D'où proviennent les bénéficiaires ?

De tous les milieux

3. Sur quelle cause entend-on agir ?

Problèmes familiaux, santé mentale, conflit de loyauté, séparation conflictuelle, violence parentale ou du jeune, harcèlement à l'école, orientation scolaire, soutien parental, consommation, ...

4. Objectifs généraux et finalités : quels sont les effets espérés, visés ?

- Orientation vers un service adapté ;
- Comble un manque de services adaptés aux problématiques des jeunes ;
- Compétence : Le service AMO ne dispose pas, dans son décret, de toutes les compétences adaptées à certaines situations (thérapies, santé mentale, soutien scolaire, ...) → orientation vers un service ayant des compétences sur la problématique ciblée ;
- Le service AMO est un service de première ligne → le décret stipule que nous devons établir une aide conjoncturelle (court terme) contrairement à une aide structurelle qui peut être proposée par d'autres service (temps et durée de l'aide) ;
- Se mettre en relation avec les différents services intervenants en relation avec le jeune afin de faire un travail complémentaire et global qui garde comme objectif, le jeune ;
- Ne pas faire le travail en doublon ;
- Se limiter aux missions et au décret de l'AMO.

5. Accord avec le projet pédagogique et le décret

Oui → prévention éducative

6. Apport pour l'AMO/bénéfices

- Répondre au projet pédagogique qui découle du nouveau décret ;
- Connaître et s'orienter vers les différents services et intervenants du secteur de l'Aide à la Jeunesse et autres ;

- Exposer nos limites et faire connaître le manque de moyen dans l'Est du Brabant wallon et parfois plus largement encore ;
- Permet au service de renforcer son identité de service d'aide aux jeunes auprès de la population → permet au jeune et à leur famille de savoir qu'un tel service existe en cas de besoin.

7. Apport pour les bénéficiaires

- Veiller à un suivi adapté à la situation et aux besoins du jeune ;
- Accompagnement soutenu dans toutes ses démarches ;
- Permet aux jeunes de prendre connaissance des différents services qui peuvent lui apporter une aide ;
- Permet de répondre aux besoins et à la demande spécifique du jeune (en théorie), ... ;
- Permet d'avoir un suivi qui prend compte de son milieu de vie dans sa globalité.

8. Liens avec les autres projets ? Interférences ? Ça renforce ou déforce ?

- Lien avec l'ensemble des projets (Solidarité, travail de rue, animations dans les écoles, ...) ;
- Renforce l'aide que l'AMO peut apporter aux jeunes. Les projets ont le même objectif (le jeune) → complémentaires

L'orientation peut tant se faire au niveau du suivi individuel que dans un autre projet tel que le travail de rue par exemple.

9. Limites larges du projet

- Manque d'accessibilité (manque de transport en commun dans l'Est du Brabant wallon) ;
- Services d'aide parfois onéreux → familles parfois précarisées ;
- Manque de structure pour orienter les familles (*Exemple : maison médicale*) ;
- Refus du jeune et/ou de sa famille de se faire aider par un autre service que l'AMO (soit une fois que le suivi est entamé chez nous ou soit car le jeune refuse un autre type d'aide) ;
- Orientation vers notre AMO par d'autres services tels que le SAJ/ SPJ qui sont en manque de moyens et de ressources (services d'aide à la jeunesse très limités de manière générale mais également dans l'Est du Brabant wallon, services souvent débordés voire inexistants...) → Violence visible → *Exemple : 1 service x est débordé → liste d'attente → le jeune et sa famille orientés vers l'AMO par le SAJ → travail en surface (pertinent ?) en attendant que le service x soit disponible - famille en souffrance, lien de confiance se crée avec notre service → risque de rendre l'orientation ultérieure compliquée pour le jeune/sa famille.*

Remarque : Dans cette situation, on nous positionne en tant qu'avant dernier (voir dernier dans certain autre cas) maillon de la chaîne alors que nous devrions nous positionner dans les premiers, ... → pas en accord avec nos missions.

- Orientation d'un jeune et/ou sa famille vers l'AMO par service mandaté → la demande du jeune/sa famille à notre égard n'est pas toujours réelle/juste. Le jeune/famille vient ici pour satisfaire ce service et « être tranquille » → risque du jeune/sa famille de ne pas se sentir concernés par l'aide et d'y mettre fin. Risque aussi de clôture hâtive de dossier par les services mandants → le jeune se retrouve seul → risque de désaffiliation ;
- Incompréhension des jeunes/familles de la différence entre tous les services intervenants → multitudes de services différents → compliqué de s'y retrouver ;
- Méconnaissance des jeunes/familles de notre service → confusion avec des services mandatés (surtout quand orientation SAJ -SPJ) → demande volontaire et acceptée parfois (souvent) tronquée.

10. Partenaires

SAJ – SPJ – CPAS – Planning familial – SAS - écoles, ... (tous les services en lien avec l'aide à la jeunesse ou autres - *Exemple : ONEM – Psy, ...*)

11. Plan d'action

- Définition des fonctions : éducateurs, assistants sociaux, psychologue ;
- Définition des tâches :

Travailleurs de rue → plus axés sur les suivis en rue mais peuvent être susceptibles de réaliser des suivis plus formels, participent aux réunions de suivis individuels lorsque le lien avec la rue est nécessaire.

Responsable pédagogique → organise, sur un plan plus pédagogique, les réunions « d'aides individuelles » + supplée aux permanences si nécessaire.

Autres travailleurs sociaux → réalisent des suivis plus formels (dans un espace adapté dans les locaux du service AMO principalement mais aussi en famille, chez le jeune, à l'école, ...) et exceptionnellement, des suivis peuvent être faits en rue.

- Timing/planning/ligne du temps : tout au long de l'année avec des permanences qui sont organisées les mardis et jeudis de 12h à 13h30, les mercredis de 13h à 18h ainsi que les vendredis de 16h à 18h.

12. Nouvelles pistes pour renforcer l'action

Rencontrer les PMS des écoles

Rencontrer les PMS des écoles de l'Est du BW afin de leur demander comment ils gèrent les dossiers qui révèlent un manque de structures adaptées au décrochage scolaire (nous permet de mieux orienter les jeunes et de mieux les informer).

Recherches et informations sur les problématiques émergentes de l'évolution sociétale (Exemple : maintenant scarification – il y a quelques années binge drinking, ...)

- Scarification : Nous nous posons beaucoup de questions sur ce phénomène : Appel à l'aide ? Manière de se sentir mieux ? En vie ? De ressentir les choses ? Attirer l'attention des autres ? Moyen d'appartenir à un groupe, ... ;
- Recherche d'informations sur le sujet de la scarification ;
- Pistes : contacter différents psychologues afin de nous éclairer à ce sujet.

Recherche d'informations/formations concernant le secret partagé

Il nous arrive régulièrement de nous poser la question de la transmission du secret professionnel. Peut-il y avoir des exceptions sans risque pour le travailleur social ? Si on parle de danger, comment définir la notion de danger ?

Avec quel service sommes-nous autorisés concernant cette transmission ? Si c'est pour le bien du jeune, peut-on transmettre plus d'informations ?

Suivi post Solidarité

Les jeunes qui ont terminé le projet reviennent assez régulièrement à l'AMO par la suite, pour être soutenus dans différentes problématiques (décrochage scolaire, soucis personnels, ...)

Ne faudrait-il pas assurer un suivi régulier d'évaluation post Solidarité à la fin de l'année citoyenne ?

Pour tous les jeunes qui terminent le projet ? Ceci permettrait de garder un lien et de s'assurer que ceux-ci poursuivent leur projet et garde le service comme repère.

Hypothèse globale d'action 3 : prévention, informations et sensibilisations

1. Quel est le public concerné ?

Enfants, adolescents et parents

2. D'où proviennent les bénéficiaires ?

De tous les milieux

3. Sur quelle cause entend-on agir ?

- Mise en garde des dangers potentiels, prévention et sensibilisation :
Consommation, assuétudes, relations non protégées, mise en autonomie précoce, grossesse, mal-être, ...
- Conscientiser le jeune aux démarches qu'ils veulent entreprendre :
Eviter au jeune de prendre des décisions hâtives (*Exemple : autonomie précoce, plainte contre ses parents, ... que le jeune risque de regretter car il agit dans l'émotionnel et/ou sur l'instant présent*)
Informar le jeune que d'autres choses peuvent être mises en place (*Exemple : confrontation entre les parents et le jeune*)
- Rôle d'informations et de recherches :
Décrochage scolaire, Infor jeunes, ...).
Répondre aux demandes d'informations sur différents thèmes tels que les allocations familiales, les gardes alternées, le job étudiant, ... (droits et devoirs du jeunes – et parfois des parents)
Répondre aux demandes de recherche d'écoles, de structures pour une réinsertion scolaires (type SAS, Projet tel que Solidarité) ...

4. Objectifs généraux et finalités : quels sont les effets espérés, visés ?

- Pouvoir mettre en lumière les dangers potentiels auxquels les jeunes s'exposent sans toujours bien s'en rendre compte ;
- Leur permettre de prendre des décisions réfléchies et ne pas foncer tête baissée – Eviter que les conséquences de leur action soient néfastes et parfois irréversibles ;
- Leur permettre d'avoir les bonnes informations ;
- Prévenir tous problèmes qui pourraient atteindre au bien-être du jeune et à son développement ;
- Permettre aux jeunes d'avoir un lieu de référence et de confiance dans les questions qu'ils se posent ;
- Faciliter l'émergence de la parole du jeune ;
- Permettre au jeune d'avoir un sas de décompression ;
- Rétablir, lorsque c'est possible, un dialogue entre le jeune et sa famille (retissage de liens familiaux) ;
- Respecter la demande du jeune ;
- Entamer des démarches plus poussées (accompagnement CPAS, police, ...) lorsque le jeune prend la décision d'aller plus loin ;
- Permettre au jeune d'avoir les ressources nécessaires pour la suite de ses projets personnels ;
- Permettre au jeune une réinsertion scolaire et sociale à long terme, lui permettre d'avoir des perspectives d'avenir ;
- Permettre au jeune d'avoir des informations sur les différentes situations qu'il rencontre et lui permettre de les utiliser à bon escient ;
- L'aider dans ses recherches de structures adaptées (SAS, école spéciale, psychologue, ...).
- L'aider à devenir acteur de sa propre vie – le rendre autonome.

5. Accord avec le projet pédagogique et le décret

Oui → prévention éducative

6. Apport pour l'AMO/bénéfices

- Demande à l'équipe de se former et de se tenir informée des services qui nous entourent (formation – information) ;
- Ressources au niveau Infor Jeunes et Droits des Jeunes → facilitateur et sécurisant ;
- Renforce notre mission d'acteur de prévention → nous permet d'analyser les thèmes et les maux (*Exemple : scarification*) à développer au niveau de la prévention (dans les classes, en rue, ...)

7. Apport pour les bénéficiaires

- Répondre aux besoins du jeune et veiller à son bien-être dans son milieu de vie et en accord avec ses valeurs ;
- Rétablir un dialogue entre le jeune et sa famille (souvent ses parents) ;
- Lui offrir de meilleures perspectives familiales ;
- Permet au jeune d'avoir une clarté face à sa situation ;
- Permet d'éviter autant que possible une mise en danger grâce à une prise de conscience du jeune ;
- Lui permet de se sentir soutenu dans ses recherches → confort et sécurité par rapport à ses démarches

8. Liens avec les autres projets ? Interférences ? Ça renforce ou déforce ?

- Lien avec l'ensemble des projets (Solidarité, travail de rue, animation dans les écoles, ...).
Exemple : travail de rue : 1 jeune rencontré en rue, celui-ci a eu des questions plus spécifiques → ouverture d'un suivi en « aides individuelles ».
Exemple : Solidarité : projet très demandé et limité dans ses disponibilités → jeune toujours en recherche de structures adaptées à la réinsertion scolaire
- Renforce l'aide que l'AMO peut apporter aux jeunes. Les projets ont le même objectif (le jeune) → complémentaires.

Ici nous sommes dans un cadre d'entretien. Cela peut se poursuivre de manière informelle dans d'autres projets.

9. Limites larges du projet

- Manque d'informations/connaissances sur certains thèmes (société en évolution permanente) ;
- L'adolescent est souvent en « *crise d'adolescence* », aime se mettre en danger → pas toujours évident de se mettre dans la tête du jeune (que veut-il vraiment, que l'on s'intéresse à lui, ...) ;
- Impossible de couvrir TOUS les risques auxquels les jeunes sont confrontés ;
- Difficulté avec un jeune qui ne veut pas que l'on contacte ses parents, qui est fermé à tout dialogue avec ceux-ci alors que cela peut s'avérer nécessaire ;
- Cela limite les ressources dont lui-même dispose (entourage proche) ;
- Accompagnement plus intensif du jeune → demande plus de temps et d'intensité de travail venant du travailleur → limite les autres interventions (soit de suivi, soit dans les autres projets AMO) ;
- Manque de structures pour la réinsertion scolaire → difficulté d'orientation car manque de service (et ceux existant souvent débordés) ;
- Jeunes parfois en décrochage depuis très longtemps sans que rien n'ait été mis en place → difficulté de suivi du jeune (manque d'encadrement) ;
- Est-ce toujours pertinent de tenter de renouer une situation conflictuelle déjà bien ancrée ? Est-ce toujours dans notre cadre de travail ? N'est-ce pas de la thérapie familiale ou autre ?

10. Partenaires

La famille du jeune

Le réseau : CPAS, Infor Jeunes, SAS, planning familial, ...

11. Plan d'action

- Définition des fonctions : éducateurs, assistants sociaux, responsable pédagogique ;
- Définition des tâches :

Travailleurs de rue → plus axés sur les suivis en rue mais peuvent être susceptibles de réaliser des suivis plus formels, participent aux réunions de suivis individuels lorsque le lien avec la rue est nécessaire.

Responsable pédagogique → organise, sur un plan plus pédagogique, les réunions « d'aides individuelles » + supplée aux permanences si nécessaire.

Autres travailleurs sociaux → réalisent des suivis plus formels (dans un espace adapté dans les locaux du service AMO principalement mais aussi en famille, chez le jeune, à l'école...) et exceptionnellement, des suivis peuvent être faits en rue.

- Timing/planning/ligne du temps : tout au long de l'année avec des permanences qui sont organisées les mardis et jeudis de 12h à 13h30, les mercredis de 13h à 18h ainsi que les vendredis de 16h à 18h.

12. Nouvelles pistes pour renforcer l'action

Création de fiches spécifiques sur certains thèmes – Infor Jeunes (Exemple : émancipation du jeune, fugue, ...)

- Ceci comprendrait les droits et devoirs du jeune ET des parents ;
- L'idée, est de gagner du temps sur les situations que l'on rencontre → on voit ce qui a déjà pu être fait avec un autre jeune dans une situation similaire ;
- Les fiches deviendraient des fiches de références ;
- « Aides individuelles » + Infor Jeune.

Recherches et informations sur les problématiques émergentes de l'évolution sociétale (Exemple : maintenant scarification – il y a quelques années binge drinking, ...)

- Scarification : Nous nous posons beaucoup de questions sur ce phénomène : Appel à l'aide ? Manière de se sentir mieux ? En vie ? De ressentir les choses ? Attirer l'attention des autres ? Moyen d'appartenir à un groupe, ... ;
- Recherche d'informations sur le sujet de la scarification ;
- Pistes : contacter différents psychologues afin de nous éclairer à ce sujet.

Suivi post Solidarité :

Les jeunes qui ont terminé le projet reviennent assez régulièrement à l'AMO par la suite, pour être soutenu dans différentes problématiques (décrochage scolaire, soucis personnels, ...)

Ne faudrait-il pas assurer un suivi régulier d'évaluation post Solidarité à la fin de l'année citoyenne ? Pour tous les jeunes qui terminent le projet ? Ceci permettrait de garder un lien et de s'assurer que ceux-ci poursuivent leur projet et garde le service comme repère.

7.2.2.2. Solidarité

1. Actions

Nos actions se base sur 3 piliers :

1. Service à la collectivité ;
2. Maturation personnelle ;

3. Formation et sensibilisation.

Ces 3 axes se basent sur la pédagogie de l'expérience. Autour de cela, il y a des ajustements et des actions pour parvenir à aider le jeune au mieux.

1. Service à la collectivité (chantiers)
2. Formation et sensibilisation
3. Intégration de chaque jeune dans un groupe (recréer des liens avec d'autres jeunes)
4. Mise en place d'un cadre (Refixer des règles)
5. Mise en place d'objectifs personnels et analyse de ceux-ci tout au long de l'année (évaluations)
6. Objectifs de groupe
7. Travail avec l'entourage (famille, ...)
8. Post-Solidarcité

2. Vérifications de l'adéquation et de la pertinence des actions

Service à la collectivité (chantiers)

Oui. Cela permet au jeune de rendre service à des institutions, d'être valorisé. Cela permet d'apprendre des travaux plus manuels et d'être acteur.

Par rapport aux demandes, aux objectifs et aux problématiques de chaque jeune, cette action permet de tester différents travaux, de se dépasser, combattre l'isolement, renforcer l'estime de soi. Les chantiers sont aussi un bon outil pour aborder des points plus personnels de la vie du jeune de façon informelle.

Formation et sensibilisation

Oui. Cela permet de les former et les jeunes et leur faire découvrir différents métiers. Ils peuvent ainsi avoir un regard plus élargi sur la société tout en développant leur esprit critique. Tout cela est défini dans le but qu'il développe sa propre opinion pour éviter d'être influencé de façon négative par ses pairs. Cette action a aussi comme objectif la recherche d'une orientation du jeune.

Intégration de chaque jeune dans un groupe

Oui. Cela permet de combattre l'isolement, de retrouver un rythme de vie, de combattre le harcèlement, de trouver sa place dans un groupe ainsi que de renforcer l'estime de soi.

Mise en place d'un cadre

Oui. Cela permet de réapprendre au jeune à respecter des règles communes et de le préparer à réintégrer un projet d'avenir.

Mise en place d'objectifs personnels et analyse de ceux-ci tout au long de l'année

Oui. Cela apporte une aide personnalisée à chaque jeune. Cela nous permet d'évaluer ses objectifs durant l'année et de refixer d'autres objectifs afin qu'il évolue de manière optimale. Nous prenons évidemment compte du vécu de chaque jeune pour fixer avec lui des objectifs concrets (pédagogie différenciée).

Objectifs de groupe

Oui. C'est avant tout un projet collectif. Nous sommes convaincus que le groupe permet à chaque jeune de pouvoir s'épanouir et de se développer davantage. Cela le prépare à réintégrer un projet d'avenir. Au même titre que l'axe individuel, le groupe se fixe des objectifs à atteindre durant l'année.

Travail avec l'entourage

Oui. Cela permet d'avoir une cohérence entre le projet et le lieu de vie du jeune. L'intégration de l'entourage du jeune permet la continuité du travail réalisé au sein du projet. Il est important de remobiliser et de redéfinir le rôle de l'entourage du jeune.

Post-Solidarcité

Oui et non : Cela permet de mettre en place des objectifs qu'ils doivent respecter pour l'après Solidarcité. Nous avons une réunion de parents à la fin de l'année pour clarifier cela avec eux. Lors de celle-ci, les jeunes, les parents et nous, signons un engagement pour que le jeune se tienne à ses objectifs. Jusque septembre, nous gardons le contact via des activités durant les vacances et nous nous assurons que les inscriptions dans les différentes écoles et formations ont été faites. Même si nous donnons la possibilité au jeune de revenir vers nous, il est plus difficile à partir d'octobre d'assurer un suivi optimal car nous commençons l'année Solidarcité avec une autre équipe.

Il est important de notifier que chacune de ces actions a pour objectif de faire évoluer le jeune et d'améliorer sa situation socio-professionnelle. Chaque action a été pensée et retravaillée au fil des années pour amener à réduire les violences et amener un bénéfice au demandeur.

3. Hypothèses globales d'actions

Hypothèse d'action sur le suivi post-Solidarcité

1. Nom de l'action

Suivi post-Solidarcité

2. Quel est le public concerné ?

Les jeunes ayant participé au projet Solidarcité de 16 à 25 ans

3. D'où proviennent les bénéficiaires ?

Est de la Province du Brabant wallon

4. Sur quelle cause entend-on agir ?

Prévenir le décrochage post-Solidarcité

5. Objectifs généraux et finalités : quels sont les effets espérés, visés ?

- Soutenir le jeune à poursuivre ses objectifs d'avenir ;
- Avoir un soutien lors de son nouveau projet ;
- Réduire les freins à l'acquisition des objectifs.

6. Accord avec le projet pédagogique et le décret

Oui

7. Apport pour l'AMO/bénéfices

Il y a ici une cohérence entre les actions que nous menons et surtout avec l'action « *aides individuelles* »

8. Apport pour les bénéficiaires

Proposer aux jeunes qui ont terminé leur année Solidarcité de trouver un accompagnement et un soutien personnel, éventuellement au travers de suivis individuels

9. Liens avec les autres projets ? Interférences ? Ça renforce ou déforce ?

La multiplicité des actions est toujours envisagée en lien les unes avec les autres. Chaque action peut donc être renforcée par une autre et être complémentaire.

10. Limites larges du projet

Non

11. Partenaires

Les autres travailleurs de l'AMO actifs dans les autres actions

La famille, l'école, le CPAS, le Forem, ...

12. Plan d'action

- Les collègues de l'action « *aide individuelle* » reprennent le relais d'accompagnement du jeune post-Solidarcité pour optimiser l'émergence du projet personnel ;
- Rencontre durant l'année entre le jeune et son futur référent ;
- Organisation d'une journée entre les jeunes et les différents référents pour établir le lien.

7.2.3. Actions de prévention sociale

7.2.3.1. Les actions scolaires

1. Vérifications de l'adéquation et de la pertinence des actions

Actions	Adéquation + réductions violences ?	Pertinence	Faisabilité politique
Cohésion de classe, relations interpersonnelles : prévention du Harcèlement	<p><i>Ils sont susceptibles de rencontrer un moment de vulnérabilité</i></p> <p><i>Nos actions vont faire émerger des situations de vulnérabilité où nous intervenons en cas de constat et mettons des actions en œuvre pour éviter la désaffiliation</i></p> <p>Lors de nos ateliers, les jeunes sont amenés à se dévoiler. Très vite, nous constatons de grandes souffrances chez certains jeunes. Ils nous parlent de l'alcoolisme de leurs parents, de la séparation conflictuelle où ils sont une « monnaie d'échange »</p> <p>Ils nous parlent des situations de conflits non résolus lorsqu'ils étaient en primaire et qui restent à vif</p> <p>Les jeunes nous interpellent aussi pour des événements qui se déroulent toujours dans leur école primaire, ils dénoncent des faits et formulent des appels à l'aide. Les phénomènes d'automutilation sont également dévoilés.</p> <p>Les difficultés vécues avec les enseignants, les remarques mal placées, le manque de soutien, le manque de dialogue prof/élèves prof/prof</p> <p>Nos ateliers sont là pour susciter la parole du jeune, pour susciter l'esprit critique par rapport à ce qu'ils vivent</p>	<p>Permettre au jeune d'avoir une place active dans sa réflexion afin de le rendre acteur de sa situation</p> <p>Permettre au jeune de comprendre le contexte dans lequel il évolue afin de donner du sens à ce qu'il vit</p> <p>Développer l'intelligence collective et la co-construction concernant la réflexion et la recherche de solutions</p> <p>Développer des attitudes et des comportements sociaux respectueux de chacun</p> <p>Aider les jeunes à améliorer leurs relations avec autrui et augmenter la compréhension et la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres (empathie)</p>	<p>Plateforme aide à la jeunesse, enseignement : quels parallèles ? ...</p> <p>Partenariats : Centres PMS, PSE, écoles, Planning familiaux, les ATL, les communes, ...</p>

	<p>L'un des premiers constats est de voir que pour certains jeunes il n'y a pas de personne ressource neutre dans leur entourage, les seuls référents sont leurs pairs qui n'ont pas toujours le recul nécessaire</p> <p>À la suite de notre venue en classe, les jeunes viennent à notre rencontre lors d'autres actions (travail de rue, « <i>aides individuelles</i> », stages, Infor jeunes, solidarité)</p> <p>La place du parent n'est pas ou peu abordée, nous remettons un courrier en début de cycle mais nous avons peu de retours. Les parents ne nous interpellent que très rarement même dans une situation de harcèlement</p> <p>En classe différenciée, les enseignants croient en notre action et changent leur manière de voir la situation grâce au fait qu'ils se sentent compris et soutenus. Bonne identification de son émotion, verbalisation plus simple aussi</p> <p>L'outil est difficilement remis en place en classe, l'enseignant reste stressé, démuni par rapport à l'activité</p> <p>Grâce aux ateliers, l'enseignant est amené à changer le regard sur sa classe et certains enfants (« désétiquetage »)</p> <p>Il y a un apaisement ponctuel dans la classe</p> <p>Augmentation de l'empathie</p> <p>Le cadre n'est plus suffisamment sécurisant, ce qui met l'enfant dans un état de stress</p>	<p>Développer l'estime de soi, la confiance en soi chez le jeune, leur donner une vision positive d'eux-mêmes (qualités, compétences, ...)</p> <p>Favoriser chez les enfants une vision différente des situations conflictuelles : en développant chez eux une meilleure compréhension ainsi qu'une meilleure gestion de leurs conflits</p> <p>Développer des alternatives « <i>acceptables</i> » à la confrontation, l'opposition, l'hostilité ou l'agressivité</p> <p>Stimuler au sein du groupe classe l'intelligence émotionnelle et collective en favorisant l'expression des émotions et la recherche de solutions adéquates aux difficultés vécues</p> <p>En développant l'estime de soi (apprendre à se connaître soi, les autres, développer l'empathie et l'auto-empathie, ...)</p> <p>En reconnaissant et en acceptant les différences (complémentarité et symétrie)</p> <p>En permettant de s'exprimer (identifier et verbaliser une émotion, un sentiment, un besoin)</p> <p>En trouvant des solutions par le dialogue</p> <p>En collaborant, coopérant</p> <p>En développant un esprit critique vis-à-vis de l'utilisation des réseaux sociaux</p> <p>La finalité étant de limiter les violences singulières vécues par les jeunes afin de réduire les risques de « <i>harcèlement et d'intimidation</i> »</p>	
--	--	--	--

<p>Consommations</p>	<p>Les jeunes vont effectuer leurs 1^{ères} sorties et les tentations sont très grandes également, c'est l'âge des sorties alcoolisées et des 1^{ers} joints, c'est la période des expériences</p> <p>Ils nous parlent de moments vécus en soirée « <i>GHB</i> », des drogues qui circulent de manière ouverte dans leur soirée</p> <p>Il y a une banalisation forte de la consommation du cannabis et du tabac</p> <p>Les jeunes viennent facilement à notre rencontre lors d'évènement en milieux festifs</p> <p>Ils savent qui nous sommes et ont une bonne connaissance de ce que nous pouvons leur apporter</p>	<p>Partir de la réalité vécue par le jeune</p> <p>Développer l'esprit critique face à la consommation dans son ensemble</p> <p>Identifier leurs besoins, valeurs, motivations et les exprimer</p> <p>Comprendre les mécanismes de la consommation (influence des publicitaires, de la société, du groupe, ...)</p> <p>Réflexion sur la prise de risque et ses conséquences (risque de ne pas consommer, risque sous effets, ...)</p> <p>Donner du sens aux conduites qu'ils adoptent</p> <p>Pouvoir trouver sa place dans un groupe</p> <p>Réflexion sur la création d'alternatives</p>	<p>Manque de partenariat, l'école fait plus facilement appel à la police plutôt qu'à nous.</p> <p>Les objectifs des écoles sont d'apporter une réponse rapide à la problématique cannabis principalement.</p>
<p>Réseaux sociaux</p>	<p>En développant un esprit critique vis-à-vis de l'utilisation des réseaux sociaux</p> <p>Partir de la réalité vécue par le jeune</p> <p>Identifier leurs besoins, valeurs, motivations et les exprimer</p> <p>Réflexion sur la prise de risque et ses conséquences</p> <p>Donner du sens aux conduites qu'ils adoptent</p> <p>Réflexion sur la création d'alternatives</p>	<p>Difficulté à l'heure actuelle de connaître la pertinence de nos actions. Nous avons proposé ces animations cette année</p> <p>Nous ne pouvons constater que lors de ces animations, l'intérêt du jeune pour le sujet. De fait, le jeune pose énormément de questions et interagit facilement sur le sujet. La plupart de ces jeunes sont concernés directement par le sujet</p>	

<p>Formation Educ, ATL</p>	<p>Transmettre des outils de gestions de conflits</p> <p>Réflexion sur la règle et la sanction</p> <p>Réflexion sur le regard à porter sur l'enfant dans un cadre d'accueil, de temps de récréations</p> <p>La manière d'aborder l'enfant, garder la sanction, interdire les gestes, et paroles violentes, limiter les commentaires « <i>dégradants</i> »</p>	<p>Les accueillants, les éducateurs sont les plus à même à observer, gérer et repérer les situations de violences visibles et invisibles</p> <p>C'est par leur intervention que les situations de violences vont soit diminuer soit s'amplifier si elles sont « <i>mal gérées</i> »</p> <p>On leur apporte des nouveaux outils, une manière constructive de gérer les conflits</p>	<p>Statuts précaires des accueillantes sans diplôme pédagogique (Région wallonne et Fédération Wallonie-Bruxelles).</p> <p>Manque de formation au sein des écoles pour les éducateurs scolaires</p>
--------------------------------	---	--	---

2. Hypothèses globales d'actions

Hypothèse globale d'action 1 : prévention scolaire dans le fondamentale

1. Quel est le public concerné ?

Les enfants de 2.5 à 12 ans

2. D'où proviennent les bénéficiaires ?

Écoles de l'Est du Brabant wallon (Ramillies, Incourt, Orp-Jauche, Hélécinne, Jodoigne, Beauvechain, Perwez)

3. Sur quelle cause entend-on agir ?

- Harcèlement ;
- Cohésion de classe ;
- Habilités sociales.

4. Objectifs généraux

Au travers des outils d'animations de prévention, nous souhaitons :

- Développer des attitudes et des comportements sociaux respectueux de chacun ;
- Aider les enfants à améliorer leurs relations avec autrui et augmenter la compréhension et la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres (empathie) ;
- Développer l'estime de soi, la confiance en soi chez l'enfant, leur donner une vision positive d'eux-mêmes (qualités, compétences, ...)
- Favoriser chez les enfants une vision différente des situations conflictuelles : en développant chez eux une meilleure compréhension ainsi qu'une meilleure gestion de leurs conflits ;
- Développer des alternatives « acceptables » à la confrontation, l'opposition, l'hostilité ou l'agressivité ;
- Stimuler au sein du groupe classe l'intelligence émotionnelle et collective en favorisant l'expression des émotions et la recherche de solutions adéquates aux difficultés vécues.

Moyens

- Mise en place d'un cercle de parole (tapis rouge, prodas, ...)
- Ateliers de la Pensée Joueuse (Ateliers à la pensée Philosophique), certains ateliers sont animés par l'AMO, d'autres sont coanimés avec l'enseignant et les derniers le sont par l'enseignant assisté par l'AMO ;
- Ateliers Bien-être (émotions, Yoga Kidy, ...)
- Ateliers parents ;
- Ateliers équipe éducative (ATL) ;

5. Accord avec le projet pédagogique et le décret

Notre travail de prévention intègre comme mode d'intervention privilégiée **le travail de proximité avec les jeunes dans leur milieu de vie**. Le Service AMO veut, par conséquent, mener au niveau de l'Est du Brabant wallon une politique socio-éducative préventive, en coordination avec les différents intervenants sociaux de la région, orientée vers le jeune dans son milieu habituel de vie, en se chargeant :

- De promouvoir la détection et la prévention des troubles de l'épanouissement de l'enfant ou du jeune ;
- D'instaurer une compensation socio-éducative individuelle précoce, par le biais d'un travail d'écoute, d'accompagnement, d'orientation, de médiation permettant la prise en charge des difficultés du jeune, dans son milieu de vie ;
- De mener un travail systématique d'analyse des problématiques rencontrées à titre individuel et du contexte général dans lequel elles s'inscrivent, aux fins de mettre sur pied des initiatives

susceptibles d'apporter des réponses globales au travers d'actions communautaires susceptibles d'induire un changement positif du milieu de vie ;

- De susciter la mise en œuvre d'actions collectives permettant aux jeunes de développer des projets propres s'inscrivant dans une dynamique de valorisation de soi, de responsabilisation et de solidarité sociale en interaction avec leur environnement. Le service intervient comme initiateur permettant aux jeunes de concevoir, de réaliser et de rendre autonome un projet qui leur est propre.

Le Service AMO veut s'inscrire dans une dynamique de projets réalisés par et pour les jeunes vulnérables visant à développer la socialisation, l'émancipation, la responsabilisation et la valorisation du jeune au sein d'un groupe en interaction avec son environnement. Les projets sont des moyens et non pas des objectifs.

6. Apport pour l'AMO/bénéfices

Vu notre cadre de travail il nous semble important de :

- Proposer des activités dans les différents lieux de vie du jeune, l'institution « *Ecole* » est le lieu où le jeune passe la majorité de son temps ;
- Lier « *l'école* », la « *famille* » et le « *jeune* » ;
- Proposer aux jeunes des ateliers basés sur la co-construction afin de toucher au mieux à leurs réalités. Il est primordial de nous intéresser à leurs perceptions du monde dans lequel ils évoluent et de récolter leurs points de vue, tout en travaillant plusieurs thèmes dans une optique de prévention.

7. Apport pour les bénéficiaires

L'enfant passe de plus en plus de temps dans son lieu scolaire, lieu qui semble, pour certains, être le seul endroit « *stable* ». C'est l'endroit où il va faire un maximum d'expériences relationnelles, il y construira son identité sociale, son champ relationnel.

Il nous semble dès lors, cohérent de s'adresser à lui, en ce lieu, afin de lui permettre de travailler, également ses habilités sociales et éviter ainsi un maximum la violence silencieuse qu'il pourrait vivre.

D'un autre côté, permettre à l'enseignant de poser un regard plus large sur l'enfant pourra à terme, lui apporter un soutien peut être différent que celui qui se construit ; nous pourrions également veiller à la déconstruction du phénomène d'étiquetage.

8. Liens avec les autres projets ?

- Suivis individuels ;
- Travail de proximité (rue, évènements ponctuels, ...) ;
- Stages.

9. Limites larges du projet

- Le manque de personnel impliqué dans ces actions peut être un réel frein à nos interventions : 2 personnes qui ne peuvent plus s'impliquer autant dans d'autres projets, des demandes que nous devons décaler, risque de limite de prise de recul par rapport au travail effectué, difficulté de déléguer... Nous ne pourrions peut-être plus répondre aux demandes des écoles et ne plus être en accord avec notre projet pédagogique ;
- Manque de travail avec le personnel d'accueil des écoles ;
- Peu ou pas de récupération des outils par les enseignants (bénéfices simples aux enfants).

10. Partenaires

- La direction de l'école ;
- L'enseignant ;
- L'ATL ;
- Le PMS et/ou le PSE ;

- Les parents ;
- CLPS/Université de Paix/Yapaka.

11. Plan d'action

Intitulé	Tâches	Échéances
Contact école	Courrier Présentation + COPA 1 ^{er} rendez-vous Analyse de la demande Présentation équipe éducative Contact avec les partenaires Evaluation Contact parents	Septembre COPA 4/ans Eval + présentation Juin/ début septembre En fonction de la demande Juin/ septembre Septembre En continu Fin de cycle+ juin écoles Septembre / fin de cycle
Internes	Réflexion des objectifs/ éval Lister les outils Organiser le calendrier Elaboration des canevas Rédaction du canevas	Septembre En continu Septembre Septembre /en continu Idem
Actions	Prépa du matériel Organisation de la co intervention	En continu Idem (max 30min)
Classe spécifiques	Réflexion objectifs Prépa des canevas Prépa du matos	En fonction de la demande Idem Idem
Formations	Continuées Méthodes novatrices Retour à l'équipe	En continu En continu Mai (moment éval)

12. Nouvelles pistes pour renforcer l'action

- Plus de support des projets de régulation des cours de récréés avec le cercle de parole ;
- L'intervention au niveau des temps de récréation, c'est là que se jouent les conflits et les différentes problématiques ;
- Avoir un temps de présence dans les écoles à la suite des ateliers harcèlement ; les suites sont peu assurées par les écoles ;
- Proposer systématiquement l'atelier de réflexion sur le harcèlement en 6^{ème} primaire ;
- Certains ateliers sont-ils pertinents s'ils ne sont pas soutenus par l'enseignant ?
- Revoir le partenariat avec l'école ;
- Repenser le contact avec les parents, comment leur permettre de reprendre une place de Co-éducateur.

Le projet est actuellement en phase de test, il sera évalué dès la fin du cycle

Hypothèse globale d'action 2 : prévention scolaire en secondaire

1. Quel est le public concerné ?

Les 12-18 ans

2. D'où proviennent les bénéficiaires ?

Écoles secondaires de l'Est du Brabant wallon

3. Sur quelle cause entend-on agir ?

- Harcèlement/cyberharcèlement ;

- Consommations : alcool, cannabis, smartphone, jeux vidéos, ... ;
- Cohésion de classe.

4. Objectifs généraux

Au travers des outils d'animations de prévention, nous souhaitons :

- Permettre au jeune d'avoir une place active dans sa réflexion afin de le rendre acteur de ce qu'il vit ;
- Permettre au jeune de comprendre le contexte dans lequel il évolue afin de donner du sens à ce qu'il vit ;
- Développer l'intelligence collective et la co-construction concernant la réflexion et la recherche de solution ;
- Développer des attitudes et des comportements sociaux respectueux de chacun ;
- Aider les jeunes à améliorer leurs relations avec autrui et augmenter la compréhension et la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres (empathie) ;
- Développer l'estime de soi, la confiance en soi chez le jeune, leur donner une vision positive d'eux-mêmes (qualités, compétences, ...) ;
- Favoriser chez les enfants une vision différente des situations conflictuelles : en développant chez eux une meilleure compréhension ainsi qu'une meilleure gestion de leurs conflits ;
- Développer des alternatives « *acceptables* » à la confrontation, l'opposition, l'hostilité ou l'agressivité ;
- Stimuler au sein du groupe classe l'intelligence émotionnelle et collective en favorisant l'expression des émotions et la recherche de solutions adéquates aux difficultés vécues.

Limiter les violences singulières vécues par les jeunes afin de développer l'empathie et limiter les intimidations et/ou le harcèlement.

- En développant l'estime de soi (apprendre à se connaître soi, les autres, développer l'empathie et l'auto-empathie, ...) ;
- En reconnaissant et en acceptant les différences (complémentarité et symétrie) ;
- En permettant de s'exprimer (identifier et verbaliser une émotion, un sentiment, un besoin) ;
- En trouvant des solutions par le dialogue ;
- En collaborant, coopérant ;
- En développant un esprit critique vis-à-vis de l'utilisation des réseaux sociaux.

La finalité étant de limiter les violences singulières vécues par les jeunes afin de réduire les risques de « *harcèlement et d'intimidation* »

Pour les dépendances et consommations

- Partir de la réalité vécue par le jeune ;
- Développer l'esprit critique face à la consommation dans son ensemble ;
- Identifier leurs besoins, valeurs, motivations et les exprimer ;
- Comprendre les mécanismes de la consommation (influence des publicitaires, de la société, du groupe, ...) ;
- Réflexion sur la prise de risques et ses conséquences (risque de ne pas consommer, risque sous effets, ...) ;
- Donner du sens aux conduites qu'ils adoptent ;
- Pouvoir trouver sa place dans un groupe ;
- Réflexion sur la création d'alternatives.

Ateliers « *demandes particulières* »

- Permettre au jeune de prendre sa place au sein et en dehors de l'école ;

- Rendre le jeune responsable et constructif dans son groupe classe ;
- Développer l'estime de soi par l'expression ;
- Mener une réflexion sur les limites physiques et psychologiques envers soi et les autres ;
- Augmenter la notion d'empathie ;
- Limiter les violences ordinaires ;
- Développer un la mise en place d'un « conseil de classe » afin de responsabiliser chacun.

Ateliers « demandes particulières »

- Permettre au jeune de prendre sa place au sein et en dehors de l'école ;
- Rendre le jeune responsable et constructif dans son groupe classe ;
- Développer l'estime de soi par l'expression ;
- Mener une réflexion sur les limites physiques et psychologiques envers soi et les autres ;
- Augmenter la notion d'empathie ;
- Limiter les violences ordinaires ;
- Développer un la mise en place d'un « conseil de classe » afin de responsabiliser chacun.

5. Outils et méthodologie

Harcèlement :

- 2 ateliers de 2x100 min
Nous développerons lors du 1^{er} atelier les notions de connaissance de soi et des autres ce qui amènera le jeune à prendre sa place et coopérer.
Nous aborderons lors de la 2^{ème} séance le thème du harcèlement, son mécanisme et les solutions.
Si une problématique de classe apparaît lors de cette 2^{ème} étape, nous proposerons une 3^{ème} séance de « médiation ».

Pour les dépendances et consommations :

Nous avons 3 ateliers possibles :

- Pour les 12-14 ans, le « SAMOsung » ou comment gérer son smartphone
1 séance de 100 min par classe
Dans le cadre d'un jeu coopératif, les jeunes découvriront les différentes applications et expérimenteront les avantages et les risques de chacune.
- Pour les 14-16 ans, l'outil « Piège à Lou »
1 séance de 100 min par classe
Dans le cadre d'un jeu de rôle, les jeunes analyseront les mécanismes du harcèlement en ligne.
Cet outil permet, également d'aborder les problématiques des « sextos » et des images volées.
- Pour les 15-17 ans, l'outil « Accro moi non plus »
Idéalement 2 séances de 100 min ou 1x100 min et 1x50 min

Nous aborderons les mécanismes de consommation, et d'influence du groupe durant la 1^{ère} séance, nous travaillerons avec la réalité de consommation vécue par le jeune.

Durant la 2^{ème} séance, nous aborderons le comment « s'amuser sans abuser » en lien avec notre projet de prévention en milieu festif.

Ateliers « demandes particulières » :

- Travailler en collaboration avec l'éducateur responsable ou/et des enseignants ;
- Proposer des temps d'évaluation régulière afin de réajuster le projet ;

- Tenter de mobiliser les parents ;
- Mener les actions dès le début de l'année ;
- Présenter le projet à l'ensemble des enseignants de la classe concernée ;
- Nos ateliers seront axés prioritairement sur la cohésion de groupe afin de pouvoir mettre en place, au terme de 4 animations un cercle de parole où chaque jeune se sent sécurisé et en confiance afin de construire un projet de classe.

Animations de présentation :

- Faire connaître le service AMO ;
- Etablir un lien avec le jeune ;
- Présenter les différentes facettes de notre service.

6. Accord avec le projet pédagogique et le décret

Notre travail de prévention intègre comme mode d'intervention privilégiée le **travail de proximité avec les jeunes dans leur milieu de vie**. Le Service AMO veut, par conséquent, mener au niveau de l'Est du Brabant wallon une politique socio-éducative préventive, en coordination avec les différents intervenants sociaux de la région, orientée vers le jeune dans son milieu habituel de vie, en se chargeant :

- De promouvoir la détection et la prévention des troubles de l'épanouissement de l'enfant ou du jeune ;
- D'instaurer une compensation socio-éducative individuelle précoce, par le biais d'un travail d'écoute, d'accompagnement, d'orientation, de médiation permettant la prise en charge des difficultés du jeune, dans son milieu de vie ;
- De mener un travail systématique d'analyse des problématiques rencontrées à titre individuel et du contexte général dans lequel elles s'inscrivent, aux fins de mettre sur pied des initiatives susceptibles d'apporter des réponses globales au travers d'actions communautaires susceptibles d'induire un changement positif du milieu de vie ;
- De susciter la mise en œuvre d'actions collectives permettant aux jeunes de développer des projets propres s'inscrivant dans une dynamique de valorisation de soi, de responsabilisation et de solidarité sociale en interaction avec leur environnement. Le service intervient comme initiateur permettant aux jeunes de concevoir, de réaliser et de rendre autonome un projet qui leur est propre.

Le Service AMO veut s'inscrire dans une dynamique de projets réalisés par et pour les jeunes vulnérables visant à développer la socialisation, l'émancipation, la responsabilisation et la valorisation du jeune au sein d'un groupe en interaction avec son environnement. Les projets sont des moyens et non pas des objectifs.

7. Apport pour l'AMO/bénéfices

Vu notre cadre de travail il nous semble important de :

- Proposer des activités dans les différents lieux de vie du jeune, l'institution « *Ecole* » est le lieu où le jeune passe la majorité de son temps ;
- Lier « *l'école* », la « *famille* » et le « *jeune* » ;
- Proposer aux jeunes des ateliers basés sur la co-construction afin de toucher au mieux à leurs réalités. Il est primordial de nous intéresser à leurs perceptions du monde dans lequel ils évoluent et de récolter leurs points de vue, tout en travaillant plusieurs thèmes dans une optique de prévention.

8. Apport pour les bénéficiaires

Le jeune ne se rend pas souvent compte de ce qui se joue autour des différents risques. Le phénomène de groupe influence énormément sa façon d'agir et de réagir devant toutes sortes de situations qui peuvent devenir problématiques pour lui et les autres. Son apport n'est donc pas toujours perçu par le jeune au moment même. Néanmoins, si celui-ci n'a pas encore perçu cet apport, tôt ou tard, il s'en rendra compte lors de situations réelles.

Certains jeunes nous parlent plus facilement de ce qu'ils vivent, de ce qu'ils ressentent au sein de leur classe, nous pouvons dès lors réajuster notre action en fonction de leur demande.

9. Liens avec les autres projets ?

- Suivis individuels ;
- Travail de proximité (rue, évènements ponctuels, ...) ;
- Stages ;
- Les animations conso sont proches de notre intervention en milieu festif (Inc'Rock Festival).

10. Limites larges du projet

- Limites de formations, de temps/demandes, limites horaires scolaires ;
- Limite en personnel, limite pour toucher les éducateurs ;
- Limites dues à la demande des écoles.

11. Partenaires

- La direction de l'école ;
- L'équipe éducative ;
- Le PMS et/ou PSE ;
- Le planning familial de Perwez ;
- Le GAL ;
- Le Centre Culturel de Jodoigne.

12. Plan d'action

Intitulé	Tâches	Échéances
Contact école	Courrier Présentation + COPA 1 ^{er} rendez-vous Analyse de la demande Présentation équipe éducative Contact avec les partenaires Evaluation	Septembre COPA 4/ans Eval + présentation Juin/ début septembre En fonction de la demande Juin/ septembre Septembre En continu Fin de cycle+ juin écoles
Internes	Réflexion des objectifs/ éval Lister les outils Organiser le calendrier Elaboration des canevas Rédaction du canevas	Mai En continu Septembre Septembre / février idem
Actions	Prépa du matériel Organisation de la co intervention	Septembre/février Idem (max 30 min)
Classe TR	Réflexion objectifs Prépa des canevas Prépa du matos	Juin En continu En continu
Formations	Continuées Méthodes novatrices Retour à l'équipe	En continu En continu Mai (moment éval)

13. Nouvelles pistes pour renforcer l'action

Pour les classes de différencié : devenir un vrai projet d'école. Les 1^{ers} résultats sont déjà significatifs : changement du regard posé sur le jeune de la part de l'enseignant, diminution de l'absentéisme scolaire, les jeunes nous identifient plus facilement et viennent vers les travailleurs dans l'école.

Grâce aux partenariats extérieurs, nous pouvons répondre rapidement à la demande des jeunes (Evras, ...)

Le projet étant en phase test, il sera évalué ultérieurement. Nous pourrions alors définir un réel partenariat avec l'école.

Pour les ateliers harcèlement, nous allons mettre en place un espace d'écoute car beaucoup de témoignages nous parviennent à la suite de notre intervention. Cela nous permettra de proposer un travail de suivi ou une réorientation.

7.2.4. Actions de prévention éducative et sociale

7.2.4.1. Travail de rue

1. Les actions

Par rapport au travail de rue, nous pensons qu'il est plus adéquat de scinder nos actions en deux temps : temps de rencontre et temps d'action.

A. Temps de rencontre

Dans les temps de rencontre nous avons les tournées de quartier et les permanences de rue qui permettent de répondre à différentes problématiques et/ou demandes (directes et indirectes) en amont. Telles que la création d'un climat de rencontre, être au plus près des réalités des jeunes et faire connaître et reconnaître nos missions.

Par les permanences de rue, le fait d'investir un lieu « connu » au cœur de Jodoigne, nous permet d'être également reconnu par les autorités politiques et administratives, ce qui nous a permis et nous permet encore de relayer les demandes et besoins des jeunes (*Exemple : l'appel à projet d'aménagement du skatepark*). Cet aspect pourrait être plus travaillé avec les jeunes afin que leurs demandes soient de plus en plus reconnues et prises « au sérieux ».

B. Temps d'action

• Les animations de rue

Les animations de rue permettent de créer un lien avec des jeunes que nous connaissons moins mais permettent également d'approfondir la relation que nous avons déjà avec d'autres jeunes. Ces animations permettent de créer un climat propice à la discussion et un prétexte à la rencontre. Elles sont souvent mises en place à la demande du jeune dans le but de leur permettre de créer un tissu social, une mise en autonomie ou encore de rompre l'isolement social que peuvent vivre certains jeunes.

• Les festivités

L'équipe de rue pense qu'il est nécessaire d'être présent lors des différentes festivités afin de comprendre la réalité des jeunes et ce qu'ils vivent. Comme par exemple la consommation et vente de substances licites et illicites chez les mineurs comme les jeunes majeurs ou encore l'effet de groupe.

• Les animations scolaires

Cfr. prévention scolaire dans le secondaire et plus particulièrement dans les classes de 2ème différencié.

• L'accueil au sein de l'AMO

L'accueil que nous proposons les samedis matins au sein de l'AMO (lorsque la météo ne nous permet pas d'aller dehors) permet de rompre l'isolement social de certains jeunes, d'accueillir les jeunes dans un moment plus « intime » qui leur permettent peut-être de s'ouvrir plus facilement.

• « Job & Moi »

Le projet « Job & Moi » étant maintenant relié au travail de rue, il nous permet de mettre les jeunes en actions, de les valoriser dans leurs compétences et de lutter contre l'exclusion sociale et économique.

• L'accompagnement

L'accompagnement que le travail de rue réalise auprès des jeunes répond à la problématique du manque de connaissance du système sociétal que la jeunesse actuelle pourrait rencontrer. Nous nous rendons compte que certains jeunes pouvaient être confrontés à un manque de repère (de structure) lorsqu'ils étaient en difficultés.

- **Les activités extérieures**

Ce projet permet aux différents jeunes de pouvoir participer à des activités nouvelles. Généralement, ces activités sont gratuites ou demande une participation financière minimale. Ce qui permet aux jeunes et/ou aux parents ayant des difficultés financières de pouvoir participer. Elles permettent également aux jeunes de sortir, pendant quelques heures, d'un contexte social ou familial difficile, de rompre l'isolement social et d'élargir le cercle social.

2. Vérifications de l'adéquation et de la pertinence des actions

- **Les tournées de quartier et les permanences de rue**

L'adéquation avec nos missions et justification

Ces deux projets sont des actions collectives qui découlent de la prévention sociale décrite dans le décret du 18 janvier 2018. Ce sont des actions collectives portant sur l'environnement du jeune qui permet une mise en relation entre ceux-ci et l'équipe du travail de rue. Le fait que les travailleurs de rue investissent la rue permet d'atteindre un public qui semble parfois inatteignable. Ces actions permettent de réduire, du moins, de faire face aux violences que les jeunes et/ou leurs familles peuvent rencontrer telles que le manque d'accessibilité à l'information et aux structures.

La pertinence de l'action et justification

Les moments et les lieux prévus pour les tournées de quartier s'affinent au long des semaines en fonction de nos observations. Nous pouvons cependant déjà dire qu'il est important que cette action reste régulière puisque nous croisons de plus en plus de jeunes qui viennent vers nous.

Nous observons également que les permanences de rue sont positives car certains jeunes qui arrivent à passer la porte des locaux et qui viennent avec une demande plus précise sont des jeunes que nous rencontrons lors de ces permanences. Ces temps nous aident à créer une relation de confiance assez conséquente pour qu'ils se sentent plus à l'aise à venir parler de leur problématique au sein des locaux.

- **Les animations de rue**

L'adéquation avec nos missions et justification

Les animations de rue répondent à la demande du décret qui nous dit que nous devons soutenir des projets menés par, avec et pour les jeunes. On cherche à mettre les jeunes dans une autonomisation en proposant différents outils leur permettant de mettre en pratique les différentes ressources dont ils disposent.

La pertinence de l'action et justification

À la vue de la météo actuelle, il est certain que le public jeune n'est actuellement pas trop présent dans la rue. Nous ne pouvons dès lors pas évaluer la portée de nos actions du samedi après-midi lorsque nous proposons un foot ou un basket au parc.

Pour ce qui est des animations proposées durant les vacances, le constat et le retour des jeunes est positif.

Ces actions permettent aux jeunes de se créer un tissu social et de mettre en avant leurs capacités. C'est donner la possibilité aux jeunes de pouvoir tester des activités qu'ils n'auraient pas la chance de connaître (FABLAB, Tag, ...).

- **Les festivités**

L'adéquation avec nos missions et justification

Pour le moment nous n'avons pas encore mis ce projet en réelle action. La saison hivernale n'est pas la saison des soirées. Cependant, l'équipe de rue a pour volonté d'être au plus près des jeunes et donc d'être présent durant les événements festifs de la région.

La pertinence de l'action et justification

Afin de répondre au mieux à la problématique de consommation des jeunes, nous pensons qu'il est utile que nous soyons présents durant les festivités de la région. Il est également important que le jeune puisse reconnaître notre visage dans tous les milieux dans lesquels il se trouve.

- **Les animations scolaires**

Cfr. prévention scolaire dans le secondaire et plus particulièrement dans les classes de 2^{ème} différencié.

- **L'accueil AMO**

L'adéquation avec nos missions et justification

L'accueil que nous proposons les samedis matins au sein de l'AMO (lorsque la météo ne nous permet pas d'aller dehors) est en lien avec l'accompagnement éducatif d'un groupe de jeunes. Il nous permet d'accueillir les jeunes dans un lieu plus « *intimiste* » afin de leur donner ou nous donner la possibilité de discuter avec eux sur des sujets plus personnels.

La pertinence de l'action et justification

L'accueil du samedi matin permet une continuité dans la relation du jeune. Il sait qu'il y a un endroit où il peut se rendre. Ça nous permet également de faire le point avec les jeunes que nous suivons sur les différentes choses qu'il a entreprises durant la semaine et d'anticiper ce qu'il pourrait se passer la semaine suivante.

Evidemment, ces accueils sont pertinents lorsque la météo ne nous permet pas d'aller dehors mais au retour des beaux jours, cette formule sera certainement repensée différemment.

- **L'accompagnement**

L'adéquation avec nos missions et justification

L'accompagnement du jeune, de sa famille et de ses familiers est une des missions principales du décret. Dans le travail de rue, nous avons un suivi plus individuel avec des jeunes qui ont entre 14 et 24 ans. Nous accompagnons des jeunes dans la recherche d'emploi, dans l'intégration sociale mais également dans leurs démarches administratives.

Nous accompagnons, informons et aiguillons les jeunes vers d'autres alternatives, en mettant en avant les compétences et ressources des personnes.

La pertinence de l'action et justification

Cet accompagnement rue est pertinent car il nous permet de suivre les jeunes de manières moins récurrentes. Ce sont des aides ponctuelles, dès que le jeune rencontre une problématique.

Ça permet aux jeunes de ne pas devoir systématiquement passer les portes des locaux pour demander un soutien ou un accompagnement court.

- **Les activités extérieures**

L'adéquation avec nos missions et justification

Nous développons des actions collectives avec les jeunes afin de leur permettre de rencontrer des partenaires en lien avec leurs capacités ou des partenaires qui leur proposent des activités nouvelles.

Ces activités permettent aux jeunes (certains précarisés) de participer à des activités auxquelles ils n'ont pas toujours accès.

La pertinence de l'action et justification

Les activités extérieures étant à chaque fois complètes, nous estimons qu'elles sont pertinentes pour les jeunes.

Ça leur permet de sortir de chez eux et de découvrir de nouveaux outils, de nouvelles personnes qui font parties de leur environnement proche ou moins proche.

De manière générale, nous remarquons à l'aide du point « *pertinence de l'action* » que ce que nous proposons aux jeunes sont des idées que nous cherchons à faire émerger d'une manière ou d'une autre chez les jeunes. Nous sommes rarement confrontés à des idées/envies de projets qui viennent directement du jeune. Il est cependant important de soulever que chaque sous-projet proposé attire énormément de jeunes et qu'ils sont particulièrement preneurs.

Chaque action proposée apparaît comme pertinente et faisable.

Nous avons cependant relevé des modifications « évolutives » pour : les tournées de quartier, les permanences de rue, les animations de rue, l'accompagnement et les activités extérieures.

3. Hypothèses globales d'action

A. Temps de rencontre

Nous nous questionnons actuellement sur la pertinence d'investir de nouvelles communes.

Après réflexion, nous pensons qu'il est plus pertinent de développer en profondeur notre action dans l'environnement de Jodoigne avant de se disperser dans d'autres communes. Cependant, nous pensons qu'il est justifié d'investir de nouveaux lieux dans un futur plus ou moins proche.

Nous avons également fait le constat de la difficulté de décoder la demande du jeune dans un cadre informel tel que la rue. Il serait intéressant de développer des moyens qui nous permettraient d'être plus efficaces dans la réception de ces demandes « indirectes ».

Lors de l'année scolaire prochaine, nous souhaitons pouvoir être présents lors des récréations dans les écoles secondaires de Jodoigne (Athénée, CEPES et St Albert).

Nous aimerions également développer nos outils de visibilité en mettant en place des cartes de visites, des sacs à dos...

1. Les sous-actions

- Tournées de quartier ;
- Permanences de rue ;
- Permanences téléphoniques.

2. Quel public est concerné ?

- Tous les jeunes (filles ou garçons) présents au skatepark, pratiquants ou non pratiquants et présents dans la rue, d'environ 12 à 22 ans ;
- Les commerçants présents dans l'environnement du jeune (cafés, magasins...) ;
- Les parents de jeunes ayant des questionnements.

3. D'où viennent les bénéficiaires ?

- Les jeunes viennent principalement de Jodoigne (des différentes écoles), des villages des alentours de Jodoigne ;
- Il y a également certains jeunes qui viennent de Waremme ;
- Les parents et les commerçants que nous rencontrons sont issus de Jodoigne.

4. Sur quelle cause entend-on agir ?

- Sentiment d'insécurité ;
- Effet de groupe ;
- Décrochage scolaire silencieux ;
- Non reconnaissance du système actuel proposé ;
- Consommation et vente de substances illicites ;
- Consommation d'alcool chez les mineurs d'âge ;
- Libération par rapport à la manière de consommer ;
- Discrimination entre jeunes par rapport aux écoles fréquentées ;
- Violences à bas bruit ;

- La création d'un climat de rencontre, être au plus près des réalités des jeunes et faire connaître et reconnaître nos missions.

5. Objectifs généraux/finalités : quels sont les effets espérés, visés ?

- Aller à la rencontre des jeunes sur les lieux qu'ils fréquentent et leur offrir une aide là où il n'y a pas de structures ;
- Offrir la possibilité d'intervenir avant que les difficultés ne surviennent ou que la situation du jeune ne s'aggrave ;
- Création d'un espace propice à la rencontre ;
- Création d'un lien de confiance avec les jeunes ;
- Création d'un tissu social autour du jeune ;
- Donner la possibilité aux jeunes d'être entendus.

6. Accord avec le projet pédagogique et le décret : oui/non ?

- Ce sont des actions collectives qui découlent de la prévention sociale décrite dans le décret du 18 janvier 2018. Ce sont des actions collectives portant sur l'environnement du jeune qui permettent une mise en relation entre ceux-ci et l'équipe du travail de rue ;
- Nous rencontrons le jeune dans son milieu habituel de vie et dans ses rapports avec celui-ci. Le fait que les travailleurs de rue investissent la rue permet d'atteindre un public qui semble parfois inatteignable ;
- Ces actions permettent de réduire, du moins, de faire face aux violences que les jeunes et/ou leurs familles peuvent rencontrer telles que le manque d'accessibilité à l'information et aux structures.

7. Apport pour l'AMO/bénéfices

Ces actions permettent aux travailleurs d'avoir des contacts avec les jeunes mais également avec d'autres personnes qui gravitent autour du jeune et de son environnement. On y retrouve les commerçants, les travailleurs de la commune, les gardiens de la paix, des bénévoles d'autres associations, le service jeunesse ou encore les politiciens, ...

Elles nous permettent de faire connaître les actions proposées au sein de l'AMO auprès des jeunes. C'est un prolongement des locaux de l'AMO au sein de la rue qui permet une plus grande visibilité de notre service.

Ces contacts permettent de comprendre l'intégralité de l'environnement dans lequel le jeune évolue, les enjeux de demain ou encore d'être averti de certaines situations problématiques.

8. Apport pour les bénéficiaires

- Proposer des moments arrêtés durant lesquels les jeunes savent qu'ils peuvent nous rencontrer ;
- Proposer aux jeunes un endroit où se poser ;
- Permettre aux jeunes de nous connaître et de nous reconnaître ;
- Les jeunes peuvent avoir plus de facilités à nous rencontrer dans leur milieu ;
- Les parents, les jeunes et les commerçants peuvent voir que nous sommes en action dans la rue et qu'ils peuvent nous interpeller dès qu'ils nous croisent.

9. Liens avec les autres projets ? Interférences ? Ça renforce ou déforce ?

- Il y a un lien avec l'action des « aides individuelles ». Nous sommes à l'écoute de la première demande du jeune. Si nous pouvons réaliser un accompagnement avec le jeune dans la rue nous le faisons, sinon nous renvoyons le jeune vers l'équipe « aides individuelles » ;
- Les permanences de rue peuvent être reliées à beaucoup de projets en fonction de la demande des jeunes (Solidarité, Infor Jeunes, « Job & Moi », ...).

10. Limites larges du projet

- Actuellement, nous sommes essentiellement présents au skatepark de Jodoigne. Il est envisagé que nous installions le bus dans un nouveau quartier au sein de Jodoigne afin d'élargir notre champ d'action ;
- Les tournées de quartier se font actuellement les mardis, jeudis et vendredis sur les temps de midi et les mardis et jeudis après 16h. Nous remarquons qu'il est parfois nécessaire que nous passions les tournées de quartier au second plan afin de nous permettre de répondre à d'autres urgences ou missions au sein de l'AMO ou à l'extérieur ;
- Les tournées de quartier se font actuellement dans Jodoigne centre, aux abords des écoles, aux arrêts de bus, au skatepark et dans les cafés.

11. Partenaires

L'équipe AMO

12. Plan d'action

- **Définition des fonctions** : 1 référent et 2 sont co-référents ;
- **Définition des tâches** : Rencontre des jeunes, contacts avec les partenaires, remplir les fiches de rue, planification des temps de rue, observation des besoins du jeune, présence en rue, création de la relation de confiance, zonage, repérage ;
- **Outils** : Outils de visibilité à développer et utilisation du bus et de goûter ;
- **Timing/planning/ligne du temps** : Les tournées de quartier se font les mardis, jeudis et vendredis midi et les mardis et jeudis à 16h. Ces moments évolueront en fonction de la météo et des vacances scolaires. Nous serons plus souvent à l'extérieur au beau temps et durant les congés. Les permanences se font tous les mercredis après-midi au skatepark de Jodoigne.

13. Nouvelles pistes pour renforcer l'action

- Développer des outils qui nous permettraient d'être plus efficaces dans la réception des demandes « *indirectes* » des jeunes dans un cadre informel tel que la rue. De nouvelles formations pourraient nous y aider ;
- Lors de l'année scolaire prochaine, nous souhaitons pouvoir être présents lors des récréations dans les écoles secondaires de Jodoigne (Athénée, CEPES et St Albert) ;
- Nous aimerions également développer nos outils de visibilité en mettant en place des cartes de visites, des sacs à dos... ;
- Vu l'intérêt des jeunes à rencontrer des partenaires extérieurs qui renforcent nos actions, nous envisageons de développer notre connaissance du réseau alternatif dans des domaines variés tels que l'animation, les actions sportives, ...

B. Temps d'action

1. Les sous-actions

- Animations de rue ;
- Festivités ;
- « *Job & Moi* » ;
- Accompagnements ;
- Accueil AMO ;
- Animations scolaires Diff ;
- Stages de rue.

2. Quel public est concerné ?

Les jeunes âgés de 12 à 22 ans

3. D'où viennent les bénéficiaires ?

De Jodoigne et ses alentours

4. Sur quelle cause entend-on agir ?

- Isolement social ;
- Situation financière précaire ;
- Prévention consommation ;
- Prévention générale ;
- Informations ;
- La difficulté pour les jeunes de se trouver un job étudiant ;
- Permettre d'acquérir des compétences, des expériences diverses ;
- Sortir de l'isolement, de faire des rencontres ;
- Valorisation des jeunes par le travail ;
- Violences visibles et invisibles vécues par les jeunes (situations lacunaires vécues par les jeunes) ;
- Ecoute de la parole du jeune ;
- Aide point de vue administratif.

5. Objectifs généraux- Finalités : quels sont les effets espérés, visés ?

- Création d'un espace de confiance/propice à la discussion/à la rencontre pour les jeunes ;
- Création d'un espace de découverte ;
- Faire entendre les besoins et demandes des jeunes (auprès des autorités, ...) ;
- Créer ou recréer un tissu social autour du jeune ;
- Permettre la mise en autonomie du jeune par la mise en projet ;
- Temps d'accueil hors horaires scolaires ;
- Moments d'écoute et parfois de remise au point par rapport à certaines situations ;
- Permettre aux jeunes de se faire un peu d'argent tout en exerçant sa citoyenneté de façon active et dynamique ;
- Offrir à des jeunes la possibilité de gérer une partie de leur temps estival libre de manière constructive ;
- Offrir à tous les jeunes un plus pour leur avenir en améliorant leur statut socio-professionnel ainsi que leur statut personnel, ce qui contribue à renforcer leur estime de soi ;
- Permettre le brassage des publics et favoriser la lutte contre la pauvreté et l'isolement de manière intergénérationnelle ;
- Modifier positivement leur image auprès de leurs pairs mais aussi de tout leur environnement (familles, adultes, ...) ;
- Valoriser ou revaloriser des jeunes à partir d'une activité professionnelle avec des adultes ;
- Contribuer à la valorisation des jeunes de l'Est du Brabant wallon ;
- Autonomisation du jeune ;
- Installer une relation de confiance entre les jeunes et les éducateurs pouvant mener à des entretiens individuels ;
- Développer l'échange interculturel, l'entraide, le dépassement de soi, la coopération, le fair-play ;
- Se découvrir de nouveaux « possibles », de nouveaux talents, ... ;
- Expérimenter de nouvelles activités ;
- S'inscrire dans une dynamique de projets réalisés pour et par les jeunes en difficultés visant à développer la responsabilisation, la socialisation et la valorisation au sein d'un groupe en interaction avec son environnement.

6. Accord avec le projet pédagogique et le décret : oui/non ?

Les animations de rue sont en accord avec le décret puisque nous mettons les jeunes en action, en autonomisation, ...

Les jeunes participant à ce projet sont des jeunes fragilisés. Il est donc plus que justifiable que le fait de les mettre en action via un projet, tel que celui-ci, a tout son sens et est en accord avec notre décret.

7. Apport pour l'AMO/bénéfices

- Mise en projet ;
- Valorisation du jeune ;
- La parole du jeune est mise en avant ;
- Lien avec les jeunes ;
- Alternative de rencontre du jeune lors du « *mauvais temps* ».

8. Apport pour les bénéficiaires

- Mise en projet ;
- Valorisation du jeune ;
- La parole du jeune est mise en avant ;
- Lieu de rencontre plus « *intimiste* » qui aide les jeunes à s'exprimer peut-être plus facilement ;
- Continuité entre le travail de rue et les locaux ;
- Répondre aux besoins et interrogations du jeune ;
- Aide vers l'autonomisation et la valorisation du jeune.

9. Liens avec les autres projets ? Interférences ? Ça renforce ou déforce ?

- Manque d'activités pour les moins de 12 ans parfois peut poser un problème lorsque nous organisons des activités ;
- Les projets avec lesquels le travail de rue a le plus de liens sont « *Job & Moi* » et le suivi individuel. Ces liens renforcent les projets car les jeunes nous voient sous différentes casquettes et permettent une meilleure connaissance et une confiance du jeune envers nous. Cela nous permet de mieux comprendre le jeune, ce qu'il vit et de le voir de manière « *informelle* » ;
- Il y a ici un lien évident avec les suivis individuels. Les 2 aspects de l'accompagnement se renforcent entre eux. Nous rencontrons des jeunes que nous renvoyons vers les locaux (pour les situations plus « *déliçates* ») et nous recevons les jeunes pour les suivis administratifs et d'écoute, dans la « *rue* ».

10. Limites larges du projet

Les limites du projet sont principalement financières. De fait, il est toujours possible d'avoir des jeunes motivés ainsi que des actions mais il est plus compliqué, hors du projet initial, de travailler avec les personnes âgées, de trouver le financement permettant le défraiement des jeunes en ce qui concerne « *Job & Moi* ».

11. Partenaires

- Ville de Jodoigne ;
- Fablab ;
- Tag ;
- Les CPAS ;
- Les personnes Agées et ou fragilisées ;
- Les communes.

12. Plan d'action

- **Définition des fonctions** : 2 co-référents et référent ;
- **Définition des tâches** : Contacts avec les partenaires, recevoir la demande des jeunes, remplir les fiches de rue, planification des temps, présence en rue, création de la relation de confiance, aide l'élaboration de projet ;
- **Outils** : Le bus, les partenaires, les locaux de l'AMO, les outils de jardinage... ;
- **Timing/planning/ligne du temps** :
Animations de rue : les samedis après-midi et les vacances scolaires
Festivités : en fonction de la demande et des festivités de la région
« Job & Moi » : à la demande
Accompagnements : à la demande
Accueil AMO : les samedis matin et lors des vacances scolaires
Animations scolaires différencié : à la demande
Stages de rue : vacances scolaires

13. Nouvelles pistes pour renforcer l'action

- Développer des outils qui nous permettraient d'être plus efficaces dans la réception des demandes « *indirectes* » des jeunes dans un cadre informel tel que la rue. De nouvelles formations pourraient nous y aider ;
- Lors de l'année scolaire prochaine, nous souhaitons pouvoir être présents lors des récréations dans les écoles secondaires de Jodoigne (Athénée, CEPES et St Albert) ;
- Nous aimerions également développer nos outils de visibilité en mettant en place des cartes de visites, des sacs à dos... ;
- Vu l'intérêt des jeunes à rencontrer des partenaires extérieurs qui renforcent nos actions, nous envisageons de développer notre connaissance du réseau alternatif dans des domaines variés tels que l'animation, les actions sportives, ...

7.3. Axe 3 : démarche de décision

7.3.1. Fiche de route

Objectif

Développer un Plan d'actions en organisant et en distinguant :

- Les actions que le service compte mener en propre ;
- Les actions qui doivent se mener de manière plus large au niveau de l'arrondissement et qui sont à relayer au chargé de prévention.

Plan de travail

1. Organisation des actions globales qu'on va mener en propre sur base de critères :

- Critères propres à l'équipe : en lien avec les valeurs AMO, énergies et ressources disponibles, disponibilités horaires, ... ;
- Critères propres à l'environnement : partie du territoire délaissée, partie de territoire connaissant une transformation significative, ... ;

2. Définir les actions qui seront relayées au conseil de prévention sur base de critères :

- Le fait que les groupes qui ont interpellé le service AMO sur un type de situation soient aussi présents dans d'autres parties de l'arrondissement ;
- Le fait que les actions envisagées gagneraient à être amplifiées ou généralisées sur le territoire de l'arrondissement pour être plus efficaces ;

- Le fait que l'action envisagée implique un « *rapport de force* » qui serait plus favorable s'il mobilisait le conseil de prévention ;
- ...

7.3.2. Actions de prévention éducative

7.3.2.1. Les suivis individuels

Action 1 : lieu de paroles et d'écoute – Organisation

A. Critères propres à l'équipe

Concernant les carnets d'adresses des services (*Exemple : psy*) + recherches d'informations sur les problématiques émergentes de l'évolution sociétale.

- Nous pourrions définir les critères pertinents à récolter dans les différents services et selon les disponibilités des uns et des autres, répartir les prises de contacts ;

De là, nous pourrions voir les disponibilités de chacun pour prendre les contacts ;

Attention : certains services peuvent disparaître, d'autres peuvent être créés → carnet d'adresses à réactualiser en continu.

Concernant les « Vendredis papotes »

2 personnes de l'équipe sont déjà désignées afin d'animer l'atelier papote du vendredi pour les ados, leur horaire étant déjà adapté au projet.

Pour les moins de 12 ans : nous sommes actuellement en pleine réflexion de construction

Concernant le suivi post Solidarité

Lors de nos réunions « *aides individuelles* », nous pourrions inclure les 2 éducateurs de Solidarité vers avril/mai par exemple, afin d'échanger sur les différents jeunes qui terminent le projet.

Ensuite, on organiserait une rencontre entre l'équipe des travailleurs des suivis individuels et les jeunes. Il est important que cette rencontre se fasse durant le mois de mai (fin du projet Solidarité) où les jeunes ont normalement plus de perspectives d'orientation pour l'année qui suit.

Au terme de cela, on peut imaginer que le jeune et les travailleurs se soient mis d'accord sur le choix d'un référent pour chaque jeune.

Au niveau de l'équipe, cela pourrait, en fonction des besoins et demandes des jeunes, prendre du temps. A voir si cela sera possible dans l'équipe.

B. Constats à relayer au conseil de prévention

- On fait appel à l'AMO dans le but de remplacer un service adapté à la problématique du jeune mais qui n'est pas disponible ou qui est débordé afin. Ces services manquent souvent de places → est-ce la mission des AMO de palier à ces manques ? Il est évident que ce n'est pas la mission d'une AMO mais cela se fait tout de même. De plus, en orientant le jeune/sa famille vers l'AMO, notre cadre de travail d'aide acceptée n'est pas respecté et est tronqué aux yeux des bénéficiaires.

Lorsque le lien de confiance se crée → quelles sont nos limites pour ne pas empiéter sur le travail que ce service sera censé faire ? N'est-il pas compliqué aussi pour le jeune/famille, de tout recommencer quelque temps après avec un autre service (lien de confiance s'est créé à l'AMO – situation de croyance et d'espoir d'être aidé – sentiments renforcés d'abandon, de rejet, d'isolement ou d'humiliation de devoir expliquer à plusieurs reprises sa problématique = violence invisible ?).

Action 2 : travail en réseau - Organisation

A. Critères propres à l'équipe

Concernant les carnets d'adresses des services (*Exemple : psy*) + recherches d'informations sur les problématiques émergentes de l'évolution sociétale.

Lien avec les contacts PMS concernant le décrochage scolaire

- Nous pourrions définir les critères pertinents à récolter dans les différents services et selon les disponibilités des uns et des autres, répartir les prises de contacts.

Attention : certains services peuvent disparaître, d'autres peuvent être créés → carnet d'adresse à réactualiser en continu.

Concernant le suivi post Solidarité

Lors de nos réunions « *aides individuelles* », nous pourrions inclure les 2 éducateurs du projet Solidarité vers avril/mai par exemple, afin d'échanger sur les différents jeunes qui terminent le projet.

Ensuite, on organiserait une rencontre entre l'équipe des travailleurs des suivis individuels et les jeunes. Il est important que cette rencontre se fasse durant le mois de mai (fin du projet Solidarité) où les jeunes ont normalement plus de perspectives pour l'année qui suit.

Au terme de cela, on peut imaginer que le jeune et les travailleurs se soient mis d'accord sur le choix d'un référent pour chaque jeune.

Au niveau de l'équipe, cela pourrait, en fonction des besoins et demandes des jeunes, prendre du temps. A voir si cela sera possible dans l'équipe.

+ orientation vers des services de démarches après études (*Exemple : Crabe, Forem, ...*)

Concernant le secret partagé

L'équipe au complet pourrait suivre une formation sur le secret professionnel.

B. Critères propres à l'environnement

- Manque d'accessibilité (manque de transport en commun dans l'Est du Brabant wallon) ;
- Service d'Aides à la Jeunesse du Brabant Wallon tels que le SAJ/SPJ sont éloignés pour les familles qui doivent s'y rendre et coûtent cher en transport.

C. Constats à relayer au conseil de prévention

- Manque de structures par rapport au décrochage scolaire :
Enormément de jeunes et/ou familles nous contactent à la suite d'un décrochage scolaire soit d'un enfant soit d'un adolescent. Peu de structure existe. Cela pose un réel problème d'orientation et de suivi par rapport à ces jeunes.
Il y a un réel manque de ressource pour le suivi de ces jeunes. Ils se retrouvent parfois en décrochage depuis un certain nombre d'années sans que rien ne se mette en place de manière concrète et constructive pour le jeune
- Remplacement de structures débordées ou inexistantes → orientation AMO (alors que pas notre rôle)

On fait appel à l'AMO dans le but de remplacer un service adapté à la problématique du jeune qui n'est pas disponible. Ces services manquent souvent de places → Est-ce la mission des AMO de palier à ces manques ?

Il est évident que ce n'est pas la mission d'une AMO mais cela se fait tout de même. Lorsque le lien de confiance se crée → Quelles sont nos limites pour ne pas empiéter sur le travail que ce service sera censé faire ? N'est-il pas compliqué aussi pour le jeune /famille,

de tout recommencer quelque temps après dans un autre service (lien de confiance s'est créé à l'AMO – violence invisible de tout répéter à chaque fois ?)

- Horaires des services d'Aide à la Jeunesse du Brabant Wallon (SAJ/SPJ).

Ces services sont géographiquement éloignés → le temps pour s'y rendre et en revenir est déjà assez conséquent. De plus, ces services ont des horaires de bureau, il est parfois compliqué pour les familles de savoir s'y rendre (travail, manquement de l'école car rendez-vous pendant les heures scolaires, déplacement lourd en transports en communs, ...).

De plus, ces services ne laissent pas trop le choix quant aux rendez-vous (convocations), ...

Action 3 : prévention, informations et sensibilisation - Organisation

A. Critères propres à l'équipe

Fiches spécifiques Infor Jeunes

Dans la mesure du possible, à chaque nouvelle demande, une fiche sera réalisée par la personne qui a assuré le suivi. Ceci permettra de créer la base de données Infor Jeunes.

Concernant les carnets d'adresses des services (Exemple : psy) + recherches d'informations sur les problématiques émergentes de l'évolution sociétale.

- Nous pourrions définir les critères pertinents à récolter dans les différents services et selon les disponibilités des uns et des autres, répartir les prises de contacts.

Attention : Certains services peuvent disparaître, d'autres peuvent être créés → carnet d'adresse à réactualiser en continu.

Concernant le suivi post Solidarité

Lors de nos réunions « *aides individuelles* », nous pourrions inclure les 2 éducateurs de Solidarité vers avril/mai par exemple, afin d'échanger sur les différents jeunes qui terminent le projet.

Ensuite, on organiserait une rencontre entre l'équipe des travailleurs des suivis individuels et les jeunes. Il est important que cette rencontre se fasse durant le mois de mai (fin du projet Solidarité) où les jeunes ont normalement plus de perspectives d'orientation pour l'année qui suit.

Au terme de cela, on peut imaginer que le jeune et les travailleurs se soient mis d'accord sur le choix d'un référent pour chaque jeune.

Au niveau de l'équipe, cela pourrait, en fonction des besoins et demandes des jeunes, prendre du temps. A voir si cela sera possible dans l'équipe.

+ orientation vers des services de démarches après études (ex : Crabe, Forem, etc.)

B. Constats à relayer au conseil de prévention

Nous n'en voyons pas dans ce point-ci

7.3.2.2. Solidarité

Action 1 : post-solidarité – Organisation

A. Critères propres à l'équipe

Le post-solidarité représente dans un premier temps, la rencontre entre l'équipe des travailleurs des suivis individuels et les jeunes qui ont participé à l'année citoyenne Solidarité. Il est important que cette rencontre se fasse durant le mois de mai (fin du projet Solidarité) où les jeunes ont normalement plus de perspectives d'orientation pour l'année qui suit.

Au terme de cela, on peut imaginer que le jeune et les travailleurs se soient mis d'accord sur le choix d'un référent pour chaque jeune.

Vers le mois d'août, une rencontre pourrait être mise en place entre les jeunes et les référents afin de voir si le jeune et sa famille ont bien fait les démarches pour son orientation et si sa situation continue à être stabilisée.

Ensuite, durant le mois de septembre, octobre, le travailleur pourrait convenir d'entretiens plus individualisés afin de continuer le suivi. Normalement, les jeunes ont amélioré leur situation socio-professionnelle à la suite de l'année Solidarité. Nous cherchons durant le projet à responsabiliser le jeune face à sa situation globale. Il s'agit aussi de remobiliser l'entourage du jeune. Mais dans certains cas, cela reste difficile en lien avec l'environnement et la situation qui peut rechuter pour différentes raisons.

Il ne s'agit pas ici de réaliser un suivi intensif du jeune mais que le jeune et sa famille sachent que l'AMO met en place un appui individuel sur lequel ils peuvent compter en cas de difficultés dans leurs démarches ou lors de la mise en place du nouveau projet d'avenir du jeune.

B. Critères propres à l'environnement

On constate que certains jeunes peuvent avoir des freins par rapport au territoire de l'Est du Brabant wallon. En effet, celui-ci est très peu desservi en moyens de communication.

Cela ne facilite pas l'accès pour certains jeunes à faire des démarches. D'où l'importance de pouvoir les accompagner dans ces démarches.

C. Constats à relayer au Conseil de Prévention

- Nous faisons, face d'année en année, à une recrudescence du nombre de jeunes en décrochage scolaire. Nous devons refuser certains jeunes car notre quota de jeunes est à son maximum. Des équipes supplémentaires et par conséquent du budget supplémentaire ne sont pas superflus au vu des demandes et de la problématique du décrochage scolaire ;
- Nous constatons aussi une augmentation des décrochages scolaires chez les plus jeunes. Quelles solutions apporter à cette catégorie des 12 – 15 ans en tenant compte du fait que les solutions existantes sont très vite saturées ?
- Les résultats que nous obtenons à la fin de Solidarité sont assez positifs. Le jeune a reconstruit un projet pertinent et réalisable en adéquation avec ses objectifs personnels. Il est vrai qu'il reste un certain pourcentage de jeunes où une année Solidarité n'est pas suffisante et un travail plus individuel comme expliqué auparavant est nécessaire ;
- Il est également nécessaire pour le projet Solidarité d'avoir une reconnaissance officielle de la part des services mandants (SAJ, SPJ, FOREM, ...). D'une part pour avoir une cohérence générale entre les différents services et d'autre part, pour que le projet ait une meilleure visibilité et soit mieux connus de ces services. Une méconnaissance du projet peut aggraver des situations vécues par un jeune par exemple un jeune majeur qui a terminé son cursus scolaire secondaire n'est pas reconnu dans son engagement dans le projet Solidarité et doit alors justifier, auprès de services comme le FOREM, de preuves de recherche d'emploi ;
- Nous tenons aussi à améliorer les liens qui peuvent exister entre nous et les établissements scolaires. Cela permettrait une prise en charge plus efficace et plus rapide de certains jeunes en cas de décrochage scolaire. Il faut noter cependant que cela s'est amélioré au fil des années et que des avancées concrètes ont été réalisées.

7.3.3. Actions de prévention sociale

7.3.3.1. Actions de prévention scolaire dans le fondamental et dans le secondaire – Organisation

A. Critères propres à l'équipe et à l'environnement

Organisation des actions globales	Fondamental	Secondaire
Critères propres à l'équipe	<u>Risques :</u> Le manque de personnel impliqué dans ces actions peut être un réel frein à nos interventions	<u>Positif :</u> En accord avec le PP

	<p>2 personnes qui ne peuvent plus s'impliquer autant dans d'autres projets, des demandes que nous devons décaler, risque de limite de prise de recul par rapport au travail effectué, difficulté de déléguer, ...</p> <p>Nous ne pourrons peut-être plus répondre aux demandes des écoles et ne plus être en accord avec notre projet pédagogique</p> <p><u>Positif :</u></p> <p>En accord avec le PP</p> <p>Permet d'être dans le milieu de vie du jeune lorsque celui-ci est à l'école</p> <p>Belle reconnaissance des écoles</p> <p>Fortes demandes</p> <p><u>Freins :</u></p> <p>Peur du public, manque de formations et/ou crainte de mettre en pratique</p> <p>Demandes « <i>parapluies</i> » juste pour calmer les parents (énergivore)</p>	<p>Permet d'être dans le milieu de vie du jeune lorsque celui-ci est à l'école</p> <p>Elargit notre présence auprès du jeune de manière générale</p> <p><u>Freins :</u></p> <p>Limites de formations, de temps</p> <p>Difficultés de répondre aux nombreuses demandes émergentes</p> <p>Manque de formations et de recherches personnelles d'informations, manque d'implication</p>
<p>Critères propres à l'environnement</p>	<p>Les communes de l'Est du Brabant wallon sont pour la plupart bien couvertes, seule zone où nous sommes moins présents, les villages de Perwez et Ramillies (la politique étant nouvelle, nous sommes amenés dans le futur à nous y investir davantage)</p>	<p>Nous ne sommes plus présents depuis quelques années à l'école DA VINCI de Perwez car il n'y a pas de demande. Nouvelles demandes formulées, nous allons donc réinvestir l'école d'ici peu</p>

B. Constats à relayer au Conseil de Prévention

Ecole

Quel est le rôle de l'école dans les situations d'échecs, de décrochages scolaires ? Quelle est la position des écoles face aux classes de différencié, des enfants stigmatisés dans une classe, du manque d'accompagnement du jeune en situation d'apprentissage compliqué. Autres constats, le prix des sorties, des garderies, des repas et l'achat de matériel (chocolat, ... pour un cours de cuisine).

Le phénomène de Harcèlement et de cyberharcèlement dans les écoles, les écoles semblent dépassées, soit elles n'interviennent pas soit elles sont démunies.

Les problématiques rencontrées dans le cadre des espaces d'accueil : personnel peu valorisé, peu de contact école/accueillants, peu de formation, nombre de personnes non respecté, norme minimale de l'ONE (ratio temps/personne/nombre d'enfants).

Parentalité

La place du parent dans la fonction de co-éducateur comment réinvestir des parents, comment remettre le focus sur l'enfant et sa vie dans un groupe.

L'hyper parentalité n'est-elle pas le fléau de demain, ce qui va creuser encore plus le gouffre entre les parents ?

La mobilité pour accéder aux ressources vitales (magasins) ou aux activités culturelles et extra scolaires est parfois précaire.

Consommation

La consommation de cannabis chez le jeune à l'école, la banalisation de fumer avant l'école, pendant midi.

Le deal dans l'école.

Les descentes de police demandées par les directions d'école comme seule solution possible.

Les plus petits qui deviennent les « passeurs ».

L'utilisation des smartphones et les photos volées, les groupes de « *vengeances* », l'utilisation, de plus en plus, jeune des applications comme « *Tik tok* », « *Snapchat* », « *Instagram*, l'hyper sexualisation des jeunes.

7.3.4. Actions de prévention éducative et sociale

7.3.4.1. Travail de rue

A. Temps de rencontre - Organisation

Critères propres à l'équipe

Ce projet répond parfaitement à la demande du nouveau décret d'investir la rue. Ça nous permet de rencontrer le jeune dans son milieu habituel de vie et dans ses rapports avec celui-ci.

Nous avons fait le choix de définir 3 membres du personnels fixes pour ce projet afin de permettre aux jeunes de les identifier rapidement et de ne pas créer l'ambivalence et le flou chez eux.

Critères propres à l'environnement

Actuellement, nous sommes présents au skatepark (permanences) et dans les rues de Jodoigne (tournée de quartier).

Pour les permanences, il est clair que le skatepark est un lieu de référence. Pour le bon temps, nous pourrions penser à déplacer le bus dans le parc ou dans le quartier St Lambert.

Pour les tournées de quartier, nous avons investi les rues de Jodoigne et nous souhaitons y être bien ancrés avant de partir ailleurs.

B. Temps d'action - Organisation

Critères propres à l'équipe

La mise en place et l'élaboration de projets avec les jeunes, les aident à se construire et à gagner de la confiance envers eux-mêmes, la société et les pouvoirs. C'est une approche ponctuelle mais récurrente qui permet l'élaboration d'une relation de confiance.

Nous avons fait le choix de définir 3 membres du personnels fixes pour ce projet afin de permettre aux jeunes de les identifier rapidement et de ne pas créer l'ambivalence et le flou chez eux.

Critères propres à l'environnement

La plupart des activités du « *temps d'action* » se font au skatepark, dans les écoles de Jodoigne ou dans les villages avoisinants Jodoigne.

Nous pensons qu'il est pertinent de s'ancrer au maximum dans ce que nous avons déjà investi et de poser les bases du travail de rue avant de s'élargir.

C. Constats à relayer au conseil de prévention

Certains jeunes scolarisés à Jodoigne et domiciliés dans les villages avoisinants sont souvent dépendants des transports en commun pour rejoindre les activités proposées par l'équipe du travail de rue. Les horaires des bus, leurs fréquences ou les lieux d'arrêt de ceux-ci limitent les jeunes dans leur motivation à participer aux activités et ce principalement pendant les vacances scolaires. Le problème se pose aussi lors du retour à leur domicile.

8. Constats supplémentaires à relayer au Conseil de Prévention

Quid de l'impact de ces constats sur les travailleurs sociaux qui sont des réceptacles des dysfonctionnements et des violences visibles et invisibles que subissent les bénéficiaires de l'aide (de la société, de la pénurie et de la précarité des services de relais (psy, ...) et qui génèrent des stress, de la fatigue, des émotions à gérer, ...

Exemple : pas d'adaptation du plan de carrière avec l'âge, pas d'évolution des congés, = violences structurelles ...

9. Conclusions et synthèse

Notre diagnostic social s'est construit en plusieurs temps complémentaires.

1. Tout d'abord, une démarche **d'alimentation et d'écoute** qui a permis d'intégrer un ensemble de **constats** établis dans les différents axes de prévention et les projets particuliers qui s'y rattachent par nos intervenants ;
2. Ensuite, il s'est agi **d'analyser** les différents constats ;
3. Et enfin, d'initier une **démarche de décision/action** relative à ces différents constats.

L'enjeu dépasse donc l'objectif restreint de poser un diagnostic mais engage un processus complet du diagnostic au plan d'action lui-même.

A. Les constats

En ce qui concerne **les actions de prévention éducatives (accompagnements individuels)**, une petite dizaine de constats ont été établis. Ils reflètent les différents « *problèmes* » récurrents dans les actions de prévention éducative. Les développements descriptifs qui s'y rapportent figurent dans le diagnostic social.

- Constat 1 : problème familial et orientation scolaire
- Constat 2 : conflit de loyauté lors d'une séparation conflictuelle
- Constat 3 : problèmes familiaux/violence parentale
- Constat 4 : décrochage scolaire
- Constat 5 : harcèlement à l'école
- Constat 6 : demande « *Job & moi* » (travail étudiant) qui débouche sur un suivi individuel et une demande d'orientation scolaire
- Constat 7/8 : problème familial/soutien de la relation parents/enfants
- Constat 9 : soutien parental/lieu de parole pour l'enfant
- Constat 10 : besoin de soutien à la suite du projet Solidarité (en fin de session)

En ce qui concerne les **actions de prévention sociale**, nous avons opéré une ventilation en plusieurs approches.

Tout d'abord, les actions de prévention scolaires dans le fondamental. Les constats à ce niveau montrent des enseignants *démunis et déstabilisés par les situations que vivent les enfants*. Dans certaines classes, *ils ne peuvent plus remplir leur mission d'enseignement*.

Du côté des enfants : il est constaté qu'ils sont souvent insécurisés :

- Par manque de repère clair (les règles de classe)
- A cause de situations familiales perturbantes Cf les constats de suivis individuels
- A cause du rythme de vie mené à la suite des situations professionnelles précaires de leurs parents (licenciement, burn out, ...)
- Parce qu'ils sont souvent livrés à eux-mêmes, fragilisés ou surinvestis par leur parents (syndrome de l'enfant Roi)

En conséquence, ils souffrent souvent de syndrome de TDA-H reconnus ou non.

Du côté des parents, il est constaté une dualité entre les parents « hyper-parents » et les parents précarisés, sans code scolaire (voire analphabètes).

Les réseaux sociaux créent aussi une grande difficulté en provoquant une « addiction » aux jeux, en installant des mécanismes de harcèlement via des groupes défis (baleine bleue, momo, ...).

Les écoles sont confrontées à des problématiques de harcèlement qui ont pris diverses formes.

La gestion de l'agressivité est de plus en plus complexe. Beaucoup de situations de microviolence apparaissent.

Les actions de prévention scolaire dans le secondaire permettent de faire certains autres constats en plus de ceux qui sont établis ci-dessus.

De plus en plus de jeunes fument un « pétard » avant d'entrer dans l'école et ce, à quelques mètres de la porte d'entrée. Nous remarquons également le nombre croissant de descentes de police dans les classes et ce dès la 1^{ère} année traduisant le « *sauve qui peut* » de certains établissements.

L'organisation de soirées rétho pose également de gros soucis de consommation d'alcool avec tous les risques et les débordements qui en découlent.

La place du parent est également assez « *interpellante* ». Les parents interviennent de plus en plus de manière violente dans les écoles. Certains défendent à l'excès leur jeune, même lorsque celui-ci est en tort. Les enseignants craignent même, dans certains cas, de mettre une sanction au jeune. En ce qui concerne, enfin, les **actions de prévention à la fois éducative et sociale, le travail de rue** met en évidence différents constats.

Il y a énormément de jeunes qui restent dans les rues de Jodoigne (principalement au bon temps mais également en hiver). La rue est donc devenue un espace de prévention qu'il est indispensable d'investir pour un service AMO.

Le travail de rue permet en outre de rencontrer des problématiques nouvelles qui resteraient inconnues aux services pratiquant un travail classique d'accueil dans un lieu fermé.

B. Analyse

En ce qui concerne l'**analyse** des différentes problématiques que nous rencontrons au travers des différentes actions de prévention menées, il est clair que nous sommes confrontés à **la grande rareté des services** d'aide qui existent dans l'Est du Brabant wallon. C'est un constat qui est répété de diagnostic en diagnostic sans que rien n'évolue.

Les services sont surchargés, géographiquement éloignés et pratiquent des horaires inadaptés. Les réorientations vers des services spécialisés sont donc compliquées.

Les familles sont sous pression.

L'école va très mal et rien ne laisse espérer qu'elle se porte mieux à l'avenir. Elle est confrontée à des enjeux qui la dépassent et notamment :

- Le décrochage scolaire et l'accompagnement des élèves en difficulté d'apprentissage. Nous faisons face d'année en année à une recrudescence du nombre de jeunes en décrochage scolaire. Ce phénomène apparaît et augmente chez les plus jeunes (12-15 ans) ;
- Quel est le rôle de l'école dans les situations d'échecs, de décrochages scolaires ? Quelle est la position des écoles face aux classes de différenciés, des enfants stigmatisés dans une classe, du manque d'accompagnement du jeune en situation d'apprentissage compliqué. La question reste posée parce qu'elle ne rencontre aucune réponse satisfaisante à nos yeux ;
- Les écoles semblent dépassées par le phénomène du harcèlement et du cyberharcèlement ;
- Le personnel des espaces d'accueil extra-scolaire est peu valorisé. Il y a peu de contact école/accueillants, peu de formation et les normes d'encadrement imposées par l'ONE ne sont pas toujours respectées ;
- La consommation de cannabis chez le jeune à l'école est banalisée et le deal existe dans l'école. Les plus petits deviennent parfois les « *passeurs* » ;
- L'utilisation des smartphones et les photos volées, les groupes de « *vengeances* », l'utilisation de plus en plus jeune des applications « *Tik tok* », « *Snapchat* », « *Instagram* » Hyper sexualisation des jeunes posent problème.

C. Décision/action

Le temps de l'action engage l'équipe dans différents projets en lien avec ce qui précède.

1. Prévention éducative : Les accompagnements individuels comprennent un accompagnement éducatif du jeune, de sa famille mais également de ses familiers. Il s'agit d'un travail d'écoute, d'orientation qui compte tenu des constats qui ont été faits plus haut nécessite de bien connaître les limites de son intervention. Nos équipes doivent également être préparées à la frustration de ne pas pouvoir aider faute de moyens qui manquent.

2. Les animations dans le cadre scolaire : Il s'agit d'intervenir en maternelle, en primaire et en secondaire en tentant de cibler et d'adapter au mieux nos interventions pour qu'elles atteignent les objectifs de réduction ou de résolution des problématiques évoquées plus haut. Ici aussi, il nous faut éviter d'intervenir dans les très nombreuses situations d'urgence face auxquelles nous sommes confrontés. Les appels à l'aide des écoles se multiplient, les problèmes d'harcèlement sont nombreux. Nous devons résister à l'envie de tenter de répondre à toutes les demandes au risque de nous disperser.

Nous évaluons et adaptons en permanence nos outils pour les rendre sans cesse plus efficaces.

Plus particulièrement en secondaire, nous souhaitons :

- Permettre au jeune d'avoir une place active dans sa réflexion afin de le rendre acteur de sa situation ;
- Permettre au jeune de comprendre le contexte dans lequel il évolue afin de donner du sens à ce qu'il vit ;
- Développer l'intelligence collective et la co-construction concernant la réflexion et la recherche de solution ;
- Développer des attitudes et des comportements sociaux respectueux de chacun ;
- Aider les jeunes à améliorer leurs relations avec autrui et augmenter la compréhension et la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres (empathie) ;
- Développer l'estime de soi, la confiance en soi chez le jeune, leur donner une vision positive d'eux-mêmes (qualités, compétences, ...) ;
- Favoriser chez les enfants une vision différente des situations conflictuelles : en développant chez eux une meilleure compréhension ainsi qu'une meilleure gestion de leurs conflits ;
- Développer des alternatives « acceptables » à la confrontation, l'opposition, l'hostilité ou l'agressivité ;
- Stimuler au sein du groupe classe, l'intelligence émotionnelle et collective en favorisant l'expression des émotions et la recherche de solutions adéquates aux difficultés vécues.

Limiter les violences singulières vécues par les jeunes afin de développer l'empathie et limiter les intimidations et ou le harcèlement :

- En développant l'estime de soi (apprendre à se connaître soi, les autres, développer l'empathie et l'auto-empathie, ...) ;
- En reconnaissant et en acceptant les différences (complémentarité et symétrie) ;
- En permettant de s'exprimer (identifier et verbaliser une émotion, un sentiment, un besoin) ;
- En trouvant des solutions par le dialogue ;
- En collaborant, coopérant ;
- En développant un esprit critique vis-à-vis de l'utilisation des réseaux sociaux ;

Pour les dépendances et consommations

- Partir de la réalité vécue par le jeune ;
- Développer l'esprit critique face à la consommation dans son ensemble ;
- Identifier leurs besoins, valeurs, motivations et les exprimer ;
- Comprendre les mécanismes de la consommation (influence des publicitaires, de la société, du groupe, ...) ;
- Réflexion sur la prise de risque et ses conséquences (risque de ne pas consommer, risque sous effets, ...) ;
- Donner du sens aux conduites qu'ils adoptent ;

- Pouvoir trouver sa place dans un groupe ;
 - Réflexion sur la création d'alternatives ;
1. **Le projet Solidarité** rencontre un succès grandissant. C'est bien entendu le signe d'une situation, en terme de décrochage, qui se dégrade, mais c'est aussi le signe du succès de la méthode qui se confirme. Le projet Solidarité se complète du projet « *Job & Moi* ».
 2. **Le travail de rue** avec ses méthodes d'intervention bien connues est maintenu et intensifié. La présence dans les lieux de rassemblement des jeunes est elle aussi intensifiée dans le but de mener un travail de prévention tel que décrit plus haut. Les moyens sont également sans cesse adaptés et des partenariats sont mis en place. L'équipe utilise également un bus aménagé par les jeunes pour mener un travail de proximité plus efficace. L'outil a démontré sa très grande efficacité auprès des jeunes.

Le travail de rue a pour but de créer un climat et un contexte propice à la rencontre. C'est l'aide qui vient au jeune. Il est souvent plus facile pour les jeunes de venir nous rencontrer en rue que de passer la porte d'un bâtiment.

Avec ce projet, nous cherchons également à améliorer la communication citoyenne entre les jeunes et les « *autorités* ». Cette communication se traduit le cas échéant également par l'interpellation.

La communication sur les réseaux sociaux garantit le « *liant* » avec le jeune. La proximité avec le jeune passe également par la bonne maîtrise et l'utilisation des technologies nouvelles et des réseaux sociaux. Leur utilisation souvent décriée peut également s'avérer être un outil positif et efficace.

Le projet « *Job & Moi* », relié non seulement au projet Solidarité mais également au travail de rue permet de mettre les jeunes en action et de les valoriser dans leurs compétences.

Les tournées de quartier sont un outil qui nous aide à être visible et prévisible. Ce moyen permet aux jeunes de pouvoir nous trouver facilement s'il a envie et besoin.

3. **Transversalité** : il s'agit de créer une cohérence, des liens permanents entre les différents projets du service. Le service s'inscrit dans une stratégie de présence aux différents moments de la vie du jeune vulnérable en vue de mener un travail de prévention aussi efficace que possible. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons être en famille, dans les quartiers, à l'école, dans les lieux de délasserment, ...

Glossaire des projets AMO Jodoigne

1. Accueil :

Il n'est jamais simple de pousser une porte pour demander un peu d'aide, c'est pourquoi nous avons pensé l'accueil comme un projet à part entière. Ce projet a pour fonction de recevoir la première demande et de pouvoir organiser au mieux l'orientation à lui réserver. Cet accueil est réalisé dans un souci de bienveillance et d'écoute sécurisante.

Apéros papotes

Un vendredi sur 2, le service propose un moment de rencontre pour les 12-15 ans autour d'un petit apéro. Ce petit moment est un temps libre entre la fin de l'école et le retour à la maison. On y raconte ses petites aventures, ses petites envies, on s'y rencontre, on y construit des projets, on s'y "pause".

2. Accompagnement Individuel

Notre service propose un accompagnement socio-éducatif et un soutien aux jeunes et/ou à leur famille/proches, à la demande et confidentiel. Il s'agit d'un espace de parole et d'écoute qui offre, selon la demande, un travail sur la confiance en soi et la valorisation, une information, une orientation, une mise en œuvre d'outils de médiation entre le jeune et sa famille pour rétablir le lien, un soutien à la famille dans l'exercice de sa responsabilité parentale. Ce projet peut déboucher sur la création d'actions collectives (ex. : Apéro papote (12-15), ateliers à thèmes (moins de 12 ans)...)

L'action vise à aboutir à l'autonomisation du jeune/sa famille
Pour qui : les jeunes de 0 à 22 ans et/ou leur famille/familiers

3. Actions collectives :

Koh-Lanta et Retour vers la nature (12-16ans)

Ces activités se déroulent en Novembre et en juillet à raison de 2 fois 5 jours et sont basés sur l'aventure et la découverte de la nature. Elles ont pour objectifs de :

Développer les compétences relationnelles ;

Créer des synergies entre jeunes ;

Permettre au jeune de développer sa créativité, l'empathie, l'expression de soi et la prise de conscience de son corps en lien avec ses émotions ;

Approfondissement et valorisation du cheminement individuel ;

Apprendre la vie en groupe et la résolution de conflits ;

Transposer les expériences vécues en stage dans la vie réelle.

“Melting pots”

Des stages et camps ados seront co- construits en fonction de la demande et en lien avec les différents projets du service. Ils se dérouleront plusieurs jours consécutifs en résidentiel ou non. Ces activités sont en lien direct avec les divers projets AMO.

Stages enfants (6-11ANS)

Ils sont organisés lors des congés scolaires (Pâques et été) en fonction de la demande et des besoins rencontrés par les familles en lien avec le service. L’enfant découvrira des outils liés au monde des émotions qu’il pourra apprivoiser et ainsi prendre confiance en lui et en ses ressources. Le stage est en lien direct avec le soutien à la parentalité.

4. Ateliers milieu scolaire :

Maternelles :

a. Atelier philo “la Pensée joueuse”

Par le biais d’ateliers de philosophie, les enfants de 5 à 12 ans vont pouvoir se familiariser avec la pensée philosophique et s’ouvrir à l’esprit critique dans un cadre démocratique. Ces ateliers se déroulent soit en classe, soit durant les stages (congés scolaires.)

b. “En chemin vers une co-éducation”(école-famille)

Il s’agit d’un nouveau projet à expérimenter à partir de la rentrée de septembre 2020 qui vise à (re)mailler le lien entre la famille et l’école dès 2,5 ans. Il permettra aux parents et aux enseignants de se découvrir “co-éducateurs” de l’enfant.

Il se déroulera sous le mode ludique, en petit groupe afin de créer l’échange et le partage de savoirs dans un climat de confiance.

c. Jeu des 3 figures

Le dispositif des 3 figures, développé par Serge Tisseron, a pour but de permettre à l’enfant d’explorer les 3 postures les plus fréquentes dans les jeux (sauveur, victime et bourreau).

Par le biais d’un atelier de théâtre, l’enfant va pouvoir créer une histoire sur base d’une image vue sur un écran. Cette histoire sera traduite en scénettes qu’ils pourront jouer à tour de rôle. Le processus se déroule de manière démocratique et est essentiellement basé sur le langage psycho sensoriel de l’enfant.

d. Yoga Kidi (maternelles et primaires)

Cet atelier est proposé aux classes de maternelle et primaire afin d’instaurer un climat classe serein, calme et disposé à l’apprentissage.

Les enfants sont répartis en petits groupes accompagnés de leur enseignant à raison de 50 min par semaine durant 5 semaines.

Des petits outils de détente et d'ancrage sont laissés à l’enseignant afin de les continuer en classe.

Primaires :

a. Les Petits médiateurs

Par le biais des outils du programme “Graines de médiateurs” de l’Université de Paix, les enfants du cycle primaire vont découvrir une méthode de gestion de conflits basée sur le dialogue. Cette approche s’appuie sur les 4 rouages du vivre ensemble, de la compréhension du ressenti, la communication de ses émotions et enfin la mise en action de la médiation. Ces ateliers se déroulent en 3 ou 4 séances en collaboration direct avec l’enseignant qui sera amené à animer les ateliers par la suite.

b. “Stéphane, Marc, Laurine et les autres...” outils inspirés des 3 figures.

Le souhait de l’outil développé par l’Open Ado est d’amener les participants à confronter leurs idées, développer un esprit critique, développer leur propre avis, augmenter leur confiance en soi et leur assertivité face aux autres. Le harcèlement et le cyberharcèlement à l’école sont abordés via des situations fictives décrivant les points de vue des divers protagonistes. Les élèves vont pouvoir découvrir les mécanismes qui permettent l’installation et la répétition d’une situation de harcèlement. Identifier les signes de détresse, prendre conscience des émotions ressenties et leur impact, et proposer des pistes de solutions. Cet atelier est proposé, en collaboration avec les enseignants de citoyenneté, aux élèves de 5ème et 6ème primaires.

Secondaires :

a. « Accro moi non plus »

Lors de 2 ateliers de 2 heures, nous aborderons les mécanismes de consommation et d’influence du groupe, ainsi que la prise de risques. Nous trouverons également avec eux des stratégies sur le comment s’amuser sans abuser en lien direct avec le projet de prévention mené à l’Incrock festival. Ce projet s’adresse aux élèves de 3ème et 4ème secondaires.

b. « Diff et bien plus »

Tout en collaborant avec les enseignants et éducateurs de classes de différencié, nous proposons des ateliers de cohésion de classe à raison de 2 heures tous les 15 jours. Les

ateliers sont co-construits en fonction de la demande ou d'événements survenus durant l'entre 2 ateliers. Ils ont pour objectif de permettre au jeune de prendre sa place au sein et en dehors de l'école, de le rendre acteur de sa vie scolaire, de développer l'estime de soi par l'expression, d'augmenter l'empathie et ainsi de limiter les violences ordinaires et le décrochage scolaire.

c. « Harcèlement »

En partenariat avec le centre de Planning Familial de Perwez, nous proposons deux ateliers de 2 x 2 heures, dont l'objectif principal est de réduire les violences singulières vécues par le jeune, de développer l'empathie et limiter les intimidations, voir le harcèlement. Durant le premier atelier, nous aborderons la connaissance de soi et des autres qui amènera le jeune à prendre sa place et à coopérer; durant le second, nous découvrirons le mécanisme du harcèlement et les solutions pour l'éviter ou en sortir.

d. « Samosung »

Par l'intermédiaire d'un smartphone participatif, les jeunes de 1ère et 2ème secondaires, découvrent les diverses applications et en expérimentent les avantages et inconvénients. Nous aborderons, par ce projet, les dérivés et les mécanismes du cyber harcèlement mais aussi de l'hypersexualisation.

5. Eté-Solidaire

Eté-Solidaire est un projet à destination de jeunes qui ont entre 15 et 21 ans. Ils sont engagés sous contrat étudiant par la commune d'Incourt. Durant 2 semaines, ils travaillent, réalisent des actions citoyennes dans la commune (Jardinage chez des personnes âgées et/ou isolées, nettoyage de la rivière,...). Le but est qu'ils obtiennent un job mais aussi qu'ils mènent des actions citoyennes pour la communauté afin de les ouvrir aux réalités de leur village.

6. Festi Parc

Le Festi Parc est un événement qui se déroule fin juin en partenariat avec le milieu associatif de l'Est de Brabant Wallon

Il a pour but :

- De permettre aux jeunes de se retrouver lors de la fin des examens dans un cadre positif.
- De faire connaître le réseau et les opérateurs jeunesse.
- De permettre la découverte du skatepark et valoriser les jeunes qui y roulent.
- D'aborder les consommations avec les jeunes et les sensibiliser sur certains risques.
- De promouvoir une fête sans alcool

7. Infor-jeunes

Le point relais Infor jeunes a pour mission de répondre aux questions des jeunes de 12 à 26 ans dans tous les domaines qui les concernent (emploi, enseignement, job étudiant, justice, citoyenneté et aide à la jeunesse, logement, loisirs et vacances, mobilité internationale, protection sociale, qualité de vie, etc.). Des actions ponctuelles sont également organisées afin d'approfondir l'information (ex : atelier de rédaction de CV, accompagnement lors des journées de l'orientation du SIEP, etc.). Ce projet est actif tout au long de l'année.

8. Job&moi

Ce projet s'adresse aux jeunes de 15 à 22 ans vulnérables et ayant des difficultés à trouver un job d'étudiant. Il permet de valoriser ou de revaloriser des jeunes en leur permettant de rencontrer un autre public. Généralement, le public pour lequel le job est réalisé est lui-même fragilisé par l'âge ou le handicap. Ce projet permet de changer les regards réciproques (le jeune et le bénéficiaire de l'aide) de manière constructive et citoyenne.

9. Prévention milieu festif

A la demande des organisateurs nous nous rendons dans différents lieux festifs (soirées, festivals, festiparc, etc.) organisés pour les jeunes de 13 à 25 ans dans l'Est du Brabant Wallon avec pour objectifs :

- d'amener les jeunes à avoir une réflexion sur leurs consommations en milieu festif ;
- de les informer sur leurs consommations et d'en limiter les risques ;
- d'assurer une présence et un lieu de pause pour les jeunes

Ce projet est en lien étroit avec les ateliers de prévention que nous menons dans les écoles secondaires de l'Est du Brabant wallon. Il se veut ludique et éducatif mais en aucun cas moralisateur.

Ce projet peut se faire à la demande des jeunes et/ou de partenaires organisateurs d'événements.

10. Solidarité

Ce projet se déroule d'octobre à juin du lundi au jeudi de 9h à 16h. Il réunit 8-10 jeunes venant de divers horizons sociaux qui sont tous en décrochage scolaire ou en manque de projets. Le décrochage scolaire est la conséquence de difficultés assez variées d'un jeune à l'autre (Harcèlement, consommation, petites délinquances, etc). Nous fonctionnons avec 3 axes de travail : service à la collectivité, formations - sensibilisations et la maturation personnelle. Ces axes permettent de travailler sur les difficultés que le jeune peut avoir. D'autre part, cela permet au jeune de découvrir des publics différents, des

métiers et d'élargir leurs horizons. Le but premier est d'améliorer leur statut socio-professionnel (orientation). Au-delà de ça, nous tentons aussi de les faire progresser sur des objectifs établis avec chaque jeune et son entourage (exemples : rythmes de vie, confiance en soi, consommation, etc).

11. Soutien à la parentalité

a. Journée des mamans :

Lors d'une journée/an nous proposons aux mamans, en lien avec nos suivis ou non, de pouvoir faire une petite pause afin d'échanger, de prendre un temps pour se faire du bien en dehors de la famille.

b. Papote de Parents :

Nous allons remettre en route le projet de rencontre parents. Ces groupes seront en lien avec les différents projets que nous menons aussi bien dans les écoles, qu'à la suite des accompagnements individuels.

Le projet est cours de réalisation.

12. Travail de rue :

A-Rue:

Ce sont des activités ponctuelles durant les vacances scolaires et les weekends. Elles se déroulent dans les rues de Jodoigne et alentours et sont axées sur des sports plus collectifs de streetball, foot,...

A-Extérieur :

Ce sont des actions menées par et avec les jeunes rencontrés lors du travail au Skatepark avec la possibilité de les accompagner vers d'autres Skatepark, à la patinoire et autres ...

Circuit :

Ce sont des moments définis et planifiés durant lesquels les travailleurs de rue sont en mouvement de manière régulière dans les rues de Jodoigne afin de se rendre disponibles et accessibles. Ces tournées nous permettent également de rencontrer les personnes qui gravitent autour du jeune.

Skatepark :

Durant ces permanences, l'équipe TDR est présente de manière fixe et répétitive au Skatepark de Jodoigne. Ces moments de permanence se déroulent actuellement le mercredi après-midi de 12h à 16h.

Pour ces permanences, nous utilisons l'outil bus qui nous permet d'avoir un lieu où nous pouvons nous poser.

Projet solidaire :

Le but de ce projet est de mettre en place des "tournées de quartiers" afin d'aller à la rencontre de personnes isolées ou dans des situations de précarité. Les objectifs sont de mettre des jeunes en action par l'intermédiaire des rencontres intergénérationnelles, de les responsabiliser en les rendant acteur d'un projet citoyen et solidaire. Il s'agit également de rompre l'isolement, de faire connaître le service, de déconstruire les préjugés portés sur les jeunes. Il nous permet d'adapter nos actions en fonction des besoins rencontrés par les jeunes et leurs familles.

Ce projet a vu le jour en période de confinement et sera adapté en fonction de la réalité de terrain.

Il se déroule en collaboration avec le projet Solidarité.